



CARACTÉRISATION DU PATRIMOINE BÂTI ET CULTUREL DE LA MRC DU GRANIT

Rapport final | novembre 2017

Crédits et remerciements

Cette étude a été réalisée par la firme de consultants en patrimoine et architecture Patri-Arch pour la MRC du Granit dans le cadre d'une entente de développement culturel intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Chargé de projet, coordination, révision du rapport

Martin Dubois

Suivi du projet à la MRC du Granit

Mohamed Diarra, agent de développement

Recherches, travaux sur le terrain et saisie des données, évaluation, rédaction

Agathe Chiasson-Leblanc

Collaboration

Chantal Lefebvre

Remerciements

L'équipe de Patri-Arch tient à remercier Mohamed Diarra pour sa collaboration tout au long du projet ainsi que ses collègues de la MRC du Granit pour leur aide précieuse : Marielle Fecteau, préfète, Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, Marlène Bachand, agente de développement, Patrice Gagné, responsable à l'aménagement et à l'environnement, et Sylvain Couture, coordonnateur à l'évaluation. Enfin, nos remerciements s'adressent aux résidents et propriétaires rencontrés lors de nos visites et qui ont été très généreux de leur temps et de leurs connaissances.

Droits d'auteur et conditions d'utilisation

Patri-Arch cède à la MRC du Granit les droits d'utilisation pour l'ensemble des textes, des photographies et des illustrations réalisés dans le cadre de ce mandat. La MRC du Granit s'engage pour sa part à ce que toutes les dispositions relatives au respect des droits d'auteur des documents qu'elle utilise soient respectées. Advenant l'utilisation pour des fins de publications (impressions ou web) de textes, photographies et illustrations réalisés par Patri-Arch dans le cadre du présent mandat, la mention « © Patri-Arch » doit se retrouver en tout temps dans les crédits associés aux textes et dans la légende accompagnant chacune des photographies et illustrations.

Table des matières

MISE EN CONTEXTE	7
MÉTHODOLOGIE	9
Étape 1 : Démarrage du projet et travaux préparatoires	9
Étape 2 : Création d'une base de données	9
Étape 3 : Recherches documentaires	10
Étape 4 : Travaux sur le terrain	10
Étape 5 : Évaluation et hiérarchisation patrimoniales.....	12
Étape 6 : Rapport de synthèse	16
Produits livrés.....	16
LES COURANTS ARCHITECTURAUX	17
La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique.....	18
Le style Second Empire et la maison à mansarde	20
L'éclectisme victorien	22
Le cottage vernaculaire américain de 1 ½ étage	24
Le cottage vernaculaire américain avec mur pignon en façade	26
Le cottage vernaculaire avec lucarne pignon.....	28
Le cottage vernaculaire américain avec plan en L	30
La maison cubique	32
La maison boomtown.....	34
L'architecture de villégiature	36
PORTRAIT PATRIMONIAL DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DU GRANIT	39
Audet	40
Courcelles.....	43
Frontenac	47
Lac-Drolet	51
Lac-Mégantic	55
Lambton	62
Marston	68
Milan	71
Nantes	74
Notre-Dame-des-Bois.....	76
Piopolis	80
Saint-Augustin-de-Woburn	85
Sainte-Cécile-de-Whitton.....	88
Saint-Ludger	91
Saint-Robert-Bellarmin	95
Saint-Romain	96
Saint-Sébastien.....	101
Stornoway.....	105

Stratford	109
Val-Racine.....	112
DIAGNOSTIC GÉNÉRAL	117
Valeur patrimoniale	117
État physique.....	119
État d'authenticité.....	119
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	121
1. Approfondir les connaissances	122
2. Reconnaître et signifier la valeur patrimoniale de certains bâtiments ou ensembles	125
3. Sensibiliser et informer la population	129
4. Doter la Route des Sommets de nouveaux circuits patrimoniaux	131
5. Accompagner et outiller le citoyen.....	138
6. Inciter les propriétaires à mettre en valeur leur bâtiment.....	140
7. Donner l'exemple	141
8. Se doter d'outils d'urbanisme efficaces.....	143
RECOMMANDATIONS PAR MUNICIPALITÉS	147
BIBLIOGRAPHIE	153
ANNEXE : EXEMPLE DE FICHES D'INVENTAIRE	157

Mise en contexte

La caractérisation du patrimoine bâti et culturel de la MRC du Granit vise principalement une bonification du produit touristique de la Route des Sommets (RDS), en se basant sur le potentiel patrimonial des municipalités constituant de la MRC du Granit. Pour y arriver, la MRC souhaitait se doter d'un portrait de chacune des 20 municipalités présentes sur son territoire, dans lequel seraient identifiés les éléments patrimoniaux identitaires qui pourraient s'inscrire à l'intérieur d'une stratégie globale.

Pour ce faire, l'ensemble des documents et informations fournis par la MRC du Granit, dont un pré-inventaire réalisé à l'interne et regroupant près de 2 200 bâtiments, ont été analysés de manière à évaluer dans un premier temps l'état et la valeur des éléments d'intérêt patrimoniaux, suivi dans un deuxième temps par la caractérisation du territoire qui comportait l'élaboration d'un diagnostic des biens répertoriés à même d'identifier les caractéristiques spécifiques à chacune des municipalités. Les recommandations qui en découlent ciblent des interventions à petite, moyenne ou grande échelle à même de favoriser la préservation, la conservation et la mise en valeur des aspects identitaires sur le territoire de la MRC du Granit.

En plus de sensibiliser les élus à la force découlant du potentiel patrimonial et culturel de leur milieu spécifique, qui semble méconnue pour certains, la MRC du Granit aura en main la connaissance nécessaire pour orienter ses prochaines actions, soit en bonifiant ses outils réglementaires et législatifs (schéma d'aménagement, citations), soit en mettant sur pied de nouveaux outils incitatifs, d'accompagnement, de sensibilisation ou d'interprétation s'adressant aux propriétaires et citoyens, et ainsi favoriser un arrimage des éléments patrimoniaux identifiés au potentiel culturel et touristique déjà en place.

Méthodologie

OBJECTIFS DU PROJET

La réalisation de la caractérisation du patrimoine bâti et culturel de la MRC du Granit permet de répondre à trois principaux objectifs :

- Évaluer et caractériser, sur la base de critères objectifs, les éléments d'intérêt patrimonial du territoire de la MRC et établir un diagnostic des biens répertoriés (catégories, thématiques) pour chacune des 20 municipalités de la MRC ;
- Émettre des recommandations pour la conservation et la mise en valeur des biens patrimoniaux de la MRC en vue d'intégrer des éléments caractéristiques ou représentatifs à la Route des Sommets ;
- Sensibiliser les décideurs et les intervenants locaux quant à l'intérêt patrimonial, touristique et social du territoire et se doter d'un outil de développement à cet égard.

LES ÉTAPES

Nous relatons ici la méthodologie employée et les principales étapes de ces travaux de caractérisation

Étape 1 : Démarrage du projet et travaux préparatoires

Cette première étape consistait à mettre en place les principaux outils qui étaient nécessaires à la bonne suite des travaux et à s'entendre de façon définitive sur les objectifs, la méthodologie et le cheminement du projet. Une rencontre de démarrage entre les intervenants de la MRC du Granit et le chargé de projet de Patri-Arch a été réalisée en février 2017 afin de mettre au point les aspects techniques et scientifiques de l'étude.

La documentation disponible a été mise à la disposition de l'équipe de travail, ainsi que les données du rôle d'évaluation intégrées dans un pré-inventaire. C'est également durant cette étape qu'ont été préparés les listes de biens, les cartes et autres outils nécessaires à la bonne suite des travaux.

Étape 2 : Création d'une base de données

Cette deuxième étape consistait à concevoir une base de données sur plateforme File Maker Pro afin de faciliter la manipulation de données et l'évaluation patrimoniale des bâtiments. La MRC du Granit avait déjà extrait du rôle d'évaluation toutes les adresses dont la date de construction originelle était antérieure à 1931, y compris le numéro de matricule, le cadastre et une

photographie prise depuis 2013. Ces données ont été versées dans la base de données dont chaque fiche comprend les éléments suivants :

- Une photographie
- L'adresse (no civique, nom de rue, municipalité)
- Dénomination du bâtiment s'il y a lieu
- Le numéro de matricule et le numéro de cadastre
- Le statut juridique
- L'année de construction
- Les thématiques patrimoniales associées
- La typologie formelle (courant)
- La typologie fonctionnelle (usage d'origine)
- L'état physique
- L'état d'authenticité
- L'évaluation patrimoniale sommaire
- Commentaires

Un exemple de fiche est présenté en annexe de ce rapport. Ces fiches sont fournies en format PDF regroupées par municipalité.

Étape 3 : Recherches documentaires

Quelques recherches historiques de base ont été réalisées dans les sources secondaires. Nous avons notamment survolé quelques monographies de paroisse et albums d'anniversaire de fondation pour y extraire les données historiques qui s'y trouvaient. De plus, les principales banques de données électroniques, telles celles de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, du Musée McCord, du Répertoire du patrimoine culturel du Québec et de Bibliothèque et Archives Canada ont aussi été consultées, notamment pour retracer des photographies anciennes. Ces recherches demeurent tout de même sommaires et mériteraient d'être approfondies. Aucune recherche dans le Registre foncier du Québec ni dans les actes notariés n'a été menée.

Étape 4 : Travaux sur le terrain

Cette quatrième étape consistait à visiter chacune des 20 municipalités du territoire pour, d'une part, valider les données fournies par la MRC et, d'autre part, effectuer un relevé photographique des éléments qui nous paraissaient les plus importants d'un point de vue patrimonial. Ces photographies, qui ne constituent pas un relevé exhaustif, ont servi à alimenter la base de données et à illustrer le présent rapport. Dans certains cas, ces visites ont permis d'identifier des composantes qui ne faisaient pas partie du pré-inventaire, notamment les bâtiments secondaires ou des immeubles dont la date de construction était erronée, et de mieux prendre en compte la dimension paysagère.

Identification des photographies

Les photographies prises sur le terrain ont été classées, identifiées et archivées pour faciliter leur utilisation. Un système d'identification des photographies numériques a été élaboré. En voici les principales lignes :

1 – L'année de la prise de la photographie

2017

2 – Le code de la municipalité

Code géographique de la ville de la municipalité. Ex. : Courcelles : 30090

3 – Le nom de la voie publique

Code de 4 lettres désignant la voie publique :

Ex :

8ERS	8 ^e Rang Sud	FRAN	rang Saint-François
PRIN	rue Principale	R108	route 108

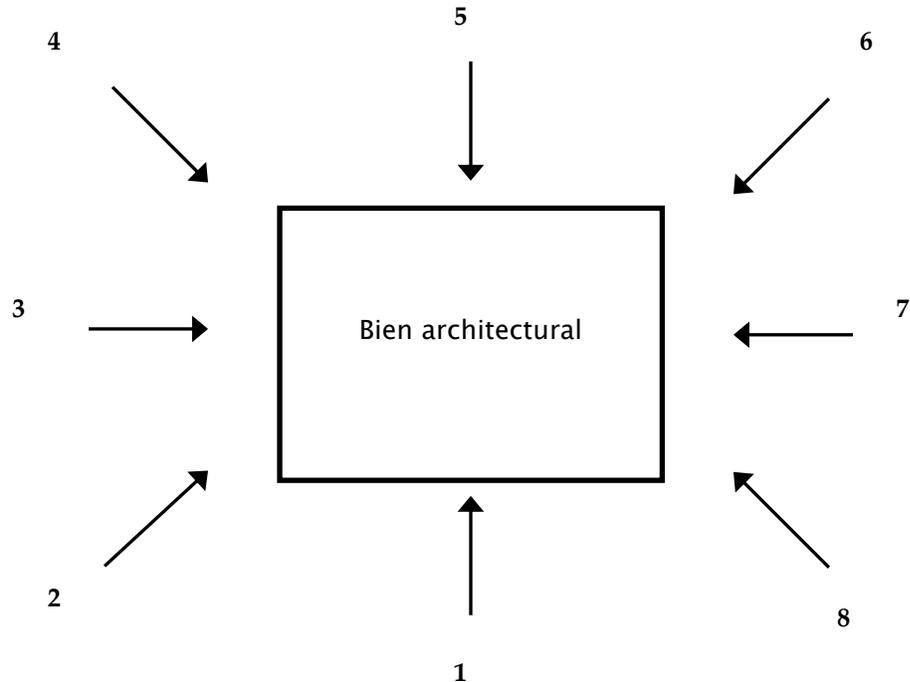
4 – Le numéro civique

Toujours à quatre chiffres. Dans les cas où le numéro civique se compose de moins de quatre chiffres, des 0 ont été placés en premier lieu. Dans les cas où il y a plus d'un numéro civique sur un bâtiment, seul le plus petit a été inscrit.

5 – Le numéro de la prise de vue

Le devis photographique s'élabore comme suit :

1. Vue frontale de la façade principale
2. Vue d'angle 1 – angle façade principale et façade latérale gauche
3. Vue frontale de la façade latérale gauche
4. Vue d'angle 2 – angle façade latérale gauche et façade arrière
5. Vue frontale de la façade arrière
6. Vue d'angle 3 – angle façade arrière et façade latérale droite
7. Vue frontale de la façade latérale droite
8. Vue d'angle 4 – angle façade latérale droite et façade principale
9. Détail
10. Édifices annexes
11. Cour arrière et stationnements
12. Enseignes et affichages
13. Le site dans son environnement : Vue d'ensemble à l'approche du site



6 - Le numéro séquentiel

Ce numéro séquentiel (01, 02, 03, etc...) est nécessaire s'il y a plus d'une photographie pour la même prise de vue d'un même bâtiment (ex. deux fois la façade principale). Facultatif.

7 - Exemple

2017_30010_CHES_0072_01_02

Du terrain fait en 2017, deuxième photographie de la façade principale du 72, chemin Chesham à Notre-Dame-des-Bois.

Étape 5 : Évaluation et hiérarchisation patrimoniales

Cette cinquième étape consistait à évaluer l'intérêt patrimonial de chacun des 2 210 biens du pré-inventaire, dans le but de leur attribuer une cote patrimoniale. Du même coup, les typologies formelles et fonctionnelles, l'état physique, l'état d'authenticité et les thématiques patrimoniales associées ont aussi été évaluées ou identifiées.

Voici les critères sur lesquels est basée l'évaluation patrimoniale. Ceux-ci sont inspirés du système PIMIQU (patrimoine immobilier, mobilier et immatériel du Québec) développé par le ministère de la Culture et des Communications.

Critère	Sous-critère	Définition
Intérêt historique	Ancienneté relative ou absolue	Ce critère permet d'évaluer l'ancienneté d'un bien par rapport aux 400 ans d'histoire du Québec (ancienneté absolue) ou par rapport à une échelle plus restreinte (ancienneté relative), dont l'ancienneté d'un bien par rapport à l'histoire d'une région ou d'une municipalité.
	Association à un personnage ou à un groupe	Ce critère permet de souligner les liens qui associent directement un bien à un personnage (ex. : architecte) ou à un groupe (ex. : compagnie) s'étant distingué dans l'histoire. Par exemple, on pourrait associer un bâtiment à son architecte ou à un individu célèbre qui l'aurait occupé.
	Importance dans l'histoire locale, régionale ou nationale	Ce critère permet d'évaluer la place et l'importance d'un bien comme témoin d'événements importants dans l'histoire locale, régionale ou nationale. Cela se traduit notamment par l'association du bâtiment à un ou plusieurs faits historiques marquants ou au rôle qu'il a pu jouer dans le développement de son milieu.
Intérêt architectural	Rareté relative ou absolue	Ce critère renvoie à la survivance du type de bâtiment dans lequel s'inscrit le bien immobilier inventorié. Une valeur élevée de rareté absolue sera accordée à un bâtiment dont il ne subsiste que très peu de représentants du même type architectural à l'échelle du Québec. La rareté relative réfère quant à elle à la rareté d'un type de bâtiment dans un secteur géographique plus restreint ou une période historique moins vaste.
	Présence d'attributs particuliers	Ce critère permet d'évaluer le caractère unique et/ou innovateur de l'architecture. Le bâtiment inventorié sera donc noté en fonction des éléments architecturaux distinctifs et des innovations, aussi bien stylistiques que techniques, qu'il permet de mettre de l'avant. Il peut s'agir d'un matériau particulier ou peu courant (ardoise, cuivre, bardeaux découpés), d'un ornement rare ou particulièrement élaboré, d'une technique de construction innovatrice.
	Situation dans la production courante	Ce critère permet de situer le bien immobilier inventorié par rapport aux bâtiments similaires

		construits à la même époque. On pourra notamment déterminer si le bien est représentatif du style privilégié à l'époque de sa construction, s'il témoigne d'innovations formelles ou techniques ou si, au contraire, il se positionne en décalage avec les goûts et les techniques de construction de son temps.
	Situation dans l'œuvre du concepteur	Ce critère permet de positionner le bâtiment dans le corpus de son maître d'œuvre (architecte, ingénieur, constructeur). Cela permet d'évaluer le niveau de maturité technique, esthétique ou stylistique du concepteur au moment de la réalisation du bâtiment. Il est alors possible de déterminer si le bien immobilier inventorié constitue une pièce maîtresse ou unique dans l'œuvre de son concepteur, s'il est précurseur d'un changement dans son style ou s'il est simplement représentatif de son travail.
État d'authenticité	Association à une pratique ou à une technique traditionnelle	Ce critère renvoie à un bien immobilier pouvant témoigner d'une pratique, d'une technique ou d'un mode de vie traditionnel. Le bien sera donc évalué en fonction de la conservation de caractéristiques pouvant témoigner de cette pratique, technique ou mode de vie.
	Intégrité formelle et architecturale	Ce critère renvoie à l'état actuel du bien par rapport à son état d'origine. Si le bâtiment conserve la majorité ou plusieurs de ces composantes architecturales d'origine, son intégrité architecturale sera plus grande que si elles ont été remplacées par des éléments modernes ou d'imitation.
Valeur d'usage	Pérennité de l'usage	<p>Ce critère permet de déterminer si le bien a conservé son usage d'origine ou si, au contraire, il a changé de vocation(s) au fil du temps.</p> <p>Ce critère permet également d'évaluer la capacité du bien immobilier à accueillir un nouvel usage sans avoir à être modifié de manière importante. Ainsi, la pérennité de l'usage d'un bien renvoie aussi bien à la préservation de sa fonction d'origine qu'à sa capacité à demeurer fonctionnel dans l'avenir, tout en conservant ses caractéristiques patrimoniales.</p>

Intérêt paysager	Point de repère	Ce critère permet de déterminer si le bien constitue un point de repère significatif dans le paysage urbain ou rural. Cela se traduit notamment par une situation particulière dans son environnement (ex. : tête d'îlot, retrait important par rapport à la rue) ou par des traits architecturaux remarquables, susceptibles de faciliter l'orientation d'un observateur (ex. : tour, clocher, saillie importante).
	Présence d'attributs particuliers	Ce critère permet de tenir compte d'éléments paysagers particuliers qui participent à l'intérêt du bien culturel. Par exemple, il peut s'agir d'arbres matures bordant une allée, d'un panorama sur un plan d'eau, d'un ensemble de bâtiments agricoles remarquables, etc.
	Association à un paysage culturel ou représentatif d'un paysage culturel	Ce critère permet d'évaluer la contribution d'un bien à un paysage culturel emblématique. Par exemple, une église contribue de manière significative à la qualité d'un paysage villageois, une ferme participe au paysage agricole.

Au final, la valeur patrimoniale globale devrait refléter les différents critères pris en compte :

Valeur exceptionnelle : Valeur à l'échelle nationale, c'est-à-dire que la valeur patrimoniale dépasse largement l'échelle locale ou régionale. Il s'agit d'éléments rares, d'équipements spécialisés qui sont des points de repère dans le paysage ou qui ont joué un rôle historique majeur dans le développement d'un lieu. Ayant habituellement déjà une valeur patrimoniale reconnue par le milieu, plusieurs des biens de valeur exceptionnelle sont classés ou cités immeubles patrimoniaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Valeur supérieure : Valeur forte à l'échelle locale ou régionale, au-dessus de la moyenne des biens patrimoniaux recensés. Il s'agit d'éléments qui se démarquent sur plusieurs critères et qui sont bien préservés dans l'ensemble. Leur valeur patrimoniale est habituellement reconnue dans le milieu ou évidente pour le non initié. Il peut s'agir d'une maison ancienne ayant conservé ses principaux attributs, d'une église richement ornée, d'un presbytère.

Valeur bonne : Valeur qui rejoint un nombre important de biens culturels qui sont dans la moyenne, c'est-à-dire qui possèdent des attributs intéressants ou significatifs qui permettent de statuer sur leur ancienneté, leur intérêt architectural (ex. : style) et leur appartenance à un paysage donné ou un ensemble architectural sans nécessairement se démarquer de façon importante. Il peut s'agir de maisons de styles courants (néoclassique québécoise, mansardée,

vernaculaire) qui ont préservé plusieurs de leurs caractéristiques, mais qui peuvent avoir subi quelques interventions réversibles (ex. : bardeau d'asphalte sur le toit, fenêtres changées).

Valeur moyenne : Valeur habituellement attribuée à des biens qui ont subi un nombre important de transformations réversibles qui brouillent un peu l'ancienneté, l'intérêt architectural (ex. : style) et l'appartenance à un paysage ou situé dans un environnement quelconque. Le potentiel patrimonial est toutefois encore important à la condition d'effectuer des travaux de mise en valeur.

Valeur faible : Valeur habituellement attribuée à des biens qui ont subi un nombre important de transformations irréversibles qui brouillent l'ancienneté et l'intérêt architectural, qui sont abandonnées ou dont la nouvelle fonction est incompatible avec l'architecture d'origine. Cela n'empêche pas que le bâtiment puisse posséder un bon potentiel de mise en valeur si des travaux adéquats étaient effectués.

Étape 6 : Rapport de synthèse

Cette étape a été consacrée à la rédaction du présent rapport de synthèse qui comprend une présentation des principaux courants architecturaux, un portrait de chacune des 20 municipalités de la MRC du Granit ainsi qu'un bref diagnostic de l'état actuel du patrimoine bâti de la région. Ces constats touchent l'état physique, l'état d'authenticité et la valeur patrimoniale du corpus. Des recommandations pour la conservation et la mise en valeur des biens patrimoniaux de la MRC sont ensuite énoncées de façon générale, puis par municipalité.

Produits livrés

Les outils suivants ont été déposés à la MRC du Granit :

- Un rapport de synthèse en version numérique (word et pdf) et en version imprimée et reliée (3 copies), comprenant la méthodologie employée, la présentation des principaux courants architecturaux, le portrait des 20 municipalités du territoire, un diagnostic général, des recommandations de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti en plus des annexes;
- La base de données contenant les 2210 biens de l'inventaire sous la plate-forme File Maker Pro ainsi qu'un tableau Excel correspondant et les fiches en format PDF regroupées par municipalité.
- Les photographies numériques originales en haute résolution archivées sur des DVD.

Les courants architecturaux

Également désigné par l'appellation « style » ou « typologie formelle », le courant architectural se définit comme un ensemble de règles ou de caractères formels qui permettent de classer des bâtiments dans une catégorie. Les courants architecturaux sont surtout reconnaissables par leur volume général et plus particulièrement par la forme du toit qui témoigne de l'évolution des techniques de construction, ainsi que par le type d'ornements et de saillies issus de diverses influences architecturales.

D'abord d'esprit français, l'architecture traditionnelle québécoise a ensuite été influencée par le néoclassicisme britannique. Il en a résulté, au 19^e siècle, un modèle de maison dite québécoise d'influence néoclassique, qui est à la fois une synthèse des influences françaises et anglaises et le fruit d'une adaptation au climat. Par la suite, le style Second Empire a fait son apparition, suivi des modes américaines. La fin du 19^e siècle a été particulièrement faste par rapport à la diversité des influences stylistiques. Au 20^e siècle, les courants industriels ou artisanaux, ainsi que la modernité internationale ont largement contribué à la définition de l'architecture des villes et des banlieues. À travers ces métissages culturels, les Québécois ont su créer une architecture originale adaptée aux milieux ruraux, villageois, de villégiature ou suburbains.

La plupart des bâtiments patrimoniaux identifiés dans la MRC du Granit peuvent être reliés aux courants architecturaux québécois présentés ici, ou du moins s'y apparenter. Notons que l'architecture de la région, largement influencée par les modes américaines, est parfois métissée et qu'un bâtiment peut parfois être à cheval entre deux courants architecturaux. C'est pourquoi on parle plutôt d'influences stylistiques ou d'emprunts d'éléments à une typologie donnée plutôt qu'à des styles « purs ». Les courants architecturaux les plus fréquemment rencontrés dans l'architecture domestique de la MRC du Granit, sont les suivants :

- La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique
- Le style Second Empire et la maison à mansarde
- L'éclectisme victorien
- Le cottage vernaculaire américain de 1 ½ étage
- Le cottage vernaculaire américain avec mur pignon en façade
- Le cottage vernaculaire avec lucarne pignon
- Le cottage vernaculaire américain avec plan en L
- La maison cubique
- La maison boomtown
- L'architecture de villégiature

La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique

Ce type de maison, également appelé « maison traditionnelle québécoise d'inspiration néoclassique », apparaît au Québec dans la première moitié du 19^e siècle puis se répand dans les milieux urbains, villageois et ruraux jusqu'au début du siècle suivant. Ses formes sont en partie héritées des habitations du Régime français, tout en étant influencées par l'architecture néoclassique que les nouveaux architectes britanniques diffusent dans la colonie. Les résidences s'adaptent également aux particularités du territoire et du climat canadiens. Ainsi, le toit à deux versants se prolonge sur les façades avant et arrière, et ses larmiers recourbés protègent une galerie aménagée sur la façade principale. Les ouvertures sont disposées symétriquement, la toiture est dotée de lucarnes à pignon et l'ornementation sobre puise dans le vocabulaire classique. Une cuisine d'été reproduisant les mêmes formes est souvent annexée à la maison. Ce modèle de résidence se trouve surtout dans les villages anciens du Québec, mais ses variantes plus tardives sont également présentes dans les régions de peuplement plus récent.

La MRC du Granit compte quelques exemples de maisons traditionnelles québécoises, qui sont parfois à mi-chemin entre ce type et le cottage vernaculaire américain. Le prolongement du toit, les larmiers recourbés et les lucarnes à pignon sont toutefois des caractéristiques permettant de les associer à la maison traditionnelle québécoise.

Principaux éléments caractéristiques :

- Corps de bâtiment rectangulaire à un étage et demi, légèrement exhaussé du sol et reposant sur un solage en pierres;
- Toit à deux versants se prolongeant à l'avant et à l'arrière par des larmiers recourbés, traditionnellement recouvert de tôle et comportant souvent des lucarnes à pignon;
- Ouvertures réparties symétriquement, fenêtres à battants à grands carreaux;
- Galerie en bois aménagée en façade, parfois sur plus d'un côté;
- Parement de planches de bois, de bardeau de cèdre ou de maçonnerie de brique;
- Ornementation sobre puisant dans le vocabulaire classique;



La Maison René-Robert à Lac-Drolet (705, rue Principale), cité immeuble patrimonial, est l'un des meilleurs exemples de maison traditionnelle québécoise dans la région



Maison située au 22, rue Principale Est à Notre-Dame-des-Bois.



Le 59, rang Saint-Michel à Lambton présente une toiture à versants recourbés protégeant une galerie.



La résidence située au 150, 1^{er} Rang à Saint-Romain comporte plusieurs caractéristiques associées à la maison traditionnelle québécoise : galerie protégée par le versant du toit, cuisine d'été, lucarne-pignon.

Le style Second Empire et la maison à mansarde

L'architecture d'inspiration Second Empire fait son apparition au Québec dans la seconde moitié du 19^e siècle, plus précisément dans les années 1870. Elle prend sa source dans l'architecture développée à Paris sous le règne de Napoléon III (1852–1870). Elle est d'abord réservée à l'architecture monumentale, dont les bâtiments institutionnels et les maisons cossues, avant d'être simplifiée et popularisée dans l'architecture domestique des villages québécois. La maison à mansarde constitue une version populaire et modeste du style Second Empire. En effet, de cette architecture monumentale, elle conserve la toiture typique composée d'un terrasson (partie supérieure presque plate) et d'un brisis (partie inférieure abrupte) qui présente le net avantage de dégager complètement l'espace des combles et de procurer ainsi à la résidence un second étage entièrement habitable. De plus, la silhouette qui résulte de ce style architectural confère une élégance au bâtiment qui est appréciée des villageois.

La MRC du Granit comprend peu d'exemples de bâtiment Second Empire à proprement parler, mais la variante simplifiée que constitue la maison à mansarde se retrouve cependant dans plusieurs municipalités. Il s'agit le plus souvent de résidences rurales de dimensions modestes, à l'ornementation sobre, et coiffées d'un toit mansardé.

Principaux éléments caractéristiques :

- Corps de bâtiment rectangulaire à deux ou trois étages, légèrement exhaussé du sol;
- Toit brisé à la Mansart, à deux versants ou à quatre versants, dont le brisis et le terrasson sont traditionnellement recouverts de tôle;
- Revêtements : parement de planches de bois, de bardeau de cèdre ou de maçonnerie de brique;
- Présence fréquente d'une galerie protégée d'un auvent indépendant sur une ou plusieurs façades;
- Composition habituellement symétrique et répartition régulière des ouvertures;
- Ouvertures rectangulaires ou à arc surbaissé, fenêtres à battants à six carreaux, ou à guillotine, lucarnes à pignon dans le brisis;
- Ornementation sobre située au niveau des ouvertures ou des prolongements extérieurs : chambranles, planches cornières, corniche sous le brisis, boiserie sur les lucarnes ou sur la galerie.



Le 680, rue Principale à Lac-Drolet est un exemple représentatif de la maison à mansarde. Une galerie l'entoure sur deux façades.



Dans la municipalité de Frontenac, le 3501, 3^e Rang est un autre exemple intéressant de maison à mansarde. Une longue véranda a été ajoutée sur deux côtés.



L'architecture du moulin Bernier, à Courcelles (100, rue du Moulin) s'inspire également de la maison mansardée. Il s'agit d'un exemple de bâtiment plus volumineux, à fonction non résidentielle.



La maison située au 9, route 263 Sud à Marston est une maison à mansarde à quatre versants revêtue de brique.

L'éclectisme victorien

Au 19^e siècle, sous le Régime britannique, la colonie connaît une expansion démographique et économique sans précédent. Cet essor est accompagné par un besoin accru d'immeubles et par l'apparition de nouvelles fonctions (palais de justice, casernes d'incendie, collèges spécialisés, banques, etc.). L'arrivée d'ingénieurs militaires et d'architectes de Grande-Bretagne modifie les manières de construire. Les spécialistes britanniques ou écossais possèdent une formation académique poussée qui tranche avec celle des maîtres d'œuvre des siècles précédents formés en atelier. En plus de leur formation, ils possèdent des connaissances théoriques et la capacité à élaborer un projet sur papier en suivant des conventions précises. Ils contribuent ainsi au dépassement de l'architecture traditionnelle par l'introduction et la diffusion de nouveaux styles issus d'Europe.

Le courant romantique en Europe, qui pourfend l'architecture trop codifiée et austère issue du classicisme, favorise l'émergence de styles historiques aussi appelés *Revivals* ou néo-styles. Ces nouveaux styles s'inspirent de l'architecture des siècles précédents en Europe (Moyen-âge et Renaissance) et empruntent des caractéristiques aux églises, cathédrales, châteaux, manoirs et autres monuments du passé. Les édifices arborant ces styles font forte impression auprès de l'élite bourgeoise et se répandent partout en Amérique du Nord. Si au départ, chacun des styles (néogothique, néo-Queen Anne, néo-Renaissance, etc.) est reproduit avec soin, les architectes découvrent rapidement que les compositions mélangeant plusieurs styles peuvent créer des immeubles plus originaux. C'est ce qu'on appelle l'éclectisme architectural. Ainsi, certaines résidences cossues s'imprègnent de l'éclectisme de la période victorienne en reproduisant des éléments empruntés à divers styles afin de présenter une composition unique permettant aux propriétaires de se démarquer.

Sur le territoire de la MRC du Granit, l'architecture éclectique s'observe en quelques exemples dans la plupart des municipalités. Les bâtiments associés à ce courant sont souvent des résidences cossues, des presbytères, des auberges, etc. À noter que la MRC possède plusieurs lieux de culte construits dans le style éclectique, dont quelques exemples remarquables comme l'église de Saint-Vital à Lambton, située à l'intérieur d'un site patrimonial cité.

Principaux éléments caractéristiques :

- Corps de bâtiment vaste, très articulé, au plan asymétrique, avec de nombreuses saillies et avancées;
- Toitures irrégulières composées de pignons ou de tourelles;
- Revêtements de mur et de toiture variés (pierre, brique, bardeau ou planches de bois, tôle) : amalgame de plusieurs matériaux et couleurs sur un même immeuble;
- Présence de galeries et de balcons couverts et ornementés;
- Variété des types d'ouvertures sur un même bâtiment et présence de fenêtres en baie et d'oriels;

- Ornements variés empruntés à différents styles : fronton, pinacles, épis, dentelles de bois, corniches, etc.;
- Chaque œuvre est unique et possède ses propres caractéristiques.



L'architecture élégante du presbytère de Saint-Hubert à Audet (244, rue Principale) a toujours fait l'orgueil de la paroisse.



Cette résidence située au 4999, rue Milette à Lac-Mégantic possède une tourelle imposante, des ouvertures de types variés et des boiseries qui l'associent à l'éclectisme victorien.



Cette maison cossue située au 124-126, rue du Pont à Saint-Ludger est caractéristique de l'architecture éclectique notamment par ses nombreuses saillies et son ornementation élaborée.



Le 612, rue Principale à Saint-Sébastien présente une volumétrie complexe et des boiseries ornementales.

Le cottage vernaculaire américain de 1 ½ étage

Le phénomène de la standardisation des matériaux, de la mécanisation du travail et de la diffusion de plans types par le biais de catalogues et de revues à grande échelle à travers l'Amérique du Nord a donné naissance à un nouveau type d'architecture dès la fin du 19^e siècle. Communément désigné sous le terme d'architecture vernaculaire américaine, ce courant architectural est caractérisé par la facilité d'accès aux plans et aux matériaux, de même que par sa construction à faible coût. Développée aux États-Unis, cette architecture a connu une grande popularité et a contribué à la croissance rapide des villes. Elle se distingue peu d'un point de vue stylistique puisqu'elle reprend souvent les types architecturaux du siècle précédent en les simplifiant. Là où elle innove, c'est en ce qui a trait aux matériaux et aux éléments architecturaux. Les premiers sont usinés, tels que les poutres et les planches, tandis que les seconds, notamment les portes et les fenêtres, sont standardisés et distribués par catalogues. Les nombreux moulins à scie, qui prolifèrent au 19^e siècle dans les régions de colonisation, permettent également aux colons de s'approvisionner en planches et même de se procurer des portes, des fenêtres et des ornements en bois en vente dans les « boutiques à bois » attenantes à plusieurs moulins. Les magasins généraux permettent quant à eux de commander par catalogue.

L'architecture vernaculaire américaine se décline sous plusieurs variantes. Il s'agit de la typologie la plus répandue dans la MRC du Granit. Pour cette raison, nous la présentons selon ses principales variantes, soit le **cottage vernaculaire américain de 1 ½ étage**, le **cottage vernaculaire avec mur pignon en façade**, le **cottage vernaculaire avec lucarne pignon** et le **cottage vernaculaire avec plan en « L »**.

La variante du **cottage vernaculaire américain de 1 ½ étage** constitue le type de base. D'un point de vue formel, elle se distingue peu des modèles traditionnels érigés depuis la colonisation, mais les formes sont généralement simplifiées. Le cottage vernaculaire américain présente un plan rectangulaire, une élévation d'un étage et demi et un toit à deux versants droits. La galerie est protégée d'un auvent indépendant. Des volumes annexes peuvent être ajoutés au volume principal au fil des années et des occupants successifs.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume simple d'un étage et demi;
- Toiture à deux versants à pente moyenne;
- Revêtements variés : bardeau ou planches de bois, bardeau d'amiante-ciment ou autres matériaux légers;
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant. La galerie est parfois transformée en véranda vitrée;
- Portes en bois et fenêtres à battants ou à guillotine usinées en bois, disposées de façon symétrique;
- Présence ou non de lucarnes de divers types (à pignon, triangulaire, en appentis, à croupe);

- Éléments d'ornementation standardisés : chambranles, planches cornières, frontons, boiseries décoratives.



La maison située au 141, rue Principale Ouest à Notre-Dame-des-Bois est un cottage vernaculaire américain doté d'une annexe latérale et d'une galerie frontale.



Le 460, rue Saint-Augustin à Saint-Augustin-de-Woburn est un exemple de cottage vernaculaire à l'ornementation soignée.



Ce cottage vernaculaire est situé au 438, rue Principale à Piopolis.



Le 95, route 161 Sud à Stornoway constitue une variante avec galerie sur plus d'une façade et petite lucarne-pignon.

Le cottage vernaculaire américain avec mur pignon en façade

Cette variante, fréquente aux États-Unis et dans les municipalités québécoises près des frontières américaines, constitue un pivotement sur 90 degrés du cottage vernaculaire américain afin de disposer le mur pignon face à la voie publique. L'entrée principale est généralement au centre du mur-pignon, composé avec symétrie. Les retours de l'avant-toit sont fréquents et esquissent l'amorce d'un fronton évoquant les temples grecs, d'où l'appellation néo-grec qui qualifie parfois cette variante de l'architecture vernaculaire américaine.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume simple d'un étage et demi avec mur-pignon tourné vers la façade;
- Toiture à deux versants à pente forte ou moyenne;
- Revêtements variés : brique, bardeau ou planches de bois, bardeau d'amiante-ciment ou autres matériaux légers;
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant, souvent transformée en véranda vitrée;
- Portes en bois et fenêtres à battants ou à guillotine usinées en bois;
- Présence ou non de lucarnes de divers types (à pignon, triangulaire, en appentis, à croupe);
- Éléments d'ornementation standardisés : chambranles, planches cornières, frontons, boiserie décoratives.



Le 5022, rue Champlain à Lac-Mégantic présente des retours de corniche et une répartition symétrique des ouvertures, ce qui compose une façade harmonieuse.



Le 7339, route 263 à Nantes est un exemple typique de cottage vernaculaire avec pignon en façade. Très bien préservée, la maison possède toutes ses composantes d'origine.



Cette résidence située au 999, chemin de Piopolis à Val-Racine présente un mur-pignon face à la rue.



Un exemple de cottage avec façade pignon situé en milieu villageois (4571, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Whitton).

Le cottage vernaculaire avec lucarne pignon

Cette variante de l'architecture vernaculaire américaine est l'une des typologies les plus répandues sur le territoire de la MRC du Granit. Elle est présente dans toutes les municipalités, et l'on retrouve même dans certains noyaux villageois des séries de maisons de ce modèle alignées l'une à côté de l'autre. Ce type architectural est parfois aussi appelé « maison néogothique ». En effet, la lucarne triangulaire centrale souligne la verticalité et évoque les ouvertures ogivales et les gâbles de l'architecture néogothique. Pour le reste, ce modèle possède les mêmes caractéristiques que le cottage vernaculaire américain, mais il est quelques fois un peu plus orné. On retrouve même quelques exemples de lucarnes doubles ou triples.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume simple d'un étage et demi;
- Toiture à deux versants à pente moyenne
- Revêtements variés : bardeau ou planches de bois, bardeau d'amiante-ciment ou autres matériaux légers;
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant;
- Portes en bois et fenêtres à battants ou à guillotine usinées en bois, disposées de façon symétrique;
- Présence d'une grande lucarne triangulaire au centre du toit, supportant parfois un balcon. Cette lucarne peut parfois être double ou triple;
- Ornements standardisés : chambranles, planches cornières, frontons, boiserie décoratives. Ce modèle est parfois plus orné que le cottage vernaculaire américain de base.



La maison située au 600, 8^e Rang Sud à Courcelles est un exemple très bien conservé de cottage vernaculaire américain avec lucarne-pignon.



Le 54, route 108 à Lambton est enjolivé par une galerie ornée et des persiennes.



Le 462, rue Principale à Piopolis constitue une variante avec série de trois lucarnes-pignons en façade.



Le 120, 1^{er} Rang à Saint-Romain.

Le cottage vernaculaire américain avec plan en L

Le pittoresque est un mouvement artistique anglais du 19^e siècle, tributaire du mouvement romantique, qui favorise la vie à la campagne, les habitations chaleureuses, les paysages naturels et la nostalgie des formes du passé. Les résidences qui en découlent sont souvent érigées au sein d'un paysage enchanteur. Les matériaux et la forme des composantes établissent un lien particulier avec leur environnement naturel tout en employant les façons de construire de l'architecture vernaculaire américaine. Le lien étroit avec la nature se manifeste par l'utilisation de matériaux naturels (pierre, bois, crépi) qui se fondent dans leur milieu, par la présence de galeries, de vérandas et de vastes ouvertures qui rapprochent les occupants de la nature et par certains motifs ornementaux qui s'inspirent de formes végétales. Ces cottages sont plus grands et possèdent généralement un plan en « L » avec un mur pignon en avancée. Avec leur grande galerie et les nombreuses boiseries, ils prennent l'apparence de vastes demeures champêtres.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume d'un étage et demi avec un plan en « L » et l'un des deux pignons tourné vers la façade;
- Toiture à deux versants à pente forte ou moyenne;
- Revêtements variés : brique, bardeau ou planches de bois, bardeau d'amiante-ciment ou autres matériaux légers;
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant souvent sur plus d'une façade, parfois transformée en véranda vitrée;
- Portes en bois et fenêtres à battants ou à guillotine usinées en bois, présence fréquente de fenêtres en baie (*bowwindow*);
- Présence ou non de lucarnes de divers types (à pignon, triangulaire, en appentis, à croupe);
- Ornements standardisés et nombreux : chambranles, planches cornières, frontons, boiseries décoratives, consoles cornières.



La résidence Odilon-Bilodeau, à Courcelles (214, rue Principale) est un bon exemple de cottage vernaculaire américain à plan en « L ». Le bâtiment est cité immeuble patrimonial



Le 3848, rue Villeneuve à Lac-Mégantic constitue une variante avec revêtement en brique.



Cette maison située au 93, route 214 à Milan s'inspire de l'esprit pittoresque par sa longue galerie ornée et son aménagement paysager.



Cette résidence vernaculaire avec plan en « L » est située à Stratford (2408, chemin de Stratford).

La maison cubique

L'architecture vernaculaire industrielle est issue du même phénomène de la standardisation des matériaux et de la mécanisation du travail qui a révolutionné toute l'architecture américaine à la fin du 19^e siècle. Développée aux États-Unis, cette architecture a connu une grande popularité et a contribué à la croissance rapide des villes industrielles. Les modèles de maisons économiques et qui peuvent se construire rapidement ont été très populaires partout en Amérique du Nord pour loger des ouvriers à faible coût. Certaines compagnies construisaient même des maisons en série pour loger leur main-d'œuvre. Bien sûr, ces modèles américains ont traversé la frontière et ont influencé l'architecture des Cantons-de-l'Est. L'architecture vernaculaire industrielle se décline principalement en deux variantes dans la MRC du Granit, soit la **maison cubique** et la **maison *Boomtown***.

La maison cubique apparaît dans le dernier quart du 19^e siècle. Ce modèle strictement résidentiel est également appelé *Four Squares* ou *American foursquare house* en anglais. Son intérêt réside dans les dimensions de son espace habitable. En effet, le plan de forme carrée, dont l'aménagement permet la superposition de deux étages entiers, confère à la maison cubique de vastes dimensions dignes des maisons bourgeoises. La maison cubique possède une ornementation qui varie en fonction des goûts et des moyens financiers des occupants. Assez répandu dans la MRC du Granit, ce modèle se décline sous différents aspects selon les matériaux, les saillies et les éléments décoratifs utilisés.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volumétrie cubique, plan carré ou rectangulaire de deux étages légèrement surhaussé du sol;
- Toit en pavillon ou à croupes (quatre versants) à faible pente recouvert de tôle ou de bardeau d'asphalte. Quelques variantes à toit plat;
- Revêtements extérieurs variés : briques, planches de bois, bardeaux de cèdre, bardeau d'amiante-ciment ou autres revêtements légers;
- Galerie couverte aménagée en façade, parfois sur plus d'un côté, un balcon est parfois présent à l'étage;
- Distribution régulière des ouvertures;
- Fenêtres à battants à grands carreaux, parfois avec imposte, ou à guillotine;
- Présence ou non de lucarnes de divers types (à pignon, triangulaire, en appentis, à croupe);
- Ornementation variable selon le statut social du propriétaire. Présence d'une corniche élaborée lorsque le toit est plat.



Le 192, rue Principale à Saint-Ludger présente une façade symétrique.



Un exemple de maison cubique situé au 200, 6^e Rang à Courcelles.



Maison cubique à toit plat située au 536, rue Saint-Augustin à Saint-Augustin-de-Woburn.



Le volume cubique de cette maison située au 563, route 108 Est à Stornoway est coiffé d'une corniche à consoles.

La maison *boomtown*

L'introduction des charpentes à claire-voie qualifiées *d'American Boomtown* coïncide avec la croissance rapide des villes américaines, à l'essor démographique important. Cette architecture se développe surtout après la crise économique de 1870. Elle constitue alors une option de construction à la fois économique et rapide dans les villes-champignons à forte croissance industrielle. L'architecture *boomtown* est employée tant pour les résidences que pour les magasins et hôtels. Les familles ouvrières s'y logeront massivement entre 1880 et 1920. Ces habitations sont relativement courantes dans la MRC et se retrouvent surtout dans les noyaux villageois et urbains; la ville de Lac-Mégantic en compte de nombreux exemples. En plus des maisons, plusieurs bâtiments commerciaux et édifices à logements multiples (principalement des duplex) s'inscrivent dans ce courant. On les remarque principalement à leur parapet, aussi appelé façade postiche, qui orne la partie supérieure de la façade.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume cubique ou rectangulaire, généralement de deux étages, peu dégagé du sol;
- Toiture plate ou à faible pente cachée par un parapet;
- Parement de planches à clin ou revêtement en brique;
- Peu de saillies à l'exception d'une galerie protégée d'un auvent, d'un balcon à l'étage ou d'escaliers extérieurs;
- Distribution régulière des ouvertures, fenêtres à guillotine ou à battants avec imposte;
- Ornementation concentrée dans la partie supérieure de la façade au moyen d'une corniche ou d'un parapet;
- Autres éléments d'ornementation discrets : chambranles, planches cornières, platebandes en brique, etc.



Maison *boomtown* située au 3559, rue Choquette à Lac-Mégantic.



Le 50, 9^e Rang à Saint-Robert-Bellarmin est une maison *boomtown* à deux étages avec galerie et balcon.



Cette ancienne école de rang de Val-Racine (981, chemin de Piopolis) est surmontée d'un parapet.



Cet atelier situé au 194, rue Principale à Saint-Ludger est un bel exemple de style *boomtown*.

L'architecture de villégiature

L'architecture de villégiature prend naissance avec le courant pittoresque, mouvement artistique anglais du 19^e siècle, tributaire du romantisme, qui favorise la vie à la campagne et les habitations avec vue sur le paysage pour les plus aisés. Au 20^e siècle, l'architecture de villégiature prend de l'ampleur avec la démocratisation du phénomène qui atteint la classe moyenne. Elle est alors plus répandue, mais également plus variée. L'architecture de villégiature n'est pas un style en soi mais plutôt un mode d'habitation. Elle n'est pas reconnaissable par un élément architectural en particulier, mais davantage par le lien qui s'établit entre le bâtiment et la nature ainsi que l'importance de l'environnement naturel qui l'entoure. Ce sont principalement les dimensions modestes, l'emplacement et la fonction saisonnière qui distinguent ces habitations qui sont souvent dissimulées dans la végétation ou implantées sur les rives d'un plan d'eau. L'importance accordée à l'intégration au paysage se remarque dans les longues galeries et vérandas, les grands balcons et les terrasses imposantes, l'utilisation de matériaux naturels ainsi que la fenestration abondante. L'architecture de villégiature peut être plus monumentale ou plus modeste, très élaborée ou plus simple. Elle comprend notamment tous les chalets, mais aussi les auberges et les gîtes, les camps de chasse et pêche ainsi que quelques maisons de campagne plus cossues.

Dans la MRC du Granit, la nature grandiose ponctuée de montagnes et de lacs attire les villégiateurs depuis le tournant du 20^e siècle. Des amateurs de chasse et pêche y ont construit des chalets, dont plusieurs chalets en bois rond très bien préservés dans la municipalité de Frontenac.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume habituellement d'un seul étage avec toit à deux versants ou à faible pente, fondation peu profonde ou volume sur pilotis;
- Corps de logis pouvant présenter un plan articulé selon des agrandissements effectués;
- Matériaux de revêtements naturels : bois rond, planches de bois, bardeau de bois, pierre;
- Importance des prolongements extérieurs : véranda ou galerie sur plusieurs façades protégée par un avant-toit, terrasse, balcon, etc.;
- Ouvertures variées, présence de portes-fenêtres ou de fenêtres jumelées orientées vers le lac ou un panorama d'intérêt;
- Ornementation généralement peu élaborée;
- Cadre naturel et aménagements paysagers omniprésents.



Dans la municipalité de Frontenac, plusieurs chalets ont été construits en bordure du lac Araignée sur le chemin Maccanamac au début du 20^e siècle. Ils ont servi, et servent toujours, à loger des membres d'un club privé de chasse et pêche. Ici, le 6, chemin de Maccanamac.



Un autre chalet du chemin Maccanamac (no.7).



Maison de villégiature située au 716, route 263 à Lambton.



Une autre maison de villégiature située au 686, route 263 à Lambton.

Portrait patrimonial des municipalités de la MRC du Granit

Les présents portraits des 20 municipalités faisant partie de la MRC du Granit font ressortir, d'une part, l'histoire du développement de chacun de ces territoires et, d'autre part, les principaux éléments identitaires du patrimoine bâti et culturel qu'on y retrouve. L'identification de ces éléments patrimoniaux, qui n'est pas exhaustive, est accompagnée d'une galerie de photographies qui illustrent les biens patrimoniaux de plus grande valeur. La base de données accompagnant ce rapport donne quant à elle un aperçu plus exhaustif du patrimoine bâti présent dans chacune des municipalités.

Audet

Chercheurs d'or et colons

La municipalité d'Audet naît avec la colonisation du canton de Spalding (parfois orthographié « Spaulding ») à la fin du 19^e siècle. Ce territoire situé en altitude, dans les montagnes Appalaches au nord-est du lac Mégantic, demeure longtemps inhabité sauf par une ou deux familles amérindiennes de la tribu des Abénaquis. Quelques chercheurs d'or parcourent également la région entre 1840 et 1883, sur les rives de la rivière Chaudière. À partir de 1885, les premiers colons, des familles canadiennes-françaises, s'installent sur leurs lots. Parmi les pionniers figure Michel Audet (1832–1903), originaire de Saint-Anselme, ainsi que sa femme et ses enfants. Audet et ses descendants défrichent une bonne partie des terres de la future paroisse, soit 28 lots en tout. Michel Audet est également le premier maître de poste de la colonie de Saint-Charles-de-Spalding, nom que l'on donne à la localité à ses débuts. Le bureau de poste est situé dans sa maison en pièce-sur-pièce.

La mission catholique Saint-Charles-Borromée, fondée durant ces années, est érigée en paroisse en 1901 sous le vocable de Saint-Hubert de Spalding. Ce nouveau nom est choisi en l'honneur du vicaire général du diocèse, Mgr Hubert-Olivier Chalifoux. En 1902, une première église est construite ainsi que le presbytère, aménagé à partir de l'ancienne chapelle. Agrandi en 1909, ce presbytère est toujours à sa place aujourd'hui, au cœur du village. Son élégante architecture éclectique était, dit-on, l'orgueil de la paroisse; le bâtiment a changé de vocation mais il est heureusement très bien préservé. L'église actuelle est bâtie en 1970–1971 pour remplacer le premier lieu de culte devenu désuet.

À la mémoire du pionnier

En 1959, la municipalité de Saint-Hubert-de-Spalding est renommée Audet en mémoire du pionnier et maître de poste. Ce nom était par ailleurs déjà utilisé pour désigner le bureau de poste et la municipalité scolaire.

Aujourd'hui, Audet est un petit village paisible vivant principalement de la forêt, de l'agriculture, de l'acériculture et du tourisme saisonnier. La chasse et la pêche y sont pratiquées, ainsi que la randonnée pédestre. Le secteur est d'ailleurs riche en panoramas et paysages montagneux; située à 535 mètres d'altitude, Audet est l'une des plus hautes municipalités du Québec. Une promenade à travers ses routes de campagnes, dont le chemin Vallerand, offre des points de vue magnifiques. Échelonnés le long de ces routes se trouvent également de beaux bâtiments agricoles et des maisons rurales traditionnelles.



Le village d'Audet vers 1950. Tiré de site web de la Municipalité.



Photographie ancienne du presbytère. Tiré de l'Album du centenaire de la paroisse 1902-2002.;



Le presbytère dans son état actuel.



L'église Saint-Hubert actuelle ouverte en 1971.



Grange-étable ayant conservé une belle intégrité, située en face du 66, chemin Vallerand.



Le 97, chemin Vallerand.



Le 102, chemin Vallerand.



Le chemin Vallerand dans un paysage grandiose.



Panorama sur les montagnes environnantes à partir de la route 204.

Références :

- Comité du centenaire d'Audet. *Paroisse Saint-Hubert. Audet 1902-2002*. Éditions Louis Bilodeau et Fils Ltée, 2001, 375 p.
- Site web de la municipalité : <http://www.munaudet.qc.ca/>

Courcelles

Un moulin et un chemin de fer

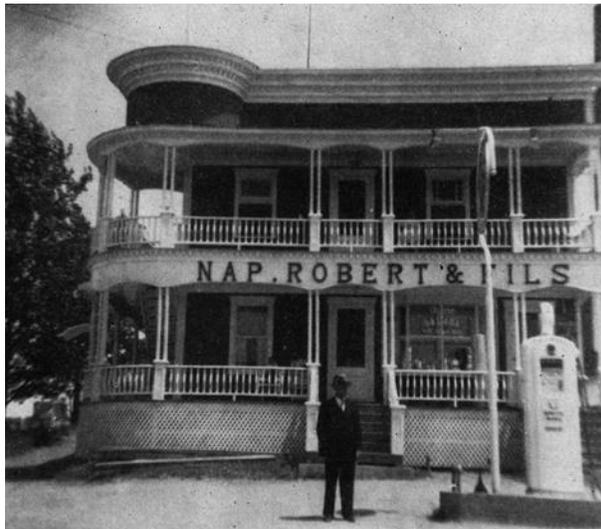
Les premiers colons à s'installer sur le territoire de la municipalité de Courcelles, dans le canton de Lambton, arrivent vers 1851. La rivière aux Bluets et ses cascades constituent un lieu propice à la colonisation; un barrage de billes de bois et un moulin à scie et à farine y sont construits en 1865 par Pierre Morin. En 1888, le barrage et le moulin sont reconstruits un peu plus loin sur la rivière : il s'agit de l'actuel moulin Bernier et du barrage toujours présent au cœur du village. Le moulin dessert alors plusieurs familles établies dans les environs. L'activité générée par ce site influence certainement le choix de la compagnie ferroviaire *Quebec Central* de construire en 1895 un tronçon de sa voie ferrée, reliant la Beauce à Lac-Mégantic, à proximité du moulin. Une gare portant le nom de Lambton Station est également érigée sur le site. Rapidement, ces infrastructures attirent l'établissement de nouvelles familles dans le secteur, et plusieurs maisons se construisent aux alentours. Le hameau devenu village amène la création de la paroisse Sainte-Martine en 1903 et l'érection civile de la municipalité sous le nom de Courcelles, étant donné que les noms de Lambton et de Sainte-Martine étaient déjà associées à d'autres municipalités, ceci occasionnant des erreurs au bureau de poste. Le toponyme choisi honore la mémoire du huitième gouverneur de la Nouvelle-France, Daniel de Rémy de Courcelles (1626-1698).

Le patrimoine mis en valeur

Le transport ferroviaire décline en popularité à partir des années 1940, mais la municipalité de Courcelles demeure prospère notamment grâce à l'agriculture et à quelques industries, dont la compagnie Chemises Perfection qui constitue encore de nos jours un employeur important. La gare est démolie en 1969, le transport par train cesse vers 1985 et les rails sont démantelés au début des années 1990. La municipalité conserve toutefois le pont de fer enjambant la rivière, une section de la voie ferrée et un wagon de queue afin de rappeler l'importance du transport ferroviaire dans le développement et l'histoire de Courcelles. Ces éléments, ainsi qu'un belvédère avec vue sur la rivière et son barrage, sont mis en valeur dans un parc aménagé près du moulin Bernier. Celui-ci est cité immeuble patrimonial par la municipalité en 1992 et restauré en 2002-2003. Le bâtiment abrite un centre d'interprétation de la vue rurale et met en valeur le patrimoine des six municipalités du bassin de la rivière aux Bluets. Le parc de l'ancienne gare, situé à proximité, constitue une autre aire de repos, faisant du noyau villageois de Courcelles un lieu accueillant pour les visiteurs.

L'église Sainte-Martine et son presbytère, érigés en 1903 et 1904, sont légèrement excentrés par rapport au noyau formé par le parc de l'ancienne gare et le moulin. Ces bâtiments de belle facture, à l'architecture d'inspiration néoclassique, valent le détour, de même que le cimetière d'un beau calvaire avec personnages. Le patrimoine bâti courcellois comprend également plusieurs résidences remarquables, dont les plus anciennes et les mieux conservées ont été

cités immeubles patrimoniaux par la municipalité (maison François-Goulet, résidence Odilon-Bilodeau, maison Roland-Morin et atelier Tardif), ainsi que quelques bâtiments agricoles d'intérêt. Une promenade sur l'avenue Sainte-Martine, sur la rue Principale et sur le 8^e Rang Sud permet de voir ces témoins du passé.



Ancien magasin général du village. Tiré de l'album souvenir du 100^e anniversaire de la paroisse Sainte-Martine.



Le presbytère qui n'a pas beaucoup changé. Tiré de l'album souvenir du 100^e anniversaire de la paroisse Sainte-Martine.



Le moulin Bernier, immeuble patrimonial cité, 100, rue du Moulin.



Le barrage sur la rivière aux Bluets.



Wagon de queue rappelant l'activité ferroviaire dans la municipalité.



Ancien pont ferroviaire en acier conservé comme vestige du passé ferroviaire du lieu.



L'église Sainte-Martine qui domine le noyau paroissial.



Le cimetière situé derrière l'église.



Le calvaire du cimetière et ses personnages.



L'atelier Tardif, cité immeuble patrimonial, au 105, avenue Sainte-Martine.



La maison François-Goulet, immeuble patrimonial cité, au 270, 8^e Rang Sud.



La maison Roland-Morin, immeuble patrimonial cité, au 107, avenue Sainte-Martine.



La maison Odilon-Bilodeau, immeuble patrimonial cité, au 214, rue Principale.



L'un des belles granges-étables à toit brisé de la municipalité de Courcelles, route 108.

Références :

- Comité des Fêtes du 100^e anniversaire. *Paroisse Sainte-Martine 1903-2003, Courcelles*. Éditions Louis Bilodeau et Fils Ltée, 2002, 768 p.
- Comité du 75^e anniversaire de Sainte-Martine de Courcelles. *Programme souvenir : mémoire des vingt-cinq dernières années de la paroisse de Sainte-Martine de Courcelles, 1903-1953-1978*. Sainte-Martine de Courcelles, s.d. 50 p.
- s.a. *Notes historiques sur la paroisse de Sainte-Martine de Courcelles, 1903-1953*. Courcelles, Comité exécutif du cinquantenaire de Courcelles, 1953. 128 p.
- Répertoire du patrimoine culturel du Québec (pour les bâtiments cités) : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>
- Site web de la municipalité de Courcelles : <http://muncourcelles.qc.ca/historique-et-profil/>
- Site web du Moulin Bernier : <http://www.moulinbernier.ca/>

Frontenac

Une mosaïque culturelle

La municipalité de Frontenac, dont le territoire s'insère entre la rive est du lac Mégantic et l'État du Maine, est constituée en 1882 par la réunion des cantons de Ditchfield et de Spaulding. Il s'agit au début d'une municipalité à vocation agricole, peuplée par divers groupes culturels installés le long des rangs et communiquant peu entre eux, les premières routes entretenues n'ouvrant qu'après 1890. Les pionniers du secteur sont principalement des loyalistes et des immigrants du Royaume-Uni, qui arrivent à partir des années 1870. Des Français, des Belges et des Suisses de religion protestante s'établissent également dans la région peu après. L'église anglicane St. John, érigée en 1889 sur le 4^e Rang, ainsi que le cimetière adjacent témoignent des débuts de la municipalité. Un monument rendant hommage aux pionniers de Ditchfield est d'ailleurs présent sur ce site patrimonial, cité par la municipalité en 2004.

Peu à peu, des familles canadiennes-françaises se joignent aux premiers arrivants, et le territoire devient entièrement habité dans la première moitié du 20^e siècle. La proximité de la ville de Lac-Mégantic et de la voie ferrée permet aux habitants de s'approvisionner en produits essentiels. Ceci explique également le fait qu'aucune industrie ne s'implante dans la municipalité. L'agriculture s'avérant difficile en ces lieux, plusieurs cultivateurs finissent par aller travailler dans les usines de Lac-Mégantic ou dans d'autres domaines. La paroisse catholique Saint-Jean-Vianney, fondée en 1944, ainsi que le hameau qui se développe autour deviennent en quelque sorte la banlieue de Lac-Mégantic, la plupart de ses résidents travaillant en ville. L'église actuelle est érigée en 1950 après l'incendie du premier lieu de culte. En 1959, la municipalité des cantons unis de Spaulding et Ditchfield adopte le nom de Frontenac, d'après Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau, gouverneur de la Nouvelle-France (1672-1682 et 1689-1698).

Histoire, archéologie et nature

Le territoire de Frontenac a été le théâtre d'un événement historique marquant avant même la colonisation de son territoire. En effet, en octobre 1775, le général américain Bénédict Arnold (1741-1801) et une partie de ses troupes se fraient péniblement un passage sur la rivière Chaudière et ses affluents, en vue d'aller assaillir Québec. Plusieurs membres de l'expédition périssent dans les marais, ce qui a une influence décisive sur l'échec de l'invasion américaine.

La municipalité est aussi devenue un haut lieu de l'archéologie québécoise depuis la découverte en 2003 d'artefacts de la période paléo-indienne ancienne. Les fouilles ont permis de confirmer la présence de chasseurs de caribou sur le territoire de Frontenac à la fin de la dernière période glaciaire, il y a plus de 12 000 ans.

Bénéficiant de la présence de deux plans d'eau importants, le lac Mégantic et le lac aux Araignées, Frontenac est également fréquentée par des villégiateurs et des touristes. Un terrain de golf permettant d'admirer le paysage montagneux des Appalaches et une porte d'accès à la ZEC Louise-Gosford pour la chasse et la pêche font notamment partie de ses attraits. Par ailleurs, le tourisme de plein-air ne date pas d'hier à Frontenac; le club Macannamac, par exemple, existe depuis 1887 et permet à ses membres de pratiquer la pêche sur le lac Araignée. En bordure du plan d'eau, on trouve encore une série de chalets en bois rond construits au début du 20^e siècle pour ses membres et remarquablement bien préservés.



L'église anglicane Saint-John et son cimetière, site patrimonial cité, sur le 4^e Rang.



Vue vers le village à partir du 3^e Rang.



Le 4291, 4^e Rang.



Le 3501, 3^e Rang.



Le 3364, 3^e Rang.



Le 8571, route 204.



Chalet d'accueil du club Macannamac en bordure du lac Araignée.



L'un des nombreux chalets en bois rond du club Macannamac.



L'un des nombreux chalets en bois rond du club Macannamac.



L'un des nombreux chalets en bois rond du club Macannamac.



Croix de chemin de la route 161 dans un paysage grandiose.



Croix de chemin du 3^e Rang.



L'église Saint-Jean-Vianney construite en 1950. Tiré de l'album du Centenaire.

Références :

- Comité du centenaire. *Centenaire de la municipalité de Frontenac. 1882-1982*. Imprimerie Paul, Lac-Mégantic, 1982, 247 p.
- S.a. *Frontenac, 1882-2007. 125 ans*. Éditions Louis Bilodeau et Fils Ltée, 2007, 255 p.
- Site web de la municipalité : <https://municipalitefrontenac.qc.ca/portrait-et-histoire/>
- Répertoire du patrimoine culturel du Québec. « Site du patrimoine de l'Église-Anglicane-Saint John-et-du-Cimetière-Mount Pleasant Union » : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93469&type=bien#.WUwCgenXcc>

Lac-Drolet

Un noyau paroissial bien préservé

Le lac Drolet, à l'origine du nom de cette municipalité, est découvert au début des années 1850 par les frères Jean et Godefroy Drolet, qui s'installent à proximité et deviennent les premiers colons du canton de Gayhurst. En 1882, l'endroit est assez peuplé pour y construire une chapelle. Un premier presbytère est également érigé en 1887; ce bâtiment, aujourd'hui appelé Maison René-Robert et situé au 705, rue Principale, est cité immeuble patrimonial. Il s'agit de l'un des rares témoins des débuts de Lac-Drolet et son architecture traditionnelle québécoise bien conservée ajoute à son intérêt. L'église actuelle, érigée en 1898 pour remplacer la première chapelle, est conçue par l'architecte David Ouellet (1844-1915) et construite avec du granit local. Le lieu de culte forme, avec le second presbytère (1912) bâti sur le terrain adjacent, le cimetière aménagé à l'arrière et l'ancien couvent des Sœurs de la Charité (1906) situé à proximité, un noyau paroissial bien préservé et typique des villages du Québec. Les bâtiments qui le constituent sont d'ailleurs pour la plupart cités immeubles patrimoniaux par la municipalité. En plus de témoigner des débuts de la paroisse Saint-Samuel et de la mise en place de ses institutions au tournant du 20^e siècle, ces édifices sont remarquables d'un point de vue architectural, principalement le presbytère d'inspiration néo-Queen Anne et abondamment orné.

À l'extérieur du noyau villageois et le long des routes rurales, on trouve d'autres attraits, dont les paysages montagneux et les maisons de campagne traditionnelles. Le lac Drolet s'offre également aux pêcheurs de doré et de truite.

Le granit, pôle économique majeur

Le granit est exploité à Lac-Drolet depuis 1919, date à laquelle ouvre la première carrière dans le 8^e Rang. On transportait au début la pierre sur une distance de deux milles jusqu'à un tronçon de la voie ferrée du *Quebec Central*; une seconde voie ferrée rejoignant la voie principale est construite plus tard. L'histoire de cette industrie et de ses travailleurs, les tailleurs de pierre, est relatée à la Maison du Granit. Ce centre d'interprétation est juché sur le mont Saint-Sébastien, sur le site d'une ancienne carrière. Des sentiers et une tour d'observation y offrent des points de vue exceptionnels. L'exploitation du granit constitue encore aujourd'hui un apport économique important à Lac-Drolet; la municipalité comprend également des entreprises œuvrant dans d'autres secteurs tels que le bois, la confection de vêtements et la soudure. Ces entreprises sont regroupées au sein d'un pôle industriel.



L'église Saint-Samuel, construite en 1898, citée immeuble patrimonial.



Le presbytère, de style néo-Queen Anne, immeuble patrimonial cité.



Le vieux couvent, immeuble patrimonial cité, 698, rue Principale.



Le cimetière paroissial.



L'ancien magasin général. Tiré de l'album du Centenaire.



Le magasin général aujourd'hui qui a perdu un peu de son lustre d'autrefois.



La maison René-Robert (premier presbytère), immeuble patrimonial cité, au 705, rue Principale. Remarquez le muret de granit.



La résidence Bernardin-Therrien, immeuble patrimonial cité, au 357, 7^e Rang.



Le 680, rue Principale.



Le 674, rue Principale.



Le 256, 1^{er} Rang.



Paysage du lac Drolet.



La Maison du Granit.



Interprétation du granit.



Vue sur le paysage montagneux à partir du mont Saint-Sébastien.



Panorama à partir du mont Saint-Sébastien.

Références :

- PROTEAU, André et al. *Centenaire St-Samuel, Lac Drolet, 1872-1972 : album souvenir*. Sherbrooke, Éditions Paulines, 1972, 171 p.
- Répertoire du patrimoine culturel du Québec (pour les bâtiments cités) : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>
- Site web de la municipalité de Lac-Drolet : <http://lacrolet.ca/historique-et-profil/>

Lac-Mégantic

La genèse d'une ville

Le territoire bordant les rives du lac Mégantic fut longtemps fréquenté par des nations amérindiennes, principalement les Abénaquis, qui venaient chasser et pêcher en ces lieux. Le toponyme Mégantic aurait d'ailleurs pour origine le mot abénaqui « namesokanjik » signifiant « lieu où se tiennent les poissons ». Au 17^e siècle, des missionnaires français ont emprunté la rivière Chaudière, qui se déverse dans le lac, afin d'aller visiter et convertir ces nations autochtones qui résidaient notamment dans l'actuel état du Maine, tout proche. Toutefois, ce n'est que deux siècles plus tard que ce secteur difficile d'accès s'ouvrira véritablement à la colonisation.

Les premiers colons à s'installer dans la région sont des Écossais qui s'établissent à partir de 1856 au nord-ouest du lac, dans les cantons de Marston et de Whitton, encore vierges. Quelques années plus tard, une autre poussée colonisatrice amène des familles canadiennes-françaises originaires de la Beauce à s'installer sur la rive droite de la Chaudière, dans les cantons de Ditchfield et de Spaulding. Deux villages prennent ainsi naissance de chaque côté de la rivière : le village d'Agnès sur la rive droite, et le village de Mégantic sur la rive gauche, ce dernier s'accroissant plus rapidement. Les deux villages fusionnent en 1907 afin de constituer la ville de Mégantic, renommée Lac-Mégantic en 1958. L'industrie locale s'oriente principalement vers le bois, ressource la plus abondante. Cependant, la région connaît dès les débuts un essor fulgurant avec le développement d'un important réseau de chemins de fer.

Mégantic, ville ferroviaire

La compagnie du chemin de fer international de Saint-François et Mégantic construit en 1875 une voie ferrée qui se rend jusqu'au Maine, en passant par le lac Mégantic. Cette compagnie est rachetée en 1887 par le Canadien Pacifique (CP), qui prolonge la voie jusqu'au Nouveau-Brunswick. En 1894, le *Quebec Central Railway* (QCR) construit également un chemin de fer dans la région, afin de relier les Cantons-de-l'Est à la Beauce. Mégantic devient un point divisionnaire pour ces deux compagnies ferroviaires, qui y construisent des gares, des entrepôts et des ateliers de réparation générant plusieurs emplois. Le trafic de passagers et de marchandises entraîne quant à lui l'établissement d'hôtels et de commerces, Mégantic étant au cœur de l'axe de transport le plus important de l'époque au pays. Des institutions, des banques et plusieurs services ont aussi pignon sur rue dans la ville, devenue le centre administratif et commercial de la région.

Parallèlement aux moteurs économiques importants que sont le transport ferroviaire et l'industrie du bois, la villégiature et l'industrie du tourisme se développent également très tôt à Lac-Mégantic. Le paysage unique que constituent le lac, les montagnes environnantes et les forêts amène de nombreux chasseurs et pêcheurs. Des hébergements pour touristes et des

maisons de villégiature se construisent sur le pourtour du lac, notamment sur les rues Agnès et d'Orsennens.

Lac-Mégantic aujourd'hui

La ville de Lac-Mégantic, avec près de 6 000 habitants, est le pôle administratif, commercial, culturel et touristique de la MRC du Granit et de la partie orientale des Cantons-de-l'Est. Son histoire récente a été marquée par une tragédie, l'un des plus graves accidents ferroviaires de l'Amérique du Nord. En effet, durant la nuit du 6 juillet 2013, un train de wagons-citernes transportant du pétrole brut et appartenant à la compagnie *Montreal, Maine & Atlantic* a déraillé pour aller exploser au centre-ville de Lac-Mégantic. L'incendie a détruit le cœur de la ville, causé 43 décès et forcé l'évacuation de milliers de personnes. Pour répondre aux questions des visiteurs au sujet de cette tragédie, la ville a mis sur pied un kiosque d'interprétation, la Maison du temps, sur les lieux du drame.

Malgré la disparition d'un pan du patrimoine bâti méganticois dans l'incendie, plusieurs bâtiments anciens importants, notamment ceux situés en périphérie du centre-ville, existent toujours. La gare ferroviaire de Lac-Mégantic, l'église Sainte-Agnès, la maison Patterson-Hall et l'église anglicane St. Barnabas, citées immeubles patrimoniaux, figurent parmi les édifices patrimoniaux les plus intéressants. La ville comprend aussi plusieurs résidences remarquables sur le plan architectural, notamment des maisons cossues érigées près du lac.

Lac-Mégantic est demeurée un haut lieu du tourisme de plein-air et comprend plusieurs attraits et infrastructures dans ce domaine. Le complexe récréotouristique Baie-des-Sables, avec son camping et sa plage, est notamment un lieu très fréquenté. La proximité du mont Mégantic et de son observatoire astronomique, ainsi que du parc national de Frontenac attire de nombreux visiteurs.



La rue Frontenac d'autrefois. Cette partie du centre-ville a été ravagé par l'incendie de 2013. Source : BAnQ.



L'église Sainte-Agnès, immeuble patrimonial cité, au 4872, rue Laval



L'église anglicane St. Barnabas, immeuble patrimonial cité, 3394, rue Agnès.



La gare ferroviaire de Lac-Mégantic, immeuble patrimonial cité, au 5480, rue de la Gare.



La maison Patterson-Hall, immeuble patrimonial cité, au 3222, rue D'Orsennens (en restauration sur la photo).



Le 3448, rue Agnès.



Le 3464, rue Agnès



Le 3488, rue Agnès.



L'Auberge La Maison de Philibert, 3502, rue Agnès.



La maison du Banquier, 3522, rue Agnès.



Le 5022, rue Champlain.



Le 3559, rue Choquette.



Le 3872-3874, rue Cousineau.



Le 3454, rue Grégoire.



Le 5093, rue Kelly.



Le 3523, rue La Fontaine.



Le 4333, rue Laval.



Le 4430, rue Laval.



Le 4619-4621, rue Laval.



Le presbytère de Sainte-Agnès, 4906, rue Laval.



Le 3568, rue Maisonneuve.



Le 3455, rue Milette.



Le 3544, rue Milette.



Le 4999, rue Milette.



Le 5038, boulevard des Vétérans.



Le 3848, rue Villeneuve.



Le 3875, rue Villeneuve.



Le 3994, rue Villeneuve.



Grange-étable et lac Mégantic, chemin du Roy.

Références :

- COLLARD, Claudia. « Deux immeubles à caractère patrimonial », dans *L'Écho de Frontenac*, 8 mars 2017 [en ligne] : <http://www.echodefrentenac.com/actualitedujour.asp?ldNouv=4769>
- KESTEMAN, Jean-Pierre. *Histoire de Lac-Mégantic*. Ville de Lac-Mégantic/Les Historiens du Temps présent inc., 1985, 349 p.
- Répertoire du patrimoine culturel du Québec (pour les bâtiments cités) : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>
- ROY, Claude et Jacynthe ROY. *Lac-Mégantic, 1885-1985*. Sherbrooke, Albums souvenirs québécois, 1985, 472 p.
- Site web de la municipalité : <http://www.ville.lac-megantic.qc.ca/>

Lambton

Un noyau religieux remarquable

Établie sur la rive est du Grand lac Saint-François, la municipalité de Lambton prend naissance vers 1844 avec la fondation de la mission catholique de Saint-Vital-de-Lambton. Celle-ci devient une paroisse, officiellement érigée en 1862. Le territoire est à l'origine composé du canton de Lambton et d'une partie des cantons Aylmer et Price. Le toponyme « Lambton » rappelle que ce secteur était au début convoité par les autorités britanniques pour y établir des colons anglophones, projet encouragé par le gouverneur du Canada John George Lambton (1792-1840), 1^{er} comte de Durham. Ce sont toutefois des cultivateurs canadiens-français qui colonisent le territoire dès la fin des années 1830. Nichées dans une vallée au cœur des montagnes Appalaches et arrosées par plusieurs plans d'eau, les terres de Lambton se révèlent fertiles et la paroisse s'agrandit. La proximité du lac Saint-François attire également des amateurs de pêche dès les débuts de la municipalité.

L'histoire de Lambton comporte quelques événements marquants, dont le grand incendie survenu le 22 août 1905. Celui-ci détruit la première église, érigée de 1873 à 1875, ainsi que le presbytère et 32 maisons du village. Un nouveau lieu de culte et un second presbytère sont construits dès la même année selon les plans de l'architecte Georges-Émile Tanguay (1858-1923). Ces bâtiments, à l'architecture et à la stature monumentales, constituent encore aujourd'hui l'attrait principal du noyau villageois et forment, avec le cimetière, un site patrimonial cité par la municipalité en 2000. L'église en particulier est un exemple remarquable du style éclectique, en vogue à l'époque victorienne, et fait partie des lieux de culte les plus intéressants de la région. L'élégant presbytère d'inspiration Second Empire abrite quant à lui une galerie d'art et un bureau d'information touristique. Des panneaux d'interprétation posés près de l'église et du presbytère permettent d'en apprendre davantage sur l'incendie de 1905 et sur l'histoire du village.

Architecture et nature

Outre ces édifices institutionnels, le patrimoine bâti de la municipalité de Lambton comprend plusieurs belles résidences, à l'architecture préservée avec soin au fil des années par des propriétaires consciencieux. Une promenade sur les routes de campagne telles que le rang Saint-Michel, le 1^{er} Rang ainsi que les routes 263 et 108 permet notamment de voir plusieurs propriétés anciennes ainsi que des bâtiments agricoles à l'architecture traditionnelle bien conservée. La présence du Grand lac Saint-François et du parc national de Frontenac, situé tout près, font aussi de Lambton un endroit à visiter pour le tourisme de plein-air. La municipalité est d'ailleurs dotée d'infrastructures à cette fin : campings, sports nautiques, hébergements touristiques, parc municipal en bordure du lac, etc.



L'église Saint-Vital, construite de 1905 à 1907, fait partie du site patrimonial cité.



Le presbytère voisin fait aussi partie du site patrimonial cité.



Le site patrimonial cité comprend aussi le cimetière doté d'un calvaire et d'un charnier en pierre.



Le calvaire du cimetière Saint-Vital et ses personnages.



Le 239, 1^{er} Rang.



Le 247, 1^{er} Rang.



Le 156, chemin Baillargeon.



Le 424, chemin Bouchard.



Le 166-168, rue du Couvent.



Le 170, rue du Couvent.



Le 16, rang Saint-Michel.



Le 17, rang Saint-Michel.



Le 34, rang Saint-Michel.



Le 59, rang Saint-Michel.



Le 90, rang Saint-Michel.



Le 98, rang Saint-Michel.



Le 140, rang Saint-Michel.



Le 221, rue Principale.



Le 227, rue Principale.



Le 256, rue Principale.



Le 54, route 108.



Le 47, route 108.



Maison de villégiature, 686, route 263.



Maison de villégiature, 698, route 263.



Maison de villégiature, 734, route 263.



Grange-étable, en face du 98, rang Saint-Michel.



Grange-étable, 90, rang Saint-Michel.



Paysage de Lambton avec le Grand lac Saint-François.

Références :

- LAPOINTE, J-Alphonse. *Historique de St-Vital de Lambton, (1848-1948)*. 1948, 158 p.
- S.a. *Saint-Vital de Lambton, 1848-1998*. Éditions Louis Bilodeau et Fils Ltée, 1998, 743 p.
- Site web de la municipalité de Lambton : <https://www.lambton.ca/la-municipalite/historique>

Marston

Des pionniers venus d'Écosse

Le canton de Marston, proclamé en 1874, comprend à l'origine les villages de Marsden (Milan), de Saint-Léon (Val-Racine) et de Piopolis. Son chef-lieu est alors Marsboro, qui correspond à la municipalité actuelle de Marston. Le toponyme du canton fait référence au village anglais de Marston Moor, dans le comté de Yorkshire, où se déroula au 17^e siècle une importante bataille opposant des généraux parlementaires aux troupes royales de Charles 1^{er}.

Les premiers colons à s'installer dans le canton de Marston, au début des années 1850, sont des Écossais originaires de l'île Lewis. Ces derniers abandonnent leur terre natale, où les conditions de vie sont devenues trop précaires, afin de s'établir au Bas-Canada sur des lots qui leur sont octroyés par les autorités britanniques. Ce sont notamment les McKay, McLeod, MacDonald et McIver, qui reposent d'ailleurs dans le cimetière Echo Vale, témoin des débuts de la municipalité. La percée du chemin de Mégantic en 1857, de même que l'arrivée du chemin de fer en 1878 donne un élan à la colonisation du canton. Jusqu'au début des années 1930, l'endroit reste peuplé majoritairement d'anglophones et d'Écossais.

Un changement de population

Mais la crise économique et l'exode des populations rurales à l'époque de la Première Guerre provoquent le départ des jeunes hommes pour la ville ou pour les États-Unis, où le travail se fait moins rare. Les plus âgés les suivent bientôt, et peu à peu la population écossaise de Marsboro est remplacée par des familles canadiennes-françaises qui s'établissent sur les terres. La paroisse catholique de Saint-René-Goupil y est fondée en 1947, les fidèles étant maintenant assez nombreux. Le premier lieu de culte est aménagé dans l'ancienne église presbytérienne des Écossais, sur laquelle est érigé un clocher. Le bâtiment est détruit dans un incendie en 1949, et une deuxième église est construite l'année suivante. C'est celle qui trône encore dans le village, maintenant transformée en théâtre d'été.

Aujourd'hui, il demeure quelques traces tangibles du passé écossais de Marston; ce sont principalement le cimetière Echo Vale, sur la rue du même nom, et le cimetière Marsboro Mills sur le chemin de Milan. Si la municipalité est intéressante pour son histoire, elle l'est également pour ses attraits naturels. Les plaisanciers et amateurs de plein-air y trouveront une marina sur le lac Mégantic, un sentier pédestre partant du parc municipal, ainsi que le lac McKenzie.



L'ancienne église Saint-René-Goupil, convertie en théâtre d'été.



Le 9, route 263 Sud.



Le cimetière Echo Vale.



Le cimetière Marsboro Mills.



Grange-étable au 9, route 263 Sud.



La baie Victoria et son quai, sur le lac Mégantic.

Références :

- ROY, Lise. *Histoire de Marston (Marsboro) et de la paroisse Saint-René-Goupil*. Fabrique Saint-René-Goupil, 1997, 93 p.
- Site web de la municipalité : <http://www.munmarston.qc.ca/indexFr.asp?numero=15>

Milan

Une communauté écossaise

La municipalité de Milan, à l'origine le village de Marsden, est fondée vers 1877 par des Écossais natifs des îles Hébrides, de religion presbytérienne et de langue gaélique. Ceux-ci quittent leur terre natale, où ils vivent dans une grande pauvreté, au milieu du 19^e siècle. Les premiers Écossais de cette région à immigrer au Bas-Canada s'installent d'abord dans le canton de Lingwick, où les terres sont détenues par la *British and American Land Company* (BALC). Mais la compagnie ne respectant pas ses engagements pris avec les colons, la plupart de ces familles finissent par s'établir dans les cantons voisins de Marston, Winslow, Hampden et Whitton, où d'autres immigrants écossais viennent les rejoindre. L'octroi de terres par le gouvernement dans ces secteurs, de même que l'aménagement de chemins de colonisation favorise la croissance de cette communauté. En effet, la région sera peuplée presque exclusivement d'Écossais jusqu'aux années 1930, époque à laquelle cette population se disperse dans les villes nord-américaines et est remplacée par des cultivateurs canadiens-français.

Dès les débuts, la municipalité de Milan est une halte ferroviaire sur la ligne du Canadien Pacifique; on y embarque le bois fraîchement scié dans les forêts de la région. Le toponyme « Milan » aurait d'ailleurs été choisi par des ouvriers italiens qui travaillaient à la construction de la voie ferrée dans ce secteur, entre autres pour éviter les confusions entre « Marsden » et « Marston ». La paroisse catholique Saint-Ambroise de Milan, érigée en 1943, rappelle un évêque milanais du 4^e siècle.

Le hameau de Gisla et le hors-la-loi Donald Morrison

À l'écart du noyau villageois actuel de Milan, existe dans la deuxième moitié du 19^e siècle un hameau écossais nommé Gisla. Ce hameau, qui n'a pas prospéré comme le village voisin de Milan, comprend tout de même à l'époque une église presbytérienne ainsi qu'un cimetière, aménagé vers 1857. Ce cimetière existe toujours; dernier témoin tangible du hameau de Gisla, il est cité site patrimonial par la municipalité et comprend la sépulture du célèbre hors-la-loi Donald Morrison (1858–1894), véritable héros régional. Fils d'un pionnier écossais de la région, Morrison a travaillé quelques années comme cowboy dans l'Ouest canadien pour subvenir aux besoins de sa famille. À son retour en 1886, son père se fait confisquer sa ferme, qu'il avait hypothéquée. Morrison tente de recouvrer la propriété paternelle, mais elle est déjà vendue. Lorsqu'un incendie brûle l'étable de cette ferme, Donald Morrison, dont le désir de vengeance était connu, est aussitôt accusé et pourchassé. La région n'ayant pas encore de police organisée, on engage un contrebandier américain, Lucius Warren, pour l'arrêter. Ce dernier est tué en duel par Morrison en 1888 à Lac-Mégantic. S'ensuit une chasse à l'homme durant plusieurs mois, alors que des policiers de Québec, Montréal et Sherbrooke poursuivent le hors-

la-loi qui est protégé et caché par la communauté écossaise locale, qui ne le dénonce jamais malgré la forte récompense promise.

Donald Morrison est finalement capturé le 21 avril 1889 dans le hameau de Gisla, alors qu'il rend visite à ses parents qui y logent dans une cabane en bois. Cette cabane est aujourd'hui reconstituée au lieu où le fugitif a été capturé, soit le site patrimonial du Parc Morrison, devenu le Musée Donald Morrison en 2016. Emprisonné pour meurtre puis gracié en 1894, le célèbre « Megantic Outlaw » est décédé quelques heures après sa libération et a été inhumé au cimetière Gisla.

Le parc Morrison et le cimetière Gisla, situés à l'écart du noyau villageois et en milieu très boisé, sont les principaux attraits patrimoniaux de Milan. On trouve aussi dans la municipalité plusieurs belles résidences, dont une intéressante maison *boomtown* en face de l'église. Les paysages forestiers et montagneux font également partie des traits caractéristiques de la municipalité.



Portrait de Donald Morrison.
Source : Wikipédia.



Le parc Morrison, site patrimonial cité.



Le cimetière Gisla, site patrimonial cité.



Pierre tombale de Donald Morrison dans le cimetière Gisla.



L'église Saint-Ambroise, érigée en 1938-1939.



Le 219, rue Saint-Ambroise, un bel exemple d'architecture *boomtown*.



Le 93, route 214.



Le 30, route 214.

Références :

- Commission de toponymie du Québec. « Milan », http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=41064
- Musée Donald Morrison: <http://www.museemdm.ca/>
- Site web de la municipalité : <http://www.munmilan.qc.ca/>
- Répertoire du patrimoine culturel du Québec. « Cimetière Gisla », <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92495&type=bien#.WUa8kenkXcd>
- Répertoire du patrimoine culturel du Québec. « Parc Morrison », <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93443&type=bien#.WUbDlunkXcd>

Nantes

Des origines écossaises

Le territoire de Nantes est d'abord colonisé par des Écossais, à la fin des années 1850. Leur camp de fortune, appelé « Drum-A-Vack » en langue gaélique, forme les bases d'un hameau qui prend rapidement de l'importance du fait de la formation d'une compagnie de pêche sur le lac Mégantic. Cet établissement naît simultanément à la construction d'une route menant vers Lac-Mégantic en 1856. Dès le début, les voyageurs prennent l'habitude de s'arrêter en ce lieu pour passer la nuit, car une source d'eau froide et pure jaillit de la colline à cet endroit. D'où l'appellation Spring Hill, nom que portera la municipalité jusqu'en 1957.

L'arrivée des Français et des Canadiens-français

La localité prend un essor à partir de 1878 grâce à la construction du chemin de fer *Intercolonial*. À cette époque, des Français originaires de la ville de Nantes exploitent le bois dans le secteur; ils sont regroupés sous la Compagnie de crédit et de colonisation des Cantons de l'Est, mieux connue sous le nom de Compagnie nantaise. Plusieurs de ces Français s'établissent à Spring Hill. À partir de 1905, des familles canadiennes-françaises viennent agrandir la colonie. Bientôt, leur nombre est aussi important que celui des familles écossaises, puis le surpasse. La paroisse catholique Notre-Dame-du-Bon-Conseil est érigée canoniquement en 1922. Elle est aujourd'hui fermée, tout comme l'église bâtie en 1928 et recyclée récemment en commerce. En 1957, lors d'une vague de francisation des toponymes estriens, la municipalité de Spring Hill adopte le nom de Nantes, en mémoire de la ville d'origine de plusieurs de ses citoyens.

Parmi les attraits de Nantes figurent ses beaux paysages et ses lacs limpides, dont les lacs Whitton, de l'Orignal et McKenzie. Le patrimoine bâti de Nantes comprend quant à lui plusieurs maisons rurales traditionnelles bien conservées.



Costume traditionnel écossais porté par Murdo McLeod.



Le 603, route 161.



Le 7339, route 263.



Le 7329, route 263.



Grange-étable située au 7339, route 263.

Références :

- Comité du centenaire de Nantes. *Histoire de la vie collective de Nantes depuis un siècle*. Sherbrooke, éditions Paulines, 1974, 190 p.
- Site web de la municipalité : <http://municipalites-du-quebec.org/nantes/>

Notre-Dame-des-Bois

Les débuts héroïques

Le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois fait à l'origine partie du canton de Chesham, colonisé à partir de 1870 par des Canadiens-français dont certains avaient auparavant émigré aux États-Unis. À l'époque, un important mouvement de colonisation favorise le peuplement des terres encore incultes appartenant à la Couronne britannique, afin de contrer l'émigration des Canadiens vers les villes américaines. C'est ainsi que dès 1876, on dénombre 636 personnes dans le canton. Comme tous ces colons arrivés rapidement n'ont pas encore leur propre habitation, de nombreuses familles logent au début dans une grande bâtisse construite par le gouvernement afin d'abriter temporairement les arrivants. Dans cet édifice qu'on appelle « l'hôtel » s'entassent plus de 150 personnes durant un an, souffrant de la maladie et de la vermine. La première messe est célébrée face à l'emplacement de la future église, avec un gros rocher en guise d'autel, sur lequel on a posé une statue de la Vierge. C'est alors que la Vierge Marie est choisie comme patronne de la mission; une nouvelle statue, coiffée d'une couronne de feuillage et appelée Notre-Dame-des-Bois, est bientôt installée solennellement sur ce rocher. Le lieu est par la suite l'objet de pèlerinages, et la paroisse de Notre-Dame-des-Bois est érigée canoniquement en 1877. Les premiers temps, une chapelle aménagée à l'étage de l'« hôtel » sert de lieu de culte, jusqu'à la construction de la première église en 1906. Cette église, détruite par un incendie en 1955, est rebâtie dans un style plus moderne immédiatement après.

Plein la vue

Telle est la devise de cette municipalité qui se distingue aujourd'hui par ses paysages époustouflants, étant située au sein d'une mer de montagnes qui en fait l'un des villages les plus hauts perchés du Québec. C'est à Notre-Dame-des-Bois que l'on accède au Parc national du mont Mégantic, doté d'un observatoire astronomique et d'un centre de vulgarisation scientifique. Le lieu est en effet situé au cœur de la Première réserve internationale de ciel étoilé. Les amateurs de randonnée et de plein-air y sont également bien servis, grâce aux sentiers jalonnant les montagnes, dont certaines forment la frontière entre la région et les états du Maine et du New Hampshire. Parallèlement à ces attraits naturels, la municipalité comprend aussi plusieurs résidences traditionnelles bien préservées et dignes d'intérêt.



L'église Notre-Dame-de-Bois, construite entre 1955 et 1957.



Le presbytère.



Le rocher de Notre-Dame-des-Bois.



Le 72, chemin Chesham.



Le 76, chemin Chesham.



Le 141, rue Principale Ouest.



Le 27, rue Principale Est.



Le 29, rue Principale Est.



Le 10, rue Principale Ouest.



Le 12, rue Principale Ouest.



Le 22, rue Principale Ouest.



Le 27, rue Principale Ouest.



Vue du village à partir du chemin de Chesham.



Vue vers le mont Mégantic.



Halte de la Route des Sommets.

Références :

- S.a. *Centenaire de Notre-Dame des Bois : 1877*. 1977, 103 p.
- S.a. *Notre-Dame des Bois: programme-souvenir, 1877-1952*. 1952, 96 p.
- Site web de la municipalité : <http://www.notredamedesbois.qc.ca/>

Piopolis

Une colonie fondée par les zouaves pontificaux

La municipalité de Piopolis, sise sur la rive ouest du lac Mégantic, prend forme en 1871 lorsque s'installent sur ce territoire 14 zouaves pontificaux accompagnés d'un prêtre-missionnaire. Ces derniers se sont vu octroyer des terres par le gouvernement en récompense de leur engagement militaire à Rome de 1868 à 1870, où ils étaient allés pour défendre le pape Pie IX contre les troupes du roi Victor-Emmanuel II. Celui-ci, dans sa vaste campagne de réunification de l'Italie, convoitait les États pontificaux alors que le pape, pour sa part, refusait d'abdiquer. Perdant du terrain, le pape fit appel aux jeunes volontaires de tous les pays catholiques afin de lever une grande armée. Au Québec, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, s'occupa d'enrôler des Canadiens français. Quelques centaines de soldats partirent donc pour Rome en mars 1868, mais peu d'entre eux eurent l'occasion de se battre véritablement. En effet, Rome fut rattachée au Royaume d'Italie en septembre 1870 et les zouaves prirent le chemin du retour.

À cette époque, un important mouvement de colonisation s'opère au Québec, notamment afin de contrer l'exode des Canadiens français vers les États-Unis. Un peu partout de petites sociétés recrutent des colons pour aller défricher des terres encore vierges. C'est ainsi qu'un groupe de zouaves décide de fonder une petite colonie qui deviendra Piopolis, nom grec signifiant « ville du Pape » en l'honneur de Pie IX. Les Écossais déjà établis dans les environs depuis quelques années voient d'un mauvais œil l'arrivée de ce groupe, et ceci donne lieu à des escarmouches. Bientôt toutefois, d'autres colons canadiens-français viennent grossir les rangs et la colonie devient un village. Vers 1908, l'évêque local décide de rebâtir l'église plus près du lac, ce qui occasionne un grand remue-ménage et le déplacement du noyau villageois à quelques kilomètres de distance du « vieux village ». À cette occasion, 25 maisons sont déménagées : c'est l'épisode des « maisons nomades ».

Petit village, beaucoup d'attraits

L'histoire singulière des débuts de la municipalité est interprétée et mise en valeur par un circuit historique comprenant 7 panneaux au cœur du village, de même qu'à la Halte des Zouaves, qui sert également de bureau d'information touristique. Piopolis est un petit village, mais ses attraits naturels et culturels sont nombreux. Bien pourvue en services et en infrastructures touristiques, la municipalité comprend notamment une marina, un quai, une plage, un camping, un réseau de sentiers pédestres et un festival de musique reconnu présentant des concerts dans l'église Saint-Zénon. Le lieu de culte, érigé en 1909, est d'ailleurs ouvert aux visiteurs tous les jours durant l'été. Des objets de culte et des vêtements liturgiques anciens sont exposés à l'intérieur dans une vitrine.

Le noyau villageois concentre plusieurs éléments d'intérêt avec ses petits commerces, son église et son presbytère à l'architecture bien préservée, ses maisons traditionnelles dont l'histoire est souvent bien documentée, et bien sûr ses accès au lac. Une tour de séchage utilisée jadis par les pompiers ainsi qu'un ancien bâtiment scolaire transformé en café-concert se trouvent également sur la rue Principale de ce village à l'atmosphère unique.



L'église Saint-Zénon, érigée en 1909.



L'ancienne tour de séchage à boyaux des pompiers, au 483, rue Principale.



Le presbytère Saint-Zénon, 459, rue Principale.



La halte des Zouaves, 472, rue Principale.



Le 438, rue Principale.



Le 455, rue Principale.



Le 458, rue Principale.



L'ancienne école du village, 462, rue Principale.



Le 495, rue Principale.



Le 494, rue Principale.



Le 499-507, rue Principale.



Le 105, rue de la Vieille-Forge.



Le 256, chemin du Vieux-Village.



Grange-étable bien entretenue au 256, chemin du Vieux-Village.



Grange-étable située en face du 622, route 263.



Grange-étable située sur le chemin du Vieux-Village.



Panorama sur le lac Mégantic depuis la route 263.



Le quai et la marina sur le lac Mégantic.

Références :

- BARIL, Gilles. *Paroisse St-Zénon de Piopolis (Historique), 1871-1990*. Sherbrooke, Productions G.G. C. Itée, 1990, 171 p.
- GRENIER, Annonciade LAFLAMME. *Les maisons nomades*. Piopolis, 2008, 156 p.
- GRENIER, Yvette JACQUES. *Vie en Église de Saint-Zénon de Piopolis, 1871-2009*. Micheline Allard Éditrice, 2009, 275 p.
- S.a. Centenaire de Piopolis, 1871-1971. 1971, 112 p.
- Site web de la municipalité : <http://www.piopolis.quebec/>

Saint-Augustin-de-Woburn

Des origines françaises

Les débuts de la municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn se situent vers 1880, alors qu'une petite colonie composée de cultivateurs originaires de France y effectue les premiers défrichements. Environ une douzaine de familles provenant de Bretagne, de Vendée et de Haute-Savoie ont été recrutées par une compagnie de colonisation afin d'encourager le peuplement des Cantons-de-l'Est par des francophones. La Compagnie de Colonisation et de Crédit des Cantons de l'Est, mieux connue sous le nom de Compagnie nantaise, est l'instigatrice de ce projet. Son financement provient surtout de dons de la part de bienfaiteurs, dont une certaine dame française nommée Augustine Duval. C'est pour honorer cette bienfaitrice que la petite localité naissante est d'abord nommée « colonie de Channay », du nom du lieu de résidence de cette dame, soit Channay-sur-Lathan (Indre-et-Loire). La mission catholique qui naît de cette colonie sera également placée sous le patronage de saint Augustin à cause du prénom de cette donatrice; cette mission devient une paroisse, érigée canoniquement en 1903. La première église est construite trois ans plus tard, pour remplacer la chapelle des débuts. L'église actuelle, dont l'élégante architecture est inspirée de la Renaissance, est érigée en 1923. Il s'agit sans conteste de l'un des plus beaux bâtiments du village.

Au cœur des montagnes frontalières

Même si la Compagnie nantaise fut dissoute après seulement quelques années d'opération, sa tentative d'implanter une colonie française en sol canadien a fonctionné, puisqu'encore aujourd'hui, on trouve dans la région plusieurs descendants des familles pionnières. La municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn a prospéré en grande partie grâce à l'industrie du bois. En effet, trois scieries et une usine de transformation du bois sont installées à Woburn. Le tourisme de plein-air constitue également un secteur économique important. Située au pied du mont Gosford, le plus haut sommet du sud du Québec, la municipalité est également bordée par les montagnes frontalières séparant l'Estrie de l'État américain du Maine. Les amateurs de randonnée pédestre y sont choyés : les Sentiers frontaliers constituent un réseau pédestre de 135 km, en plus de la présence d'autres sentiers jalonnant le territoire. La ZEC Louise-Gosford offre quant à elle la possibilité de pratiquer plusieurs activités de plein-air, dont la chasse et la pêche. Le charmant petit village permet aussi, tout simplement, d'admirer de belles résidences rurales et des paysages montagneux et boisés.



L'église Saint-Augustin, construite en 1923.



Le cimetière paroissial.



Le 460, rue Saint-Augustin.



Le 536, rue Saint-Augustin.



Le 395, rang Clinton.



Le 399, rang Clinton.



Le 630, chemin de la Vallée-Bernard.



L'une des dernières maisons de colonisation de la région, sur le rang Tout-de-Joie.



Grange-étable du 399, rang Clinton.

Références :

- S.a. *Saint-Augustin-de-Woburn, 1898-1998*. Éditions Louis Bilodeau et Fils Ltée, 1997, 359 p.
- Site web de la municipalité : <http://www.saintaugustindewoburn.ca/>
- Commission de toponymie du Québec. « Saint-Augustin-de-Woburn » : http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=55699

Sainte-Cécile-de-Whitton

Agriculture et granit

Située au pied du mont Sainte-Cécile, non loin de la ville de Lac-Mégantic, la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton a été fondée vers 1870 par des colons originaires de Saint-Romain et Saint-Sébastien, villages voisins établis au nord. Outre ces cultivateurs canadiens-français, des colons anglais et écossais font aussi partie des premiers habitants de la localité. Le nom de la municipalité est d'abord attribué à la paroisse catholique érigée en 1890, et honore Cécile Morin, l'épouse du pionnier dont la maison servit pour la première messe. L'église actuelle est construite entre 1898 et 1901. En plus de l'agriculture, l'industrie du granit constitue un pôle économique majeur à Sainte-Cécile dès les débuts. En effet, le minerai est exploité à partir de 1911 par la famille Bussièrès, et ce jusqu'à aujourd'hui. La présence du chemin de fer reliant Lac-Mégantic à Québec et de deux gares (Saint-Samuel Station et Sainte-Cécile Station) a été un facteur déterminant dans le développement de cette industrie. L'un des bâtiments importants du noyau villageois est d'ailleurs bâti en granit : le presbytère devenu hôtel de ville, érigé vers 1915.

Un « saint curé »

L'histoire de Sainte-Cécile-de-Whitton a été marquée par un personnage vénéré : le curé Joseph-Marie Vital Dodier (1859-1931). Originaire de Beauce, ce dernier fut prêtre à Sainte-Cécile de 1913 jusqu'à sa mort; on dit de lui qu'il était un prédicateur très influent. La population locale attribuait également à cet homme des pouvoirs de guérison, ainsi que la capacité de commander aux éléments. Il aurait notamment arrêté la progression d'un incendie et fait recouvrer la santé à plusieurs personnes. À son décès, sa dépouille est enterrée dans le cimetière paroissial; les fidèles continuent depuis à le prier afin d'obtenir certaines faveurs.

Entre lacs et montagne

L'église de Sainte-Cécile, à l'architecture néoclassique sobre et harmonieuse, constitue l'un des principaux attraits du village. Plusieurs belles résidences rurales sont également dispersées un peu partout sur le territoire de la municipalité. La nature et les paysages font aussi partie des points d'intérêt; on y admire la montagne et les lacs, dont le lac du Rat musqué et celui des Trois Milles, sur lequel il est possible de pêcher.



Le presbytère avec son aspect d'autrefois et son revêtement de granite. Source : Album du Centenaire.



Le presbytère aujourd'hui qui loge l'hôtel de ville, 4554-4556, rue Principale.



L'église Sainte-Cécile, construite entre 1898 et 1901.



Le cimetière paroissial et son charnier.



Le calvaire et ses personnages dans le cimetière.



Le 4689, rue Principale.



Le 4571, rue Principale.



Vue lointaine du village.



Le lac du Rat-Musqué.



Le mont Sainte-Cécile.

Références :

- CHARTRAND, Pierre. *Ste-Cécile de Whitton : centenaire 1882-1982*. 1982, 234 p.
- Site web de la municipalité : <http://www.stececiledewhitton.gc.ca/indexFr.asp?numero=68>

Saint-Ludger

Trois municipalités réunies à nouveau

Les premiers colons à s'établir sur le territoire de l'actuelle municipalité de Saint-Ludger arrivent vers 1883. Situé aux confins de l'Estrie et près de la Beauce, ce village se développe sur les rives de la rivière Chaudière au début du 20^e siècle. Il connaît toutefois au cours de son histoire plusieurs remaniements administratifs qui divisent son territoire en plusieurs municipalités ou le rattachent à divers comtés et régions limitrophes.

La mission catholique de « Saint Ludger de Risborough dans le comté de Beauce » est créée durant les premiers temps de la colonisation; elle constitue une paroisse civile dès 1896 et une municipalité de village en 1921. Ce n'est cependant qu'en 1932 que la paroisse est érigée canoniquement. Le toponyme fait référence à saint Ludger d'Utrecht (744–809), premier évêque de Münster, en Allemagne. Après la fondation de la paroisse, des querelles entre ses habitants amènent à la création de trois municipalités distinctes : le Canton de Gayhurst-Partie-Sud-Est, le Village de Saint-Ludger et la Municipalité de Risborough-Partie Marlow. Celles-ci sont ensuite ballotées au fil des années entre divers comtés sur les plans fédéral et provincial. En 1998, les trois municipalités sont fusionnées en une seule, soit Saint-Ludger.

Un village « étagé » sur les rives de la Chaudière

Une promenade au cœur de ce charmant village offre de beaux points de vue sur la rivière en contrebas et les vallées environnantes. Le village semble disposé « en étages » au-dessus du cours d'eau, impression qui se renforce lorsque l'on se trouve près de l'église ou lorsque l'on regarde le lieu de culte à partir de la rue du Pont. L'église, érigée en 1901, constitue par ailleurs l'un des attraits majeurs du noyau villageois. Son architecture éclectique, son haut et élégant clocher, la statue du saint patron sur le parvis et le presbytère adjacent en font un lieu remarquable. Saint-Ludger compte aussi plusieurs résidences intéressantes au point de vue architectural, avec des boiseries élaborées, notamment sur la rue Principale face à l'église et sur la rue du Pont.



Le village de Saint-Ludger vers 1932. Source : Site Web de la Municipalité.



L'église Saint-Ludger.



Le presbytère Saint-Ludger, 183, rue Principale.



Le 192-194, rue Principale, comprenant deux bâtiments d'intérêt patrimonial.



Le cimetière paroissial et son calvaire doté de personnages.



Le 445, 7^e Rang.



Le 106-108, rue Dallaire.



Le 203, rue du Moulin.



Le 124-126, rue du Pont.



Le 137, rue du Pont.



Le 142, rue du Pont (en rénovation).



Le 161, rue du Pont.



Vue du village à partir de la rue du Pont.



Vue à partir de la rue Principale.



Vue vers la rivière Chaudière.

Références :

- Site web de la municipalité : <https://st-ludger.qc.ca/historique/>

Saint–Robert–Bellarmin

Entre l’Estrie et la Beauce

Située aux confins de l’Estrie et à l’extrémité est de la MRC du Granit, la municipalité de Saint–Robert–Bellarmin est aussi l’une des plus récentes de ce territoire. Le projet de créer une mission catholique dans ce secteur, sous le nom de Sainte–Rufine, est évoqué en 1907. Le curé de Saint–Ludger, village situé tout près, dessert alors les quelques colons installés à cet endroit. Lors de la Crise de 1929, plusieurs chômeurs viennent agrandir la petite communauté en s’établissant sur des lots faisant aujourd’hui partie de la municipalité. La paroisse est finalement érigée en 1944 et compte alors plus de 500 personnes. L’église est construite en 1947, et la municipalité est officiellement établie l’année suivante en séparant des sections du territoire de Saint–Gédéon–de–Beauce et de Saint–Ludger. L’abbé Sylvio Roberge, premier curé de Saint–Robert–Bellarmin, est considéré comme le principal fondateur de la localité en raison de sa détermination et de son engagement personnel dans l’érection de la paroisse.

Le toponyme de la paroisse et de la municipalité honore le saint italien Roberto Bellarmino (1542–1621). Professeur de théologie, cardinal puis archevêque, Bellarmino est l’auteur de plusieurs œuvres ayant contribué à faire de lui un docteur de l’Église. Sa canonisation en 1930, peu de temps avant la fondation de la municipalité de Saint–Robert–Bellarmin, a probablement incité les ecclésiastiques locaux à choisir ce nom.

Richesses naturelles

Les ressources naturelles de la municipalité, dont le bois, sont mises à profit depuis les débuts. Une mine d’or a été exploitée dans la partie nord du territoire entre 1951 et 1968. Une autre tentative pour trouver des gisements de métaux précieux a ensuite été amorcée dans les années 1980, mais sans succès. Enfin, depuis 2012, un parc éolien comprenant 40 éoliennes de 130 mètres de haut est en fonction; on aperçoit les éoliennes géantes de très loin, même depuis la ville de Lac–Mégantic. Aujourd’hui, plusieurs des habitants de la municipalité travaillent dans les localités voisines. Le territoire montagneux et boisé favorise l’acériculture et la chasse au chevreuil, de même que plusieurs activités de plein–air comme la randonnée pédestre. Le mont Bélanger (920 m d’altitude), notamment, comprend un réseau de sentiers pédestres et équestres.

Références :

- Site web de la municipalité : <http://www.st-robertbellarmin.qc.ca/pages/un-brin-dhistoire>
- Commission de toponymie du Québec. « Saint–Robert–Bellarmin » : http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=57579



L'église Saint-Robert-Bellarmin érigée en 1947.



Le 50, 9^e Rang.



Grange-étable au 227, 9^e Rang.



La rivière Samson.



Vue sur la route 204.



Vue vers le village depuis le 9^e Rang.

Saint-Romain

L'édification de la paroisse

Le canton de Winslow-Nord, qui correspond au territoire de l'actuelle municipalité de Saint-Romain, s'ouvre à la colonisation au début des années 1840. Les premières familles qui s'y installent sont principalement originaires de Beauce. Les conditions de vie sur ces terres non défrichées sont pénibles au début, les colons ayant à peine de quoi subsister. Après la construction d'un « camp » en bois rond sur leur lot, les hommes retournent chercher leur famille en empruntant le chemin Lambton, particulièrement dangereux et harassant. Les colons sont encouragés dans leurs durs travaux par la visite mensuelle d'un prêtre missionnaire et l'espoir de fonder une paroisse. Une première chapelle est construite en 1857, et un presbytère trois ans plus tard. Ce n'est toutefois qu'en 1865 que les fidèles accueillent leur premier prêtre résidant. La paroisse de Saint-Romain-de-Winslow est érigée canoniquement en 1868, en même temps que l'agrandissement de la chapelle afin de la transformer en église. Le nom de la paroisse réfère au pape Romain, évêque de Rome en l'an 897.

La première église de Saint-Romain, détruite par un incendie en 1934, est rebâtie la même année. C'est ce deuxième édifice que l'on peut voir aujourd'hui au cœur du village. D'inspiration néoclassique, le lieu de culte est doté d'un élégant portail surmonté d'un oculus. Son architecture s'harmonise bien avec celle du presbytère, dont la bâtisse originale de 1861 a été agrandie. La municipalité de Saint-Romain compte également un deuxième lieu de culte, principalement fréquenté par des villégiateurs et construit en 1946 : il s'agit de l'église Saint-Noël-Chabanel, située près du lac Saint-François. Outre ces édifices religieux, le patrimoine bâti de Saint-Romain comprend de belles résidences rurales anciennes, notamment sur les 1^{er} et 4^e Rangs.

Une économie rurale typique

La situation économique de Saint-Romain s'apparente à celle de plusieurs régions rurales du Québec. À l'origine principalement fondée sur l'agriculture et les chantiers forestiers, l'économie locale s'est diversifiée à partir du milieu du 20^e siècle avec l'implantation d'industries manufacturières, notamment la confection de vêtements. Plus récemment, le secteur des loisirs de plein-air et la villégiature ont pris un certain essor. La municipalité de Saint-Romain, bien pourvue en plans d'eau avec ses lacs et ses rivières, attire en effet les amateurs de sports nautiques, de chasse et de pêche. La proximité du parc national de Frontenac et de la ZEC de Saint-Romain constitue un atout majeur dans ces domaines.



Le village de Saint-Romain en 1953. Tiré de : Saint-Romain 1865-1990.



L'église Saint-Noël-Chabanel et le pont vers 1950. Tiré de : Saint-Romain 1865-1990.



L'église Saint-Romain, construite en 1934.



Le presbytère Saint-Romain, 329, rue de l'Église.



Le cimetière paroissial et son calvaire doté de personnages.



L'église Saint-Noël-Chabanel, 828, rang Saint-François.



Le 110, 1^{er} Rang.



Le 120, 1^{er} Rang.



Le 125, 1^{er} Rang.



Le 150, 1^{er} Rang.



Le 455, 4^e Rang.



Le 161, route Sainte-Cécile.



Le 228, rue Principale.



Le 505, route 108.



Paysage agricole, 1^{er} Rang.



Le vieux pont traversant le lac Saint-François.

Références :

- BELLAVANCE, Lyne et Renée-Paule HALLÉE. *Saint-Romain 1865-1990*. Éditions Québec Amérique, 1990, 119 p.
- S.a. *Si Saint-Romain m'était conté. 1865 à 2015*. Solisco imprimeurs, 2015, 544 p.
- Site web de la municipalité : <http://www.st-romain.ca/pages/nos-ancetres>

Saint-Sébastien

Les ancêtres défricheurs

Le territoire de la municipalité de Saint-Sébastien, dans le canton d'Aylmer, est colonisé au milieu du 19^e siècle par des familles en provenance de la Beauce, de Bellechasse et de Lévis. Pour se rendre sur leur lot, celles-ci doivent parcourir une grande distance à travers forêts et marécages, les chemins étant inexistantes ou à peine praticables. Après ce voyage exténuant, la vie difficile du colon défricheur commençait, nécessitant courage et ténacité. Parmi les pionniers figurent les frères Ignace et Barthélémi Royer, qui se construisent en 1846 une habitation en bois. Cette maison existe toujours; on peut la voir au 300, route 263. Les frères Royer ainsi que les autres cultivateurs installés dans le secteur exploitèrent l'érable à sucre, une importante ressource locale qui allait devenir une industrie prospère.

Au début, les colons doivent se rendre dans la paroisse de Saint-Vital-de-Lambton, à plusieurs milles de distance, pour accomplir leurs devoirs religieux. De 1857 à 1869, un curé dessert la mission et y dit la messe une fois par mois. La première messe étant célébrée le jour de la Saint-Sébastien, on choisit donc ce patron pour la future paroisse. La permission de construire une église est accordée par l'évêque en 1864; toutefois, de fortes dissensions au sein des paroissiens en ce qui a trait à la localisation de l'église retardent la construction de plus de vingt ans. Le lieu de culte est finalement érigé de 1887 à 1889. Bâti avec du granit local, l'édifice de style néoclassique domine encore le noyau villageois et son clocher est visible de loin, même de paroisses voisines. En plus de l'église, quelques bâtiments de la municipalité se distinguent par leur intérêt patrimonial. L'ancien magasin situé au 612-614, rue Principale, avec son architecture éclectique abondamment ornée, figure parmi ceux-ci de même que quelques résidences anciennes bien conservées.

L'agriculture et le granit, piliers de l'économie

On dit de la municipalité de Saint-Sébastien qu'elle est la capitale québécoise et canadienne du granit. Ce minerai est en effet exploité intensément dans les carrières du Morne depuis la première moitié du 20^e siècle. Le granit de Saint-Sébastien, recherché pour la construction d'édifices prestigieux, a notamment servi à la construction de la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré et de l'oratoire Saint-Joseph. L'aménagement de la voie ferrée du *Quebec Central* en 1895 a joué en faveur du développement de cette industrie. Jusqu'aux années 1970, l'industrie du granit est principalement axée sur l'extraction de la pierre, tandis qu'aujourd'hui plusieurs entreprises locales se concentrent sur la transformation de ce matériau. L'activité économique de Saint-Sébastien repose aussi beaucoup sur l'agriculture, dont la production de sirop d'érable et ses dérivés; une quarantaine d'acériculteurs sont répartis sur le territoire.



L'église Saint-Sébastien, revêtue de granit local.



L'ancien magasin au 612-614, rue Principale.



Maison des pionniers Ignace et de Barthélémi Royer, 300, route 263.



Le 278, 4^e Rang.



Le 590-592, rue de la Fabrique.



Le 296, route 263.



Le 300, route 263.



Grange-étable, en face du 510, 5^e Rang.



Ancienne tannerie et boulangerie, 792, route 263.



Vue du paysage montagneux à partir du village.



Vue vers le village à partir de la route 263.

Références :

- Société d'Histoire et de Généalogie de Saint-Sébastien-de-Frontenac. *Saint-Sébastien de Frontenac, 1855-2005*. Saint-Sébastien, 2005, 832 p.
- Site web de la municipalité : <http://www.st-sebastien.com/municipalite.html>

Stornoway

Les Écossais et les Legendre, pionniers de Stornoway

Le territoire de l'actuelle municipalité de Stornoway est formé de l'ancien canton de Winslow-Sud, peuplé à partir des années 1850 par des Écossais de l'île Lewis ayant fui la misère de leur pays. Ce sont ces pionniers qui baptisent l'agglomération du nom de Stornoway, qui est aussi le nom de la capitale de leur île natale. Vers 1853, une première famille canadienne-française s'installe dans ce secteur : la famille Legendre, qui sera d'une importance capitale dans le développement de la localité. Les six frères Legendre, originaires de Sainte-Croix-de-Lotbinière, y font construire des moulins à carde, à foulon, à farine, à scie et à bardeaux ainsi qu'une manufacture de portes et fenêtres. Des magasins généraux et des hôtels se construisent également dans le hameau, parfois appelé « Depot » d'après un mot anglais pour désigner « magasin ». En effet, le village devient vers les années 1880 un centre d'approvisionnement régional, étant le seul lieu de la région où l'on peut se procurer des biens essentiels, comme la farine, la laine et le bois. En 1883, le feu détruit les moulins et la maison de la famille Legendre, qui sont reconstruits la même année. À cette époque, les villageois nourrissent l'espoir d'accueillir dans leur village la voie ferrée de la compagnie ferroviaire *Intercolonial*, venue arpenter dans le secteur. On fait même les plans d'une future « Bruceville », ville ferroviaire qui serait située au nord-ouest de la route 108. Mais les espoirs sont déçus, car la voie ferrée ne passera finalement pas à Stornoway.

Le village devient canadien-français

Après l'épisode du chemin de fer, plusieurs jeunes écossais quittent le village, découragés. L'agriculture étant difficile sur ces terres de petites dimensions situées en altitude, ils préfèrent aller chercher un gagne-pain dans les villes canadiennes ou américaines. Peu à peu, la population écossaise est remplacée par des Canadiens français, qui fondent la mission catholique de Saint-Alphonse-de-Winslow-Sud, laquelle devient paroisse en 1908. L'église actuelle, bâtie en 1912 pour remplacer une première chapelle, est aujourd'hui l'un des attraits majeurs du noyau villageois. Son architecture originale en bois, qui imite les colombages des maisons gothiques françaises, est unique dans la région. Le lieu de culte abrite aussi une statue de Saint-Alphonse sculptée par le réputé Louis Jobin (1845-1928), statue jadis posée sur le clocher. La mémoire des pionniers écossais est quant à elle surtout présente dans des cimetières, dont l'un est situé face à l'église (Winslow Presbyterian Cemetery) et comprend un monument perpétuant le souvenir des familles fondatrices. Deux autres se situent sur la route 161 Sud, près de Nantes, et un autre sur la route 108 Ouest près de Lingwick.

Le patrimoine de Stornoway comprend également le moulin à farine Legendre, situé sur la route 161 Nord et cité immeuble patrimonial par la municipalité, qui en a fait son emblème. Située à la croisée des routes 161 et 108, la municipalité de Stornoway est un village-relais doté de plusieurs commerces et infrastructures. Elle fait également partie de la Route des Sommets et

comprend une halte avec panneaux d'interprétation. La proximité du parc national de Frontenac et de la ZEC de Saint-Romain, ainsi que les paysages montagneux, attirent les amateurs de la nature.



Les moulins de la famille Legendre. Tiré de l'Album Stornoway 1858-1983.



Le moulin Legendre, route 161 Nord.



L'église Saint-Alphonse, construite en 1912.



La maison Hornblower, construite vers 1856 par Colin Noble, premier maire de Winslow, ce qui en fait l'une des plus anciennes maisons de la municipalité.



Le 563, route 108 Est,



Le 400, route 108.



Le 95, route 161 Sud.



Bâtiments secondaires au 65, route 161 Sud.



Paysage montagneux de Stornoway.



Le cimetière MacAulay, route 161 Sud.



Le cimetière Sand Hill, route 161 Sud.



Le cimetière Tolsta, route 108 Ouest.



Le cimetière Winslow, route 108 Ouest.

Références :

- S.a. *Stornoway 1858-1983*. Les Albums souvenirs québécois, 1983, 199 p.
- S.a. *Stornoway 1858-2008*. Éditions Louis Bilodeau et Fils Ltée, 2008, 368 p.
- Site web de la municipalité : <http://www.munstornoway.qc.ca/>
- Répertoire du patrimoine culturel du Québec. « Moulin Legendre » : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=115962&type=bien#.WTrzdMZfCC>

Stratford

Un village canadien–français au nom « shakespeareien »

Le territoire de Stratford, qui borde la rive est du lac Aylmer, figure déjà sur une carte de 1795 bien que le canton soit officiellement érigé en 1856. Il était à l'origine destiné à l'établissement de loyalistes et d'immigrants britanniques. Ce serait d'ailleurs pour attirer les Anglais que le toponyme du canton aurait été choisi; il réfère à la patrie de Shakespeare, Stratford-upon-Avon, en Angleterre. Les terres sont achetées en 1833 par la *British and American Land Company*, mais demeurent ensuite inhabitées. Les premiers colons à s'installer dans ce secteur n'arrivent qu'à partir de 1848, et ce sont des Canadiens français accompagnés d'un prêtre missionnaire. Ils s'établissent d'abord sur la pointe Garthby, alors appelée Petit Québec. La mission catholique de Saint-Gabriel-de-Stratford naît à ce moment; son nom honore Gabriel Pince, acadien originaire de Nicolet qui figure parmi les premiers colons de l'endroit. Un essor démographique marque la localité au tournant des années 1860, alors que des colons s'y font distribuer gratuitement une terre de 50 acres chacun. La mission est reconnue comme paroisse en 1868, et une église remplace la première chapelle en 1873.

Ce lieu de culte, situé sur une côte à environ deux milles du noyau villageois actuel, fait place à une deuxième église aménagée en 1900 sur un emplacement plus central. Cette église ainsi que le presbytère adjacent sont la proie des flammes le 8 décembre 1942. Une troisième église en brique avec soubassement en béton, ainsi qu'une autre maison curiale sont construites en 1943 et 1944. Malheureusement, un autre incendie survenu en août 1997 ravage encore le lieu de culte. L'église actuelle est bâtie l'année suivante sur les fondations qui ont résisté au feu.

Un endroit aimé des vacanciers

Le village a prospéré au fil des années notamment grâce à l'agriculture, à l'acériculture et à la présence de petits commerces. À partir des années 1960, la villégiature et le tourisme de plein-air prennent de l'importance et constituent aujourd'hui un apport économique majeur. Cinq lacs se trouvent en tout ou en partie sur le territoire de la municipalité, dont les lacs Aylmer et Elgin, tous deux pourvus d'installations récréotouristiques. Le camp Claret, fondé par les Pères Clarétains en 1964 près du lac Elgin, attire des centaines de jeunes vacanciers chaque été. Le site comprend une chapelle érigée durant les années 1950. On trouve aussi dans la municipalité des campings, des plages, un quai et une rampe de mise à l'eau, ainsi qu'un sentier pédestre aménagé sur les marais de la rivière Maskinongé. Le Pavillon de la faune, qui présente des dioramas avec des animaux naturalisés ainsi que des animaux vivants dans des enclos, constitue une attraction locale populaire. Le patrimoine bâti de Stratford est quant à lui principalement constitué de maisons rurales traditionnelles bien conservées, dont quelques-unes sont situées dans le village.



Vue ancienne du village. Tiré de l'album Stratford 1857-1982.



L'ancien couvent, 165, avenue Centrale Nord.



Le 164, avenue Centrale Sud.



Le 542, avenue Centrale Sud.



Le 618, chemin de Stratford (en rénovation).



Le 2408, chemin de Stratford.



Le 320, route 161.



Grange-étable du 320, route 161.



Chapelle Notre-Dame-de-Nazareth sur le camp de vacances des Pères Clarétains, 260, chemin Claret.



Le lac Elgin.

Références :

- LEBLANC, Marie-Chantal. *Stratford 1857-2007*. Marquis Imprimeur, 2007, 122 p.
- S.a. *Stratford 1857-1982*. Les Albums souvenirs québécois, 1982, 167 p.
- Site web de la municipalité : <http://www.munstratford.qc.ca/>

Val-Racine

Un début modeste

Les premiers colons à s'établir dans le sud-ouest du canton de Marston, sur l'actuel territoire de la municipalité de Val-Racine, arrivent vers 1877. Ces cultivateurs canadiens-français découvrent à leur arrivée des terres rocheuses, au climat rude, et une absence totale d'infrastructures rendant les premiers temps de la colonie difficiles. Toutefois, dès 1882, une requête est adressée à Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, afin d'obtenir un curé résidant; les colons sont en effet éloignés de Piopolis, où ils doivent se rendre pour les services religieux. Mgr Racine effectue donc l'année suivante une visite dans cette localité, et est hébergé durant son séjour chez le doyen de ces colons, M. Léon Giguère. C'est alors qu'il autorise la construction d'une chapelle et baptise la future paroisse Saint-Léon, à la fois pour honorer le pape Léon XIII et en guise de reconnaissance à son hôte. L'église actuelle est construite en 1889, et la paroisse est érigée canoniquement dix ans plus tard. Un hommage est réciproquement rendu à Mgr Racine puisque le bureau de poste du village est nommé Val-Racine; cette appellation devient en 1957 le nom officiel de la municipalité, appelée jusque-là Saint-Léon-de-Marston.

La chapelle du mont Saint-Joseph

À l'époque de la fondation de la colonie, les cultivateurs de Notre-Dame-des-Bois érigent une croix (1878) puis une chapelle (1880) au sommet du mont Saint-Joseph, afin de demander la protection du saint patron contre les tempêtes et les ouragans fréquents dans la région. Par un concours de circonstances, la prise en charge de cette chapelle est confiée au premier curé résidant de la paroisse Saint-Léon en 1887. Dix ans plus tard, la montagne est officiellement annexée à la paroisse, et le site continue à se développer grâce à l'implication des fidèles de toute la région. La chapelle devient un lieu de pèlerinage populaire, connaissant une apogée durant les années 1940 et 1950 alors que le sentier menant au sommet est asphalté. Des milliers de pèlerins affluent ainsi chaque mois d'août au sanctuaire. La chapelle est bien entretenue et est restaurée à maintes reprises au fil des années. Aujourd'hui, de nombreux visiteurs viennent toujours sur le site, à la fois pour la prière, la contemplation et la promenade. On accède au sanctuaire par l'entrée du Parc national du mont Mégantic. La vue époustouflante qu'offre le site classerait le sanctuaire parmi les trois plus beaux endroits panoramiques du Québec.

Outre le sanctuaire et le parc national, les attraits de Val-Racine résident dans ses paysages montagneux et ses jolies maisons rurales. Les routes de campagne, dont le chemin Saint-Léon et le chemin de Piopolis, offrent des points de vue impressionnants sur le relief accidenté de la région. Plusieurs maisons patrimoniales sont aujourd'hui transformées en gîtes touristiques.



L'église Saint-Léon, construite en 1889.



Le 2126, chemin Saint-Léon.



Le 2172, chemin Saint-Léon.



Le 2344, chemin Saint-Léon.



Le 2808, chemin Saint-Léon.



Le 2988, chemin Saint-Léon.



Le 75-81, chemin de Piopolis.



Le 981, chemin de Piopolis.



Le 999, chemin de Piopolis.



La chapelle Saint-Joseph sur le mont Saint-Joseph.



Le calvaire situé au sommet du mont Saint-Joseph.



Panorama au sommet du mont Saint-Joseph.



Panorama au sommet du mont Saint-Joseph.



Paysage montagneux.



Vue vers le village de Val-Racine sur le chemin de Piopolis.

Références :

- BARIL, Gilles. *Paroisse Saint-Léon de Val-Racine (Historique), 1892-1992*. 1992, 167 p.
- *Le Val-Racine*, vol.4 no.1 (mai 2007), édition spéciale centenaire, 44p.
- Site web de la municipalité : <http://municipalite.val-racine.qc.ca/>

Diagnostic général

Les pages qui suivent énoncent quelques constats généraux concernant la caractérisation du patrimoine bâti et culturel de la MRC du Granit

Valeur patrimoniale

Aux fins de l'exercice, l'intérêt patrimonial des biens du pré-inventaire a été évalué selon une échelle de 5 valeurs. Voici comment sont réparties ces valeurs :

Valeur exceptionnelle : 9 biens du pré-inventaire (0,4 %) ont été considérés comme possédant une valeur patrimoniale exceptionnelle. Ces biens ont une valeur à l'échelle nationale, c'est-à-dire que la valeur patrimoniale dépasse largement l'échelle de la MRC. Ces biens particulièrement bien préservés jouent un rôle important dans l'intérêt historique, architectural et paysager de la région et plusieurs sont déjà protégés par une citation municipale ou mériteraient de l'être. Il s'agit de l'église anglicane St. John à Frontenac, de l'église anglicane St. Barnabas et de la gare ferroviaire à Lac-Mégantic, de l'église et du presbytère Saint-Vital à Lambton, du presbytère Saint-Samuel à Lac-Drolet, du cimetière écossais Gisla à Milan, du moulin Legendre à Stornoway et de la chapelle du mont Saint-Joseph à Val-Racine.

Valeur supérieure : 143 biens du pré-inventaire (6,5 %) sont de valeur patrimoniale supérieure. Cette valeur forte à l'échelle locale ou régionale tient souvent en grande partie à l'ancienneté et au degré d'authenticité de ces bâtiments ou structures. En effet, plusieurs d'entre eux sont des maisons du 19^e siècle ou des immeubles spécialisés (églises, presbytères, couvents, etc.) qui se démarquent par leur architecture ancienne et qui sont particulièrement bien préservés. Quelques-uns sont déjà protégés par des citations municipales.

Valeur bonne : 540 biens du pré-inventaire (24,4 %) ont reçu une valeur patrimoniale bonne. Cet imposant groupe est majoritairement composé de maisons traditionnelles qui ont subi des altérations mineures et réversibles. Elles possèdent des attributs intéressants ou significatifs qui permettent de statuer sur leur ancienneté, leur intérêt architectural et leur appartenance au paysage bâti de la région.

Valeur moyenne : 1271 biens du pré-inventaire (57,5 %) sont de valeur patrimoniale moyenne. Ces biens sont généralement plus récents (20^e siècle) ou ont subi davantage de modifications (réversibles ou irréversibles) tout en conservant un potentiel de mise en valeur. Ils sont susceptibles d'acquérir de la valeur dans le futur si de bonnes interventions sont réalisées.

Valeur faible : 216 biens du pré-inventaire (9,8 %) se sont vu attribuer une valeur faible en raison des nombreuses altérations qu'ils ont subies avec les années. Ils sont pour certains tellement modifiés que la lisibilité de leur ancienneté et de leur architecture d'origine est complètement brouillée. Par conséquent, leur potentiel de mise en valeur est compromis.

Aucune valeur : la valeur nulle a été attribuée à 3 biens seulement et 27 biens n'ont pu être évalués par manque d'information (ex. photographie inexistante) (1,4 %)

Il est important de mentionner que la valeur patrimoniale attribuée aux biens inventoriés est une donnée susceptible d'évoluer dans le temps, selon la nature des interventions. Un bâtiment de grande valeur patrimoniale pourrait, à la suite de travaux malencontreux ou d'un incendie, perdre une bonne part de sa valeur. À l'inverse, un bâtiment altéré par le passé pourrait reprendre de la valeur à la suite de travaux, advenant que des composantes plus respectueuses de l'aspect d'origine soient reconstituées ou réinstallées.

Tableau 1

	Except.	Supérieure	Bonne	Moyenne	Faible	Aucune	Non applicable	
Audet	0	6	7	46	6	0	1	66
Courcelles	0	12	26	97	7	0	2	144
Frontenac	1	16	47	55	11	0	1	131
Lac-Drolet	1	6	31	66	24	2	1	131
Lac-Mégantic	2	10	62	241	77	0	5	397
Lambton	2	24	56	129	17	0	0	228
Marston	0	2	8	13	3	0	1	27
Milan	1	4	26	17	1	0	1	50
Nantes	0	3	29	46	14	0	1	93
Notre-Dame-des-Bois	0	6	32	43	7	1	3	92
Piopolis	0	8	29	26	2	0	0	65
Saint-Augustin-de-Woburn	0	6	16	50	10	0	0	82
Sainte-Cécile-de-Whitton	0	1	25	63	1	0	3	93
Saint-Ludger	0	7	23	92	12	0	0	134
Saint-Robert-Bellarmin	0	1	1	22	1	0	0	25
Saint-Romain	0	10	38	47	10	0	0	105
Saint-Sébastien	0	6	28	97	5	0	1	137
Stornoway	1	8	14	43	4	0	1	71
Stratford	0	3	27	68	4	0	6	108
Val-Racine	1	4	16	10	0	0	0	31
	9	143	541	1271	216	3	27	2210

État physique

En général, les biens de l'inventaire sont dans un bon état physique et il y a peu de corrélation entre l'âge des biens et leur degré de dégradation. Cela signifie que, généralement, les propriétaires entretiennent bien leur immeuble, quel que soit leur ancienneté.

Dans les rares cas où l'état physique n'est pas satisfaisant, les principaux problèmes rencontrés concernent essentiellement l'entretien déficient. Seuls quelques cas isolés sont en péril en raison de leur état de dégradation avancé. En général, les problèmes d'entretien semblent plus importants du côté des bâtiments secondaires ou agricoles qui sont plus souvent laissés à l'abandon.

État d'authenticité

La grande majorité des biens inventoriés ont connu leur part de transformations. Nous classons ces transformations en deux catégories. Il y a d'abord les transformations réversibles qui constituent bien souvent des remplacements de matériaux, de portes et de fenêtres lorsque ceux-ci ont atteint la fin de leur vie utile. Il s'agit essentiellement d'interventions d'entretien, normales dans la vie d'un bâtiment. Même si ces interventions ne respectent pas toujours les modèles et les matériaux traditionnels, il s'agit d'interventions légères et réversibles où un retour à des composantes traditionnelles demeure toujours possible. En second lieu, il y a les transformations majeures et irréversibles qui causent de véritables dommages au cadre bâti existant. Il peut s'agir par exemple d'une allonge mal intégrée, du percement de nouvelles ouvertures, de l'agrandissement d'ouvertures existantes, de la suppression d'une galerie ou de la disparition d'éléments d'ornementation. Ces interventions nuisent à la composition générale et font disparaître des éléments importants de l'architecture traditionnelle. Dans ces cas, il y a perte d'authenticité.

Règle générale, les transformations de la première catégorie ne causent pas de préjudices importants et plusieurs biens de l'inventaire peuvent avoir été affectés par de telles interventions à des degrés divers sans que leur potentiel patrimonial en ait trop souffert. Les transformations majeures de la deuxième catégorie sont beaucoup plus dommageables. En général, les rares biens qui ont subi plusieurs interventions irréversibles se sont vu attribuer une valeur patrimoniale faible, car leur authenticité était trop affectée.

Il faut noter toutefois que plusieurs interventions réalisées au fil des décennies, comme l'agrandissement ou le prolongement de maisons, le remplacement de toit à deux versants par un toit mansardé, l'ajout de lucarnes ou l'ajout d'annexes sont considérés comme des apports valables malgré leur irréversibilité, car elles témoignent de l'évolution dans la manière d'habiter. D'ailleurs, ces modifications ont été réalisées selon des techniques anciennes et avec des matériaux traditionnels, ce qui les rend souvent imperceptibles.

Recommandations générales

Cette caractérisation du patrimoine bâti et culturel constitue un outil de connaissance permettant de mener plus loin les efforts de préservation et de mise en valeur du patrimoine. Cette caractérisation générale ne doit pas être considérée comme une fin en soi, mais plutôt comme une étape permettant d'aller plus loin et de développer des mécanismes et des mesures qui permettront de mieux protéger, gérer et comprendre la richesse et la diversité du patrimoine bâti de la MRC du Granit.

À la lumière du présent inventaire qui répertorie 2210 biens d'intérêt patrimonial, nous proposons de mettre sur pied un certain nombre de mesures visant à mieux protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel de la région. Ceci constitue des pistes qui pourront alimenter les réflexions pour les prochaines années. Certaines actions pourraient être posées à court terme, tandis que d'autres doivent être envisagées à moyen et long termes.

Les 27 recommandations présentées dans les pages qui suivent sont regroupées selon 8 grandes thématiques.

1. Approfondir les connaissances

Cette caractérisation a permis de jeter un premier regard sur la richesse patrimoniale du territoire et l'information qu'on y retrouve demeure relativement superficielle. On ne peut se permettre, dans une étude aussi générale, d'approfondir les connaissances sur un bien précis ou retracer toute l'histoire de chacun des bâtiments inventoriés. Il reste donc beaucoup à faire pour documenter, analyser et mieux comprendre les différentes facettes de cet héritage bâti. Partants du principe que la recherche et l'acquisition de connaissance ne sont jamais terminées, nous proposons quelques axes de recherche pour les prochaines années selon les priorités et les orientations qui seront prises à cet égard.

1.1. Réaliser un inventaire plus poussé du patrimoine bâti

Les 2210 biens patrimoniaux répertoriés lors de ce mandat n'ont été identifiés et décrits que brièvement à l'aide de fiches sommaires contenues dans une base de données. Ils ont été hiérarchisés selon une échelle d'intérêt architectural de faible à exceptionnel à partir des observations réalisées sur le terrain, mais n'ont pas fait l'objet d'analyses approfondies ni d'une évaluation patrimoniale détaillée. Nous recommandons de poursuivre les travaux d'inventaire en approfondissant cet aspect, ce qui conduirait à une évaluation plus juste et à un énoncé de valeur patrimoniale permettant de faire ressortir les éléments caractéristiques à conserver et les correctifs à apporter pour chaque bâtiment. De plus, cet exercice permettrait, par exemple, de déterminer des ensembles d'intérêt en vue de la création de règlements sur les PIA ou de sites patrimoniaux.

Nous recommandons de débiter cet exercice par les biens qui ont été cotés de valeur patrimoniale exceptionnelle, supérieure et bonne, ce qui représente au total près de 700 bâtiments sur les 2210 répertoriés. Une fiche d'inventaire plus complète comprend une description architecturale plus poussée selon diverses composantes du bâtiment (volumétrie, revêtements, saillies, ouvertures, ornementation, etc.), une section portant sur l'histoire du bâtiment, une évaluation patrimoniale plus étoffée avec l'état physique, l'état d'authenticité, un énoncé de valeur patrimoniale justifiant la cote attribuée ainsi que des recommandations de conservation et de mise en valeur, ainsi que des photographies supplémentaires (actuelles et anciennes).

Chacune des sections de la fiche d'inventaire peut être plus ou moins élaborée. C'est en quelque sorte un menu à la carte. Par exemple, pour les données historiques, un inventaire de base permet habituellement d'extraire des données de sources secondaires (ex. monographies, études existantes, circuits patrimoniaux, banques de photographies en ligne, etc.) dont la fiabilité ne peut pas toujours être vérifiée. Ce volet peut toutefois être bonifié par la consultation de sources primaires (documents d'archives originaux, actes notariés, marchés de construction, contrats, etc.), par conséquent plus fiables, pour la réalisation de chaînes de titres et la constitution d'un historique complet. Bien sûr, les coûts pour étayer les données historiques varient en fonction de l'envergure des recherches.

Il est aussi possible, à la suite de la réalisation d'un inventaire patrimonial de base, de compléter ultérieurement les recherches historiques avec le concours de sociétés d'histoire locales, d'historiens ou d'étudiants en histoire qui pourraient étoffer les dossiers de certains bâtiments ou sites ciblés. Des enquêtes orales auprès de propriétaires ou anciens occupants pourraient aussi être envisagées.

Il est également recommandé, une fois l'inventaire réalisé, de tenir à jour les données afin de leur assurer une meilleure pérennité. La base de données informatisée permet très aisément d'ajouter des informations sur les bâtiments et les sites inventoriés, tant en ce qui a trait aux modifications architecturales, aux nouvelles données historiques que d'un changement au niveau de la valeur patrimoniale, s'il y a lieu.

1.2. Réaliser des études sectorielles ou thématiques

En plus de l'inventaire du patrimoine bâti lui-même, certaines études patrimoniales pourraient être menées sur des secteurs plus précis, notamment en prévision de la constitution de sites patrimoniaux. Ce type d'étude alliant histoire, architecture, patrimoine et paysage naturel aurait l'avantage d'approfondir les connaissances sur un ensemble donné, ce qui est recommandable avant de lui attribuer un statut de protection.

Par ailleurs, d'autres études peuvent être de type thématique, tels que l'architecture de villégiature, le patrimoine religieux, le patrimoine funéraire ou le patrimoine agricole. De telles études spécifiques permettent d'approfondir la connaissance sur un site ou une thématique, de le situer dans un contexte plus large, de les comparer avec d'autres ensembles similaires au Québec et d'explorer des pistes pour leur conservation future.

1.3. Constituer une banque de photographies anciennes

De concert avec les sociétés d'histoire locales, des recherches supplémentaires pourraient être réalisées dans le but de constituer une banque de photos anciennes qui peut être très utile dans la mise en valeur du patrimoine bâti. Étant donné qu'un bon nombre de photographies anciennes ne se trouvent pas dans les centres d'archives agréées, mais souvent dans les mains de particuliers ou de familles, la MRC du Granit, les municipalités et les sociétés d'histoire pourraient ainsi coordonner leurs efforts pour la numérisation de photographies anciennes en sollicitant la participation des propriétaires et des citoyens (appel à tous). Ce travail pourrait être réalisé notamment à l'occasion d'un concours, d'une exposition ou d'une publication. Ces documents seraient extrêmement utiles lors des activités de sensibilisation et de certains projets de mise en valeur. Certaines de ces photographies anciennes pourraient éventuellement être diffusées une vitrine Web, permettrait d'en faire profiter le plus grand nombre.

1.4. Créer des partenariats avec le milieu universitaire

Cette recommandation vise à encourager et à multiplier les partenariats avec le milieu de la recherche et de l'enseignement universitaire en matière d'histoire, de patrimoine,

d'urbanisme, d'architecture et de paysage afin de faire avancer la réflexion sur la mise en valeur de la MRC du Granit. De tels partenariats permettraient, notamment, de faire travailler des étudiants sur des projets concrets de design urbain, d'architecture ou de paysage, de réaliser des enquêtes orales auprès de citoyens ou de mener plus loin des plans de mise en valeur de certains paysages.

2. Reconnaître et signifier la valeur patrimoniale de certains bâtiments ou ensembles

La reconnaissance de l'importance historique et patrimoniale de certains bâtiments ou ensembles patrimoniaux peut notamment passer par des mesures législatives en citant ou classant des immeubles et des sites patrimoniaux ou en désignant des paysages culturels patrimoniaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Ce type d'outils permet, en plus de reconnaître officiellement leur valeur patrimoniale, de mieux contrôler les interventions sur les bâtiments et les sites et de favoriser l'accès à de l'aide financière pour certains propriétaires via le Fonds du patrimoine culturel du Québec.

Il n'existe actuellement aucun immeuble ou site classé au niveau provincial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Seule la verrière de l'église Sainte-Agnès à Lac-Mégantic est classée en tant qu'objet mobilier patrimonial.

Au niveau municipal, 20 bâtiments ou sites patrimoniaux sont cités en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel dans 7 municipalités différentes :

- Courcelles
 - Atelier Tardif
 - Maison François-Goulet
 - Maison Roland-Morin
 - Moulin Bernier
 - Résidence Odilon-Bilodeau
 - Voie ferrée et pont de fer du Quebec Central
- Frontenac
 - Site de l'église anglicane St. John et du cimetière Mount Pleasant Union
- Lac-Drolet
 - Église de Saint-Samuel
 - Presbytère de Saint-Samuel
 - Maison René-Robert
 - Résidence Bernadin-Therrien
 - Vieux couvent
- Lac-Mégantic
 - Gare ferroviaire de Lac-Mégantic
 - Église de Sainte-Agnès
 - Église anglicane St. Barnabas
 - Maison Patterson-Hall
- Lambton

- Site de l'église de Saint-Vital (incluant presbytère et cimetière)
- Milan
 - Cimetière Gisla
 - Parc Morrison
- Stornoway
 - Moulin Legendre

2.1. Classer et citer de nouveaux immeubles ou sites patrimoniaux

Nous recommandons que certains bâtiments de valeur patrimoniale exceptionnelle fassent prioritairement l'objet d'une demande de classement auprès du Ministère de la Culture et des Communications. Selon nous, la valeur patrimoniale de ces immeubles dépasse l'intérêt local ou régional et une reconnaissance nationale serait amplement méritée.

- église anglicane St. John à Frontenac
- église anglicane St. Barnabas à Lac-Mégantic
- gare ferroviaire à Lac-Mégantic
- église de Saint-Vital à Lambton
- presbytère Saint-Vital à Lambton
- presbytère Saint-Samuel à Lac-Drolet
- cimetière écossais Gisla à Milan
- moulin Legendre à Stornoway
- chapelle du mont Saint-Joseph à Val-Racine

C'est au ministère de la Culture et des Communications du Québec, sur l'avis du Conseil du patrimoine culturel du Québec, que revient la décision de classer des immeubles et des sites patrimoniaux. Les Municipalités, des organismes ou des individus peuvent toutefois en faire la demande en présentant un dossier à la Direction régionale du ministère. Pour un immeuble ou un site classé, le propriétaire devra faire avaliser toute demande de travaux par le ministère de la Culture et des Communications et s'assurer de maintenir le bien protégé en bon état.

Nous recommandons également que les Municipalités qui ne se sont pas encore prévalu de leur pouvoir de citation de mettre en place un programme de citation d'immeubles et de sites patrimoniaux en se basant notamment sur la présente caractérisation, en priorisant les bâtiments de valeur patrimoniale supérieure.

À titre d'exemple, voici quelques immeubles ou ensembles qui mériteraient d'être cités immeubles ou sites patrimoniaux :

- Presbytère Saint-Hubert à Audet
- Église de Sainte-Martine à Courcelles

- Site du club Macannamac à Frontenac
- Ensembles de maisons sur la rue Agnès et la rue Milette à Lac-Mégantic
- Plusieurs maisons bien préservées à Lambton
- Cimetières Echo Vale et Marsboro Mills à Marston
- Église de Saint-Zénon à Piopolis
- Ancienne tour de séchage à boyaux à Piopolis
- Église de Saint-Augustin à Saint-Augustin-de-Woburn
- Église de Saint-Ludger à Saint-Ludger
- Plusieurs maisons des rues du Pont et Dallaire à Saint-Ludger
- Église de Saint-Sébastien à Saint-Sébastien
- Église Saint-Alphonse à Stornoway
- Maison Hornblower à Stornoway
- Les cimetières MacAuley, Sand Hill, Tolsta et Winslow à Stornoway

Cette liste n'est pas exhaustive et bien d'autres bâtiments de valeur patrimoniale supérieure ou bonne pourraient aussi y figurer. Avant de procéder à des citations d'immeubles ou de sites patrimoniaux, nous recommandons de parfaire et d'approfondir les études sur ces biens ou secteurs afin de mieux connaître toutes leurs composantes et déterminer avec précision les périmètres qui devraient être protégés. La marche à suivre pour la citation de sites ou d'immeubles patrimoniaux est bien expliquée dans la brochure *La Loi sur le patrimoine culturel : guide pratique destiné aux municipalités* préparée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC).

La citation implique que la Municipalité puisse exercer un certain contrôle sur les biens protégés, en interdisant entre autres leur démolition et en s'assurant que les interventions respectent leur valeur patrimoniale selon des critères émis dans le règlement de citation. Le CCU de la Municipalité, ou le Conseil local du patrimoine le cas échéant, aura à se prononcer sur la demande de permis qui devra ensuite être autorisée ou refusée par le Conseil municipal. Ce processus implique des délais un peu plus longs pour obtenir un permis.

L'un des avantages de la citation, outre le fait que ce statut annonce officiellement le désir la Municipalité de préserver et mettre en valeur les immeubles patrimoniaux cités et qu'un contrôle plus serré des transformations soit possible, est que ces bâtiments deviennent éligibles à des programmes de subventions à la restauration via le fonds du patrimoine culturel québécois géré par le ministère de la Culture. Bien qu'actuellement, les programmes soient gelés faute de fonds disponibles, le jour où l'argent sera de nouveau accessible, ces bâtiments auront une longueur d'avance pour obtenir de l'aide financière.

2.2. Désigner des paysages culturels patrimoniaux

Étant donné l'intérêt patrimonial de certains paysages naturels et culturels de la MRC du Granit, notamment certains monts, noyaux villageois, bandes riveraines et rangs agricoles patrimoniaux, nous recommandons, à plus long terme, à la suite d'études de caractérisation (recommandation 1.3), de proposer au ministère de la Culture et des Communications de désigner paysage culturel patrimonial certaines composantes paysagères de son territoire. Ces propositions demanderont un bon effort de concertation entre les intervenants ainsi que des études plus poussées sur ces milieux.

2.3. Identifier d'autres types de patrimoines

La nouvelle Loi sur le patrimoine culturel, entrée en vigueur à l'automne 2012, permet dorénavant aux municipalités d'identifier des éléments du patrimoine immatériel, des personnages décédés, des événements et des lieux historiques qui pourraient être protégés en vertu de la Loi. Bien que la présente caractérisation n'identifie pas ce type d'éléments patrimoniaux, certains personnages, événements ou lieux historiques reliés à des immeubles répertoriés pourraient mériter d'être reconnus.

3. Sensibiliser et informer la population

Sensibiliser et informer davantage la population de la MRC du Granit par rapport à la valeur historique et patrimoniale de certains lieux est une mesure qui, à long terme, peut avoir de véritables retombées sur la protection du patrimoine. Mieux on connaît son patrimoine, plus on l'apprécie, mieux on peut le protéger. Il est souvent très difficile d'appliquer des mesures de préservation à un bâtiment si le propriétaire ignore même que son bien possède une valeur patrimoniale. La sensibilisation peut se faire de différentes façons par des efforts de diffusion (publications, brochures, conférences, exposition, Internet) ou des activités populaires (rallyes, circuit patrimonial, etc.).

3.1. Diffuser l'information sur le patrimoine

Cette recommandation vise à mettre la connaissance à la disposition du plus grand nombre de personnes et d'intervenants (propriétaires, spécialistes du secteur privé, employés municipaux, etc.) par une série de moyens de diffusion. Par exemple, la présente caractérisation devrait être accessible dans les bibliothèques municipales, promu dans les bulletins d'information municipaux, diffusé sur le site Internet de la MRC.

L'Internet est aujourd'hui un incontournable pour diffuser de l'information et rejoindre un grand bassin de population. La MRC du Granit et les municipalités devraient donc continuer à favoriser ce moyen de communication, via leur propre site Web, pour diffuser un maximum de données sur le patrimoine local et régional. Que ce soit des extraits d'études, des banques de photographies anciennes, des guides d'interventions, des répertoires de ressources ou des renseignements sur la réglementation municipale en matière de conservation du patrimoine, la MRC du Granit et les municipalités ont tout intérêt à diffuser encore davantage de renseignements pour sensibiliser et informer leurs citoyens.

Les moyens de diffusion traditionnels destinés au grand public sont également toujours d'actualité. La présentation de conférences sur l'histoire, d'une exposition sur l'architecture patrimoniale ou l'organisation d'activités populaires (rallyes découvertes, journées du patrimoine, pièces de théâtre, etc.) sont d'autres moyens efficaces de rejoindre une partie des citoyens. Les activités spéciales, à caractère communautaire et populaire, reliées à l'histoire, au patrimoine matériel et au patrimoine vivant, s'inscrivent dans la même foulée. Ce type d'activités, au même titre qu'un festival des conteurs, de festivités de l'Halloween ou de Noël, ou des portes ouvertes de certains intérieurs anciens, favorisent l'appropriation du patrimoine par le milieu.

La sensibilisation passe également par l'éducation des jeunes en milieu scolaire. Les jeunes d'aujourd'hui seront les acteurs de demain. Plus ils seront sensibilisés tôt aux diverses facettes du patrimoine, plus ils contribueront à sa préservation et à sa mise en valeur à long terme.

3.3. Diffuser sur le Répertoire du patrimoine culturel du Québec

Une bonne façon de diffuser les résultats d'un éventuel inventaire sur le Web est d'utiliser le module PIMIQ développé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Sans nécessairement se servir du module de gestion offert par cet outil, il est possible d'y verser des données qui seront automatiquement diffusées sur le Répertoire du patrimoine culturel du Québec en ligne. L'opération est relativement simple et peu coûteuse bien que les données doivent être saisies manuellement. Pour la MRC du Granit, nous suggérons d'y verser minimalement quelques données sur les 162 biens de valeur patrimoniale exceptionnelle et supérieure. En plus de contribuer au Répertoire du patrimoine culturel, le patrimoine bâti de la MRC du Granit se voit mieux représenté au niveau national et devient accessible au plus grand nombre, autant à ses citoyens qu'aux internautes de l'extérieur.

4. Doter la Route des Sommets de nouveaux circuits patrimoniaux

La Route des Sommets est un formidable outil de développement touristique. Mise en place depuis peu, cette route touristique signalisée touche 12 des 20 municipalités du territoire de la MRC. Afin de bonifier ce parcours, nous recommandons de mettre en valeur les attraits patrimoniaux identifiés dans cette caractérisation et d'en faire la promotion. L'une des belles façons de mettre ce patrimoine en valeur est de concevoir des circuits thématiques qui intégreront plusieurs sites de même nature qui pourront se rattacher au circuit principal qu'est la Route des Sommets.

4.1. Bonifier l'offre actuelle de la Route des Sommets

Chacun des villages traversés par la Route des Sommets devrait minimalement posséder une halte avec panneaux d'interprétation, idéalement située près d'un lieu patrimonial significatif, soit devant l'église paroissiale ou devant un site historique. De là pourraient se greffer d'autres circuits en lien avec des thématiques porteuses pour la région (voir recommandation suivante).

4.2. Développer de nouveaux circuits autour de thèmes porteurs

Certains sujets relatifs à l'histoire et au patrimoine de la région sont récurrents d'une municipalité à l'autre, ou touchent plusieurs localités d'un même secteur. Ces thèmes présentent un certain potentiel de développement en ce qui concerne le tourisme culturel, car ils se prêteraient bien à l'élaboration de circuits patrimoniaux, d'expositions, de brochures ou autres publications, par exemple. Quelques thèmes historiques propres à la région sont déjà l'objet d'une certaine mise en valeur, comme le legs de la communauté écossaise ou encore le patrimoine ferroviaire. Toutefois, cette offre pourrait parfois être bonifiée en regroupant des initiatives ponctuelles ou isolées. D'autres caractéristiques régionales sont quant à elles des attractions majeures et donc plus exploitées, comme le relief montagneux (la Route des Sommets, ses haltes et ses belvédères), le tourisme de plein-air (présence de parcs nationaux et de ZEC, campings, réseaux de sentiers pédestres et autres infrastructures) et la réserve de ciel étoilé (observatoire astronomique, centre d'interprétation et de vulgarisation scientifique, panneaux thématiques dans plusieurs municipalités). Nous ne nous étendons pas sur ces dernières car elles sont déjà bien connues et mises en valeur. Voici plutôt d'autres thèmes régionaux, rassembleurs et porteurs de sens, qui gagneraient à être approfondis.

1. Le patrimoine agricole et les produits régionaux

Chaque municipalité de la MRC du Granit a connu une certaine exploitation agricole à ses débuts. Les premiers colons établis sur le territoire ont tenté de tirer profit des ressources de la terre pour assurer leur subsistance, ce qui était devenu impossible pour eux dans les paroisses très peuplées riveraines du Saint-Laurent (ou dans leur pays natal, pour les immigrants écossais). Les secteurs situés en altitude, comme Val-Racine et Notre-Dame-des-Bois par

exemple, se révélèrent peu propices à l'agriculture : climat rude, saison estivale plus courte, terres rocheuses et exigües, etc. D'autres secteurs, comme la vallée de la rivière Chaudière, offrirent de meilleurs rendements. Mais presque partout, les cultivateurs durent combiner d'autres activités aux travaux de la ferme afin de vivre décemment. Ainsi, l'acériculture, la coupe du bois, la chasse et la pêche, le travail en usine devinrent des apports économiques essentiels.

Aujourd'hui, l'agriculture est encore présente sur le territoire de plusieurs manières. Une agriculture dynamique propre à certains secteurs permet de découvrir des produits locaux et régionaux, comme le font par exemple les fromageries (dont la fameuse fromagerie Chaudière à Lac-Mégantic) et même les nombreuses cabanes à sucre, si l'on inclut l'acériculture. L'agriculture a aussi laissé un patrimoine et des traces tangibles sur le territoire : des granges-étables de construction traditionnelle ponctuent le territoire un peu partout, souvent au sein d'un paysage bucolique. Caractéristique propre à l'Estrie et aux terres rocheuses et montagneuses, de nombreuses « digues de roches », amas de pierres formant de petits murets aux extrémités des champs et pâturages, s'observent sur les routes de campagnes. Par ailleurs, les routes rurales de la MRC sont particulièrement dignes d'intérêt, tant du point de vue paysager que pour le patrimoine agricole. Les nombreux rangs, pour la plupart non asphaltés mais très bien entretenus, témoignent d'un mode d'occupation traditionnel et ancestral du territoire avec leurs maisons, leurs dépendances agricoles et leurs champs de modestes dimensions.

Le patrimoine agricole de la MRC, méconnu des visiteurs et peut-être même des résidents, pourrait donc être souligné de diverses façons en portant attention à ces éléments :

- L'industrie laitière et fromagère (fromageries, bars laitiers, etc.);
- Les produits locaux et régionaux disponibles dans les restaurants et les marchés de la MRC;
- Les produits de l'érable, dont les cabanes à sucre elles-mêmes;
- Les bâtiments agricoles traditionnels, dont plusieurs granges-étables;
- Les paysages agricoles, dont les pâturages bucoliques offrant une vue sur les montagnes, ainsi que les amas rocheux ou « cairns »;
- Les routes de campagnes, dont de très beaux rangs au relief plongeant, bordés de maisons et granges traditionnelles (exemples : chemin Vallerand à Audet, 3^e et 4^e Rangs à Frontenac, 1^{er} Rang à Saint-Romain, route 161 à Stornoway, chemin Saint-Léon à Val-Racine, etc.)

2. Le patrimoine religieux

L'héritage religieux, présent partout dans la MRC, est une dimension importante de l'histoire et du patrimoine qui pourrait bénéficier d'efforts plus soutenus et plus concertés sur le plan de la mise en valeur. Dans ce domaine, la région compte plusieurs lieux et bâtiments remarquables;

certaines, comme le noyau paroissial de Lambton, comprennent des panneaux d'interprétation. En revanche, d'autres églises intéressantes sur le plan architectural et historique n'offrent que peu de ressources pouvant enrichir la compréhension des visiteurs, d'autant plus que les lieux de culte sont fermés en dehors des offices religieux. C'est notamment le cas de l'église Saint-Alphonse de Stornoway, qui comprend en outre une statue du saint patron sculptée par Louis Jobin à l'intérieur. À cet égard, l'église Saint-Zénon de Piopolis constitue un véritable exemple à suivre : ouvert tous les jours durant la saison estivale, le lieu de culte met également en valeur des vêtements et objets liturgiques anciens dans une vitrine d'exposition à l'entrée, en plus d'accueillir des concerts de musique classique lors d'un festival chaque année. Cette église semble vivante et mise en valeur avec fierté par les paroissiens et les villageois. Il faut dire que la religion joue un rôle important dans l'histoire de Piopolis, fondée par des zouaves pontificaux.

Quelques paroisses sont dotées de splendides presbytères (Lac-Drolet, Audet), d'un noyau paroissial typique et complet avec cimetière à l'arrière de l'église et ancien couvent (Lac-Drolet), d'éléments du patrimoine funéraire tels des mausolées et des calvaires; on trouve aussi bien souvent des statues, des croix et divers monuments à proximité de l'église. La présence de croix de chemin sur les routes rurales ou sur des propriétés privées constitue également un autre élément d'intérêt du patrimoine religieux local. Le sanctuaire du mont Saint-Joseph et sa chapelle, accessibles via le parc national du mont Mégantic à Notre-Dame-des-Bois mais rattachés à la paroisse de Val-Racine, peuvent sans aucun doute être considérés comme un élément d'exception, un lieu à part. Il s'agit d'un lieu de pèlerinage et de recueillement, mais tous les visiteurs, croyants ou non, y trouvent leur compte. La beauté époustouflante du panorama émeut et porte à la contemplation; la puissance du vent, que l'on sent même réfugié à l'intérieur de la petite chapelle, rappelle les raisons à l'origine de l'érection du bâtiment et du calvaire : invoquer la protection de saint Joseph contre les ouragans et les rigueurs du climat...

Certains des éléments du patrimoine religieux de la MRC pourraient être regroupés à l'intérieur de circuits ou de publications thématiques, ou faire l'objet d'une meilleure interprétation individuellement. Pour ce faire, il faudrait porter attention à ces lieux ou caractéristiques :

- Les églises à l'architecture remarquable, principalement celles de Courcelles, Lambton, Piopolis, Saint-Augustin-de-Woburn, Saint-Ludger, Saint-Romain et Stornoway, ainsi que les églises Sainte-Agnès et St. Barnabas à Lac-Mégantic et l'église anglicane Saint John à Frontenac;
- Les noyaux paroissiaux exceptionnels, notamment ceux de Lambton et de Lac-Drolet;
- Les presbytères intéressants du point de vue architectural, comme ceux d'Audet, de Lac-Drolet, de Lambton et de Piopolis;
- Les monuments et les croix situés près des églises, comme à Notre-Dame-des-Bois, Saint-Ludger, Lambton, Courcelles, etc.;
- Les cimetières et leurs éléments, dont les charniers, les mausolées et les calvaires dont plusieurs sont dotés de statues de personnages;

- Les croix de chemin, notamment à Frontenac (3^e Rang et route 161);
- Le sanctuaire du mont Saint-Joseph;
- Les éléments situés à l'intérieur des églises (objets, mobilier et œuvres d'art).

3. L'héritage des pionniers écossais

Une bonne partie des cantons à l'origine des municipalités de la MRC a connu un premier peuplement écossais et anglo-saxon avant l'établissement de francophones sur le territoire. Le lotissement en cantons de ces terres appartenant à la Couronne britannique s'effectue à la fin du 18^e siècle; les « Eastern Townships », alors encore vierges, s'ouvrent à la colonisation dans les années suivantes, mais n'attirent que peu de colons au début. Il faut dire que l'absence de chemins et d'infrastructures rendent difficile l'établissement de colonies. Les autorités britanniques souhaitent voir s'installer premièrement sur ces terres des « sympathisants » de la Couronne et des anglophones, comme des loyalistes en provenance des États-Unis et des immigrants du Royaume-Uni. En témoigne la toponymie locale, qui fait très souvent référence à des comtés et des villages d'Angleterre.

Au milieu du 19^e siècle, le gouvernement et les sociétés de colonisation octroient des terres à des immigrants venus de l'archipel des Hébrides, en Écosse. Ceux-ci connaissent la pauvreté et la famine dans leur pays, en partie à cause de la maladie de la pomme de terre et en partie parce qu'ils sont chassés de leurs terres peu rentables par les seigneurs locaux. Ainsi donc, un bon nombre de familles originaires de l'île Lewis, pour la plupart, traverse l'Atlantique pour s'installer d'abord dans le canton de Lingwick, puis dans les cantons voisins (Marston, Winslow, Hampden, Whitton) formant une partie de l'actuelle MRC du Granit. Des années 1850 aux années 1930, la population de ces cantons est presque exclusivement constituée d'Écossais de langue gaélique et de foi presbytérienne. Les premiers défrichements, les premières fermes, les premiers villages sont pour beaucoup redevables à ces familles qui ont connu un labeur difficile et des conditions de vie précaires en arrivant dans ce coin de pays encore sauvage.

Fait particulier, cette population a été presque complètement remplacée par des cultivateurs canadiens-français après la Crise économique, ce qui fait aujourd'hui de la région un territoire entièrement (ou presque) francophone. Les Écossais se sont en effet dispersés dans les villes nord-américaines à la recherche d'emplois, délaissant l'agriculture locale peu productive. Ils n'ont laissé que peu de traces sur le territoire en ce qui concerne le patrimoine bâti et les institutions, leurs temples presbytériens ayant pour la plupart disparu ou servi à l'aménagement d'églises catholiques. Même certains hameaux, comme le hameau de Gisla près de Milan, ont disparu au fil du temps. Les principaux témoins du peuplement écossais de la région sont donc les cimetières, et on en compte beaucoup. Les municipalités de Milan, Marston et Stornoway en comprennent plusieurs sur leur territoire et ceux-ci sont très bien entretenus par l'Église presbytérienne du Québec. D'ailleurs, ceci ne manque pas d'étonner puisque certains cimetières sont très éloignés des noyaux villageois, en bordure de chemins forestiers ou isolés dans un champ. La localisation de ces cimetières pourrait peut-être poser

un défi à l'organisation de circuits patrimoniaux, bien que ces lieux soient quand même accessibles. À cet égard, il est à noter qu'un « sentier des Écossais » est actuellement en préparation par quatre municipalités, dont deux dans la MRC du Granit et deux dans la MRC du Haut-Saint-François (Milan, Stornoway, Scotstown et Hampden)¹. L'héritage des pionniers écossais se manifeste enfin dans le patrimoine immatériel, dans le souvenir de certains personnages et dans l'esprit de certains lieux. Le Musée Donald Morrison et le parc Morrison à Milan constituent des bons exemples de ce patrimoine.

Les éléments suivants sont des témoins précieux de l'histoire des Écossais dans la région et méritent une attention particulière :

- Les cimetières Echo Vale et Marsboro Mills à Marston;
- Le cimetière Gisla (comprenant la sépulture de Donald Morrison), le parc Morrison et le Musée Donald Morrison à Milan;
- Les cimetières MacAuley, Sand Hill, Tolsta et Winslow (comprenant un monument aux familles pionnières) à Stornoway;
- Le patrimoine immatériel lié au souvenir des Écossais : l'histoire du hors-la-loi Donald Morrison, les familles pionnières, certains toponymes (Gisla, Tolsta, etc.).

4. Le patrimoine ferroviaire

Le développement de la région, et principalement celui de la ville de Lac-Mégantic qui en constitue le centre urbain, commercial et administratif, est largement redevable au transport ferroviaire. Colonisés relativement tard comparés à d'autres territoires, les cantons formant la MRC du Granit ont cependant connu un essor rapide, du moins ceux qui sont traversés par le chemin de fer du Canadien Pacifique à partir des années 1870. La ligne vers le Maine est d'abord la propriété du Chemin de fer international de Saint-François et Mégantic, qui pose les premiers rails en 1875 et atteint Lac-Mégantic en 1879; elle est rachetée en 1887 par le CP qui la prolonge vers le Nouveau-Brunswick. Une autre voie ferrée, le *Quebec Central Railway* (QCR), passe bientôt elle aussi par Lac-Mégantic afin de relier l'est des Cantons-de-l'Est à la Beauce. La ville est alors « situé[e] sur l'axe de transport le plus important de l'époque au pays et constitue un point divisionnaire pour deux compagnies de chemin de fer. Ainsi, l'entretien des voies et les ateliers de réparation des locomotives et des wagons assurent un emploi à de nombreux travailleurs jusqu'en 1930². » Des commerces, des industries et des hôtels s'établissent dans la ville et ailleurs dans la région, favorisant le développement économique, touristique et démographique.

1. Voir le lien internet suivant: <http://www.sentierdesecossais.ca/>

2. Répertoire du patrimoine culturel du Québec. « Gare ferroviaire de Lac-Mégantic », [en ligne], <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93405&type=bien#.WVaNZOnkXcc>

À partir des années 1950, le transport ferroviaire amorce un déclin dû à l'efficacité du transport automobile et du transport des marchandises par camion. Les services aux passagers sont supprimés, plusieurs gares sont détruites et des voies sont démantelées. Le *Quebec Central Railway* ferme définitivement sa ligne, tandis que celle du CP est reprise quelques temps par Via Rail pour finalement être vendue en 1995 à la compagnie *Montreal, Maine and Atlantic*. Le dernier événement lié à l'histoire du transport ferroviaire dans la région est la grande tragédie du 6 juillet 2013 à Lac-Mégantic, alors qu'un train de wagons-citernes remplis de pétrole brut a déraillé pour aller exploser au centre-ville. Cet accident ayant fait de nombreuses victimes et détruit une bonne partie de la ville a ému et mobilisé des gens de partout au Québec. La ville a par la suite mis sur pied un kiosque d'interprétation, la Maison du temps, sur les lieux du drame afin de répondre aux questions des visiteurs sur le sujet.

Le patrimoine ferroviaire est présent dans plusieurs municipalités, non seulement sous la forme de vestiges matériels mais aussi en tant que patrimoine intangible ou immatériel. Il serait intéressant à cet égard de récolter des souvenirs et des témoignages en ce qui a trait, par exemple, aux métiers liés au transport ferroviaire (chef de gare, télégraphiste, mécanicien, etc.) ou à tout autre sujet lié au thème du train. En ce qui concerne les lieux physiques et les bâtiments liés à ce patrimoine, la municipalité de Courcelles constitue un bon exemple de mise en valeur avec son Parc de l'ancienne gare, son wagon de queue, son viaduc et sa section de voie ferrée conservés. Notons aussi la gare ferroviaire de Lac-Mégantic, épargnée par l'incendie de 2013 et citée immeuble patrimonial par la municipalité.

Les éléments suivants sont à considérer avec attention dans l'optique d'une mise en valeur du patrimoine ferroviaire :

- Les témoins de l'histoire ferroviaire de Courcelles : Parc de l'ancienne gare, wagon de queue, viaduc et section de voie ferrée du CP;
- La gare ferroviaire de Lac-Mégantic et la Maison du temps, kiosque d'information sur la tragédie de 2013;
- Le patrimoine immatériel lié au thème du transport ferroviaire : témoignages, souvenirs, photographies, les métiers du train, etc.
- Autres gares désaffectées ou recyclées à d'autres fins (à identifier).

5. L'industrie du granit

L'industrie qui a donné son nom à la MRC représente un pan important de l'histoire de plusieurs de ses municipalités. En effet, le granit gris présent dans les monts Sainte-Cécile et Saint-Sébastien est à l'origine d'une exploitation qui n'a cessé de se développer, de sa découverte par les premiers colons du secteur vers 1880 jusqu'à aujourd'hui. L'aménagement du chemin de fer du QCR, qui traverse la région en 1895, a joué un grand rôle dans l'ouverture de carrières, exploitées notamment par la famille Bussièrès à partir de 1911. À cause de sa qualité et de sa réputation prestigieuse, le granit de la région a été choisi pour la construction

de nombreux édifices importants au Québec et ailleurs, comme la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré et l'Oratoire Saint-Joseph. Son extraction et sa transformation ont procuré du travail à de nombreux ouvriers de Lac-Drolet, de Saint-Sébastien et de Sainte-Cécile-de-Whitton. L'histoire de cette industrie et de ses artisans, les tailleurs de pierre, est racontée à la Maison du Granit, centre d'interprétation installé sur le site d'une ancienne carrière au sommet du mont Saint-Sébastien, à Lac-Drolet.

Aujourd'hui, l'industrie du granit est principalement axée sur la transformation du minerai. D'importantes usines locales se spécialisent par exemple dans la fabrication de panneaux minces en granit utilisés pour revêtir des murs, des comptoirs ou des pièces de mobilier. Plusieurs de ces usines sont présentes à Saint-Sébastien, « capitale québécoise et canadienne du Granit³ ». Par ailleurs, l'église de cette municipalité et de plusieurs autres, l'hôtel de ville et presbytère de Sainte-Cécile-de-Whitton ainsi que beaucoup de bâtiments institutionnels de la région sont construits avec du granit local. Ceux-ci, ainsi que d'autres éléments, seraient à considérer dans l'éventualité de l'élaboration d'un projet thématique autour du granit :

- L'église Saint-Samuel et la Maison du Granit à Lac-Drolet;
- L'hôtel de ville et presbytère à Sainte-Cécile-de-Whitton;
- L'église de Saint-Sébastien;

3. Page de la municipalité sur le site internet de la MRC : <http://www.mrcgranit.qc.ca/fr/la-mrc/territoire/liste-des-municipalites/saint-sebastien/>

5. Accompagner et outiller le citoyen

Les propriétaires de maisons anciennes sont souvent démunis lorsque vient le temps d'intervenir sur leur bâtiment. D'ailleurs, les mauvaises interventions réalisées par le passé l'ont souvent été par simple méconnaissance des bonnes pratiques en la matière et non par mauvaise foi. Les prochaines recommandations visent donc à accompagner et à mieux outiller les propriétaires dans leurs travaux d'entretien, de restauration ou de mise en valeur.

5.1. Réaliser un guide d'intervention à l'usage des propriétaires

Afin d'épauler les propriétaires de biens patrimoniaux et les intervenants en patrimoine, nous recommandons le développement d'un guide d'intervention qui s'appliquerait spécifiquement aux propriétaires de maisons anciennes de la MRC du Granit. Ce type de guide énonçant les principes et critères à respecter lors d'une intervention, les bonnes pratiques qui sont généralement admises dans le milieu du patrimoine, quelques conseils pratiques et techniques et les étapes à suivre lors d'une telle démarche s'avère très utile et apprécié des propriétaires souvent démunis en cette matière. Un tel guide peut prendre plusieurs formes : document imprimé, fiches détachables, guide sur le Web, etc.

5.2. Offrir de l'aide technique

En plus du guide d'intervention qui survole les principaux critères et les étapes à suivre dans un projet de mise en valeur, l'accès à de l'aide technique est toujours très appréciée par les propriétaires de maisons anciennes, souvent néophytes en matière de construction patrimoniale. Un service d'aide technique pourrait notamment être mis en place, avec l'aide d'un architecte spécialisé. La Ville de Shawinigan ainsi que plusieurs MRC de la région de Chaudière-Appalaches ont notamment créé ce type de services pour leur citoyen. Une matériauthèque où sont exposés divers matériaux traditionnels et de remplacement compatibles (échantillons, catalogues et spécificités techniques) qui peuvent être présentés aux propriétaires pourrait également être réalisée. La MRC de Charlevoix a ouvert la voie en ce sens en créant une matériauthèque accessible aux citoyens.

5.3. Créer un répertoire des ressources en patrimoine bâti

L'une des difficultés les plus couramment rencontrées dans la mise en valeur du patrimoine bâti est la difficulté de trouver de bons professionnels, artisans et fournisseurs de matériaux, qui sont spécialisés dans le domaine et qui assureront une bonne qualité d'intervention en respect de la valeur patrimoniale des bâtiments. Il est donc possible d'aider les propriétaires en leur fournissant les listes de ressources de professionnels (architectes, historiens, consultants), d'artisans (pierre, brique, bois, métal, verre), de fabricants (portes, fenêtres, éléments de décor) et de fournisseurs de matériaux qui possèdent une certaine expertise dans l'entretien, la restauration ou la mise en valeur de bâtiments anciens. Élaborer une telle liste n'est pas chose facile et plusieurs écueils sont possibles, dont la difficulté de s'assurer de la qualité des expertises et la mise à jour continue d'un tel outil. Toutefois, les propriétaires en

sortent habituellement gagnants. La région du Centre-du-Québec et la MRC de L'Assomption se sont dotées récemment de tels outils.

5.4. Aider les propriétaires à faire des recherches sur leur bâtiment

Tout comme l'aide technique qui peut leur être apportée, l'aide en recherche peut aussi être bénéfique dans un projet de mise en valeur. Savoir quelle était l'apparence de sa maison à l'origine, qui l'a habité, à quel courant stylistique appartient le bâtiment, quelles sont les modifications apportées au fil des années, sont des informations souvent difficiles à se procurer pour orienter les travaux de mise en valeur.

Afin d'inciter les propriétaires de biens patrimoniaux désireux d'effectuer des travaux à observer leur environnement et à se documenter davantage sur leur bâtiment et sur les caractéristiques de leur milieu, la MRC du Granit devrait être en mesure de les appuyer dans leur démarche en leur fournissant la documentation existante et en leur offrant des pistes pour poursuivre leurs recherches. Par ailleurs, comme pour l'aide technique, la MRC pourrait mettre sur pied un service-conseil en histoire, possiblement en partenariat avec des sociétés d'histoire ou des historiens locaux, ainsi qu'une banque de photographies anciennes qui pourrait être consultée.

6. Inciter les propriétaires à mettre en valeur leur bâtiment

Certaines mesures incitatives peuvent avoir un réel impact sur la mise en valeur d'un milieu patrimonial. Ces mesures, en plus de servir de déclencheur à d'éventuels travaux, permettent souvent d'améliorer la qualité des interventions.

6.1. Mettre en place un programme d'aide financière à la rénovation

À l'instar des villes de Trois-Rivières, Lévis, Plessisville, Rivière-du-Loup, Mont-Joli ou Québec, certaines municipalités de la MRC du Granit pourraient envisager la mise sur pied d'un programme qui aidera, par une subvention couvrant un certain pourcentage des travaux de restauration, les propriétaires à mener à bien des travaux de mise en valeur de leur bâtiment.

Ces programmes sont souvent mis sur pied dans le cadre d'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications. Certaines municipalités, avec la collaboration d'institutions financières, permettent l'accès à une remise en argent lors d'un prêt à cette même institution financière pour des travaux de rénovation. D'autres municipalités ont plutôt opté pour des congés ou des rabais de taxes foncières ou des crédits d'impôt pour inciter les citoyens à réaliser des travaux d'amélioration sur leur résidence, ce que la Municipalité de Lambton a fait pour son programme de revitalisation.

Comme pour la plupart des outils, le programme d'aide financière doit être accompagné d'autres mesures pour que celui-ci soit pleinement efficace. D'abord, on ne peut gérer un tel programme sans une solide connaissance de base du patrimoine sur lequel on intervient. Des règles et critères précis concernant les travaux admissibles à la lumière des meilleures pratiques de conservation architecturale sont nécessaires pour ne pas dilapider des fonds publics alloués à des travaux ne respectant pas le patrimoine. De plus, des outils réglementaires tels les PIIA ou des guides d'intervention sont souhaitables afin d'optimiser les résultats d'une telle mesure sur le cadre bâti d'un milieu.

6.2. Reconnaître et récompenser les meilleures interventions

Afin de reconnaître l'effort de certains citoyens dans la préservation et la mise en valeur de leur bâtiment, il est recommandé de mettre sur pied un programme de prix ou de reconnaissance pour honorer et féliciter les meilleures interventions en patrimoine (conservation, entretien, insertion, affichage, etc.) et les acteurs s'étant illustrés à cet égard sur le territoire de la MRC du Granit. Cette mesure incitative a pour but de reconnaître et de récompenser les efforts positifs qui ont été réalisés et peut avoir un bon effet d'entraînement pour les autres propriétaires de bâtiments anciens. Il s'agit d'une mesure positive qui tranche avec les outils réglementaires ou législatifs qui sont souvent davantage coercitifs et contraignants. Il va de soi qu'une bonne stratégie de communication doit accompagner ce type d'événement afin de profiter pleinement des retombées

7. Donner l'exemple

Prêcher par l'exemple est une bonne façon d'inciter la population à prendre soin de son patrimoine. La MRC du Granit, ses municipalités constituantes et les autres institutions publiques (gouvernements fédéral et provincial, Hydro-Québec, etc.) ont le pouvoir de prendre soin de leurs propriétés et d'améliorer les espaces publics et le paysage. Agir en ce sens peut avoir un effet d'entraînement bénéfique. À l'inverse, la démolition ou l'abandon d'un édifice public d'intérêt patrimonial ou la dégradation d'éléments paysagers situés sur des terres publiques peuvent avoir des répercussions néfastes. Comment une municipalité et le gouvernement du Québec peuvent-ils amener un propriétaire à prendre soin de sa maison ancienne si eux-mêmes ne le font pas sur leurs propriétés municipales ou gouvernementales?

7.1. Conserver et mettre en valeur les immeubles publics

Les bâtiments publics tels les immeubles municipaux, les écoles, les édifices communautaires ou sportifs, les postes d'incendie, etc., devraient être exemplaires à tous points de vue, autant dans leur implantation, leur traitement architectural que dans leurs aménagements paysagers. Il faudrait éviter de démolir des propriétés publiques d'intérêt patrimonial ou de les transformer à l'excès. Il faudrait au contraire les entretenir et les restaurer de façon exemplaire et leur trouver de nouveaux usages compatibles, publics si possible. La mise en lumière de bâtiments publics le soir venu est aussi une bonne façon de signifier leur présence et de mettre en valeur leur architecture sous un autre jour.

Les exigences en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine devraient être appliquées à la lettre lorsque le requérant est une instance ou un organisme public ou parapublic. On ne devrait en aucun cas laisser place à des passe-droits dans l'application des règles en vigueur bien qu'il puisse s'agir de bâtiments ou d'aménagements d'exception dans la trame urbaine. De plus, on devrait favoriser le maintien ou l'implantation d'édifices publics dans les secteurs anciens. Ces bâtiments contribuent habituellement à l'animation urbaine et permettent de conserver les quartiers anciens bien vivants.

7.2. Réutiliser des immeubles excédentaires

Dans cette ère où la notion de développement durable prend de plus en plus de place, il est important de réutiliser le plus possible les bâtiments existants plutôt que d'en construire de nouveau. Toujours dans l'optique de prêcher par l'exemple, la MRC, les municipalités ainsi que les autres organismes publics devraient toujours tenter de recycler des structures excédentaires lorsque de nouveaux besoins se font sentir. Par exemple, les lieux de culte, dont plusieurs font partie de cette caractérisation, vivent actuellement une crise de fréquentation et plusieurs églises risquent de devenir vacantes ou en difficulté dans les prochaines années si ce n'est pas déjà le cas. Plusieurs presbytères ont déjà été vendus ou convertis, de même que certains lieux de culte. Les Municipalités devraient envisager de convertir, en tout ou partiellement, certains de ces lieux, parmi les mieux situés, en lieux culturels ou communautaires (maison de la culture, salle communautaire, maison de jeunes,

gymnase, salle de concert et de spectacles, centre d'interprétation, salle de l'âge d'or, etc.). Ces activités sont parmi les mieux adaptées à ce type de bâtiment. En plus de permettre la conservation de ces immeubles patrimoniaux qui participent positivement au paysage urbain et rural, cela permet de garder un repère identitaire dans les milieux auquel la population est généralement attachée.

Nous recommandons donc qu'une liste des lieux excédentaires dans la MRC du Granit soit dressée, autant pour les bâtiments religieux que pour d'autres types de bâtiments, afin de connaître le potentiel de ces immeubles. Des critères en ce qui concerne leur emplacement, leurs caractéristiques spatiales, leur valeur patrimoniale, leur état physique, etc. pourraient permettre de les classer selon leur potentiel. Les organismes publics de la région devraient être mis au courant de cette liste afin de les inciter à recycler des bâtiments. De là, tous pourront planifier plus facilement lorsque des besoins en espace se manifesteront.

7.3. Profiter des programmes d'enfouissement des fils

L'une des principales interventions qui a un impact important sur le paysage est l'enfouissement des réseaux aériens de distribution d'électricité et de télécommunications (poteaux et fils). Hydro-Québec, dans le cadre du Programme multipartenaires d'enfouissement des réseaux câblés sur des sites d'intérêt patrimonial et culturel, est un partenaire important dans ce type d'intervention. Certains secteurs patrimoniaux, comme des cœurs de village, pourraient bénéficier de l'enfouissement de ces éléments discordants qui créent de la pollution visuelle et qui empêchent la pleine mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.

8. Se doter d'outils d'urbanisme efficaces

Les municipalités sont des intervenants majeurs dans l'élaboration de stratégies visant la conservation et la mise en valeur du patrimoine québécois. Le cadre législatif du Québec, en l'occurrence la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, offre aux municipalités diverses avenues d'intervention relativement à la protection et à la mise en valeur de leur patrimoine local. Nous invitons la MRC du Granit et les municipalités à tirer pleinement profit de ces outils législatifs, comme ceux prévus à la Loi sur le patrimoine culturel, et à mettre davantage de l'avant la dimension patrimoniale dans leurs outils de planification.

8.1. Mettre à jour le schéma d'aménagement et les plans d'urbanisme

Comme stipulé dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC est tenue d'inscrire à son schéma d'aménagement les principales composantes patrimoniales situées sur son territoire. Il en est de même pour les Municipalités avec leur plan d'urbanisme. À la lumière de la présente caractérisation et des recherches futures sur le sujet, ces outils et instruments de planification, qui consistent avant tout à identifier de façon officielle les biens et ensembles patrimoniaux à préserver, devraient être raffinés lors de leur prochaine refonte. Il est à noter que la Loi sur le patrimoine culturel oblige une municipalité qui désire citer un site patrimonial à identifier celui-ci comme zone à protéger au plan d'urbanisme.

8.2. Doter les municipalités de règlements sur les PIIA

Le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) est un outil mis à la disposition des municipalités par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui vise à assujettir la délivrance de permis à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions ou à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés. Le PIIA vise à bonifier la qualité des projets en vue d'assurer une meilleure intégration architecturale ou une meilleure intégration dans le milieu. Bien qu'il ne soit pas conçu explicitement pour protéger le patrimoine bâti, plusieurs municipalités s'en servent à cette fin. Le PIIA n'applique pas de normes précises, mais expose des critères et des objectifs déterminés à l'intérieur d'un périmètre précis. C'est le comité consultatif d'urbanisme qui analyse les demandes afin d'évaluer si elles répondent aux critères et objectifs du PIIA. Ce comité fait des recommandations au Conseil municipal qui a le pouvoir d'accepter ou de refuser la demande. Nous invitons donc les municipalités à envisager cet outil pour mieux protéger leur patrimoine, notamment dans les cœurs villageois où se trouvent de bonnes concentrations de bâtiments patrimoniaux.

Un règlement de PIIA peut compléter d'autres outils tels la citation de sites patrimoniaux. En fait, comme l'ont fait les villes de Rivière-du-Loup et de Saguenay, les périmètres de sites patrimoniaux cités sont aussi assujettis à des règlements de PIIA qui balisent les interventions possibles à l'intérieur du périmètre protégé : interdiction de démolition, matériaux proscrits ou favorisés, maintien de certaines composantes identitaires, critères pour des agrandissements ou de nouvelles insertions, critères pour les aménagements paysagers, etc.

Les règlements de PIIA peuvent bien sûr être appliqués sur des secteurs non protégés en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

8.3. Mieux former les intervenants municipaux

Si l'on souhaite que la MRC du Granit et ses Municipalités conseillent, accompagnent et orientent mieux les propriétaires de biens patrimoniaux et qu'elles jouent pleinement leur rôle de leader dans la mise en valeur de leur patrimoine bâti, leurs intervenants doivent être bien au fait des principes en la matière et être minimalement formés en ce sens. Sachant que ces intervenants n'ont pas tous le même bagage en architecture, urbanisme, histoire, etc., il est recommandé que les élus, inspecteurs, professionnels de l'aménagement et membres du CCU reçoivent périodiquement des formations portant sur différentes facettes du patrimoine. Certains intervenants devraient également participer le plus possible à la réflexion régionale, nationale et internationale sur les enjeux patrimoniaux. La participation des acteurs en patrimoine de la MRC du Granit à des forums, colloques, congrès ou rencontres d'experts permettrait d'acquérir de la connaissance sur les pratiques et les expériences d'ailleurs et de faire rayonner la région dans un contexte d'échange. Enfin, des rencontres régulières devraient être planifiées afin de favoriser la transmission du savoir, de l'expérience, des connaissances et de la mémoire du personnel municipal et de ses partenaires de toute la MRC qui travaillent dans le domaine du patrimoine, de l'urbanisme et de la culture.

8.4. Doter les inspecteurs municipaux d'outils de détection

Les inspecteurs municipaux sont des acteurs de première ligne. C'est pourquoi ils devraient minimalement être au fait des bâtiments qui possèdent un intérêt particulier dans leur municipalité respective afin de pouvoir intervenir adéquatement lors de travaux qui pourraient menacer des biens de grande valeur. Ainsi, dès la demande de permis, les outils mis en place devraient aviser les inspecteurs lorsqu'un bâtiment possède une valeur patrimoniale afin d'accroître leur vigilance.

8.5. Mettre sur pied des conseils locaux du patrimoine

Nous recommandons que les Municipalités qui exercent les pouvoirs qui leur sont conférés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel mettent sur pied, si ce n'est pas déjà fait, un conseil local du patrimoine (CLP) comme le recommande la Loi. En plus d'être l'instance consultative pour les demandes concernant les immeubles ou les sites patrimoniaux cités, le conseil aurait pour mandat de se pencher sur les grands enjeux concernant spécifiquement le patrimoine. Il pourrait aussi se pencher sur des cas de démolition imminents ou sur des actions de commémoration et de toponymie.

8.6. Développer une politique du patrimoine

Enfin, nous croyons que la MRC du Granit devrait se doter d'une politique du patrimoine. Similaires à une politique culturelle, mais touchant spécifiquement le domaine du patrimoine sous toutes ses formes, cet outil d'orientation est de plus en plus fréquent dans le domaine

municipal. Au Québec, les Villes de Rivière-du-Loup, Montréal, Québec, Victoriaville, Shawinigan, Longueuil, Gatineau, Saint-Bruno-de-Montarville ainsi que la MRC des Maskoutains se sont dotées récemment de politiques du patrimoine et plusieurs autres sont en voie de le faire. Idéalement, une politique du patrimoine devrait s'accompagner d'un plan d'action afin de réaliser des projets concrets s'articulant autour d'axes d'intervention tels que la recherche, la sensibilisation, la protection et la mise en valeur.

Recommandations par municipalités

Les recommandations suivantes destinées à chacune des 20 municipalités de la MRC complètent ou réitèrent les recommandations générales énoncées précédemment.

Audet

La municipalité d'Audet se démarque surtout par ses paysages grandioses. Quelques chemins ruraux, dont le chemin Vallerand, sont bordés de bâtiments agricoles anciens et de maisons rurales traditionnelles. Les efforts de conservation et de mise en valeur devraient surtout être portés sur ces éléments du paysage culturel en tentant de préserver leurs caractéristiques actuelles. En ce qui concerne la protection patrimoniale, nous recommandons à la Municipalité d'Audet de citer le presbytère de Saint-Hubert immeuble patrimonial afin de viser des interventions qui respecteront l'aspect original de ce bâtiment de style éclectique.

Courcelles

La Municipalité de Courcelles a déjà cité plusieurs immeubles patrimoniaux sur son territoire (atelier Tardif, maison François-Goulet, Maison Roland-Morin, Moulin Bernier, Résidence Odilon-Bilodeau, Voie ferrée et pont de fer du Québec Central). Nous l'en félicitons et recommandons d'étendre cette mesure à l'îlot paroissial de Sainte-Martine pour protéger l'église ainsi que le cimetière doté d'un calvaire avec personnages.

La mise en valeur du patrimoine ferroviaire démarque véritablement Courcelles des autres municipalités de la MRC du Granit et en fait un exemple à suivre. Si jamais un circuit patrimonial ayant pour thème l'héritage ferroviaire venait à se greffer à la Route des Sommets, Courcelles deviendrait un incontournable en la matière. Quelques beaux bâtiments agricoles le long de la route 108 mériteraient également une mise en valeur particulière.

Frontenac

Le site de l'église anglicane St. John et du cimetière Mount Pleasant Union a déjà été cité par la Municipalité de Frontenac. La valeur exceptionnelle de cet ensemble justifie grandement cette mesure et nous estimons qu'il pourrait même faire l'objet d'un classement à l'échelle nationale afin d'encore mieux le mettre en valeur. Mis à part ce site religieux, nous recommandons à la Municipalité de citer également le site du club Macannamac qui constitue un ensemble remarquable et bien préservé de bâtiments de villégiature. Certains autres éléments méritent une attention spéciale en raison de leur intérêt paysagers. C'est le cas notamment des 3^e et 4^e Rangs qui offrent des panoramas grandioses ainsi que les croix de chemin de la route 161 et du 3^e Rang qui, sans nécessairement être citées, devraient être conservées en bon état pour leur intérêt patrimonial et culturel.

Lac-Drolet

Lac-Drolet est l'une des municipalités de la MRC qui s'est le mieux prévalu des pouvoirs que lui concède la Loi sur le patrimoine culturel. En effet, les principaux éléments de son noyau paroissial (église, presbytère et vieux couvent) ainsi que deux résidences de son territoire ont été cités immeubles patrimoniaux à ce jour. La valeur patrimoniale exceptionnelle du presbytère de Saint-Samuel pourrait même justifier une demande de classement au niveau national.

La maison du Granit, centre d'interprétation juché sur le mont Saint-Sébastien sur le site d'une ancienne carrière, relate l'histoire de cette industrie et de ses travailleurs. Des sentiers et une tour d'observation y offrent des points de vue exceptionnels. Ce lieu pourrait être le départ d'un circuit patrimonial régional, greffé à la Route des Sommets, qui aurait spécifiquement pour thème le granit. Quelques édifices religieux et institutionnels des alentours construits en granit pourraient faire partie de ce circuit.

Lac-Mégantic

La plus grande ville de la MRC a déjà pris quelques mesures pour protéger et mettre en valeur son patrimoine culturel. La Ville de Lac-Mégantic a notamment cité les immeubles patrimoniaux suivants : gare ferroviaire, église de Sainte-Agnès, église anglicane St. Barnabas et la maison Patterson-Hall. Dans le cas de la gare ferroviaire et de l'église anglicane, des demandes de classement au niveau national pourraient même être déposées en raison de leur valeur patrimoniale exceptionnelle. Nous recommandons également à la Ville de Lac-Mégantic de poursuivre son programme de citation qui pourrait notamment inclure des ensembles de maisons sur la rue Agnès et la rue Milette.

En ce qui concerne la mise en valeur du patrimoine, nous félicitons également la Ville pour son circuit patrimonial doté de plusieurs panneaux d'interprétation. Nous encourageons la Ville à poursuivre ses efforts en ce sens en bonifiant et étendant son circuit à d'autres bâtiments ou secteurs de la ville. Le patrimoine ferroviaire est déjà bien représenté avec la protection de la gare ferroviaire, mais étant donné l'importance que le chemin de fer a eu dans l'histoire de la ville, d'autres éléments pourraient sûrement être mis en valeur, notamment le patrimoine immatériel lié à cette thématique. La tragédie ferroviaire de 2013 est également déjà évoquée à la Maison du temps. Une reconstitution virtuelle du centre-ville avant la tragédie pourrait s'avérer une autre façon d'interpréter le patrimoine de la ville en lien avec cet événement.

Lambton

La valeur exceptionnelle du noyau paroissial de Saint-Vital, incluant son église monumentale, son imposant presbytère et son cimetière doté d'un calvaire avec personnages justifie amplement le règlement de citation adopté par la Municipalité de Lambton. L'intérêt du site patrimonial pourrait même justifier une demande de classement au niveau provincial. Nous recommandons maintenant à la Municipalité d'étendre son programme de citation à d'autres

immeubles patrimoniaux de son territoire, notamment plusieurs résidences bien préservées identifiées dans cet inventaire.

Le village de Lambton est déjà doté d'un circuit historique et patrimonial, composé de cinq (5) panneaux d'interprétation. Étant donné la richesse patrimoniale des lieux, ce circuit pourrait aisément être étendu avec d'autres panneaux ajoutés devant les plus belles maisons de la Municipalité.

Marston

L'héritage écossais est probablement le plus grand atout patrimonial de Marston et les cimetières Echo Vale et Marsboro Mills en sont les deux principaux témoins tangibles. À ce titre, ces deux cimetières mériteraient d'être cités sites patrimoniaux par la Municipalité et mis en valeur par de l'interprétation. D'ailleurs, il serait intéressant que Marston se joigne au « sentier des Écossais » qui est actuellement en préparation par quatre municipalités, dont deux dans la MRC du Granit et deux dans la MRC du Haut-Saint-François (Milan, Stornoway, Scotstown et Hampden). L'héritage des pionniers écossais se manifeste aussi dans le patrimoine immatériel, dans le souvenir de certains personnages et dans l'esprit de certains lieux. Tout cela offre beaucoup de potentiel pour de futurs circuits patrimoniaux.

Milan

L'héritage écossais est également très important à Milan. D'ailleurs, la Municipalité a déjà reconnu deux sites liés à cette thématique, le cimetière Gisla et le parc Morrison en les citant sites patrimoniaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. La mise en valeur du patrimoine écossais est également déjà bien amorcée avec le Musée Donald Morrison, ce hors-la-loi célèbre. Ces lieux permettent aussi de mettre de l'avant le patrimoine immatériel lié au souvenir des Écossais ainsi que les familles pionnières. Le parcours « sentier des Écossais » qui est actuellement en préparation dans quatre municipalités, dont deux dans la MRC du Granit et deux dans la MRC du Haut-Saint-François (Milan, Stornoway, Scotstown et Hampden) pourrait facilement se greffer à la Route des Sommets afin de mieux faire connaître tous ces lieux d'intérêt.

Nantes

Parmi les thématiques historiques exposées dans ce rapport, notons que la municipalité de Nantes pourrait se démarquer par des éléments du patrimoine immatériel liés aux Écossais et au chemin de fer. De plus, Nantes présente plusieurs maisons rurales et des bâtiments agricoles qu'il conviendrait de préserver, notamment en bordure de la route 263. Enfin, les beaux paysages de la municipalité parsemés de lacs constituent également un potentiel intéressant.

Notre-Dame-des-Bois

Située sur le parcours de la route des Sommets, Notre-Dame-de-Bois offre des vues à couper le souffle sur les sommets environnants. En plus des haltes existantes, d'autres belvédères pourraient probablement être aménagés à des endroits spécifiques. Le noyau religieux, avec son église, son presbytère et le rocher de Notre-Dame-des-Bois constituent un ensemble d'intérêt, tout comme plusieurs résidences situées sur la rue Principale et le chemin Cheslam. Tous ces éléments méritent d'être préservés pour leur contribution à l'attrait de cette municipalité.

Piopolis

En raison de leur valeur patrimoniale supérieure, l'église de Saint-Zénon et l'ancienne tour de séchage à boyaux mériteraient d'être cités immeubles patrimoniaux par la Municipalité en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur le patrimoine culturel. En plus de ces deux bâtiments, plusieurs résidences et bâtiments secondaires de la rue Principale et du chemin du Vieux-Village identifiés dans cette étude devraient être conservés et mis en valeur car ils participent activement aux paysages culturels de ce territoire baigné par le lac Mégantic. La halte des Zouaves constitue quant à elle un excellent exemple de lieu historique intégré à la route des Sommets qui pourrait inspirer d'autres municipalités de la région.

Saint-Augustin-de-Woburn

L'église de Saint-Augustin est à notre avis le bâtiment qui devrait prioritairement être cité immeuble patrimonial par la Municipalité. D'autres bâtiments, notamment des résidences et des bâtiments agricoles sur le rue Saint-Augustin et du rang Clinton, mériteraient également d'être préservés et mis en valeur. C'est le cas notamment de l'un des dernières maisons de la colonisation de la région sur le rang Tout-de-Joie qui aurait besoin de quelques travaux.

Sainte-Cécile-de-Whitton

Parmi les éléments qui devraient être préservés et mis en valeur dans la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, le noyau paroissial composé de l'église de Sainte-Cécile, de l'ancien presbytère devenu hôtel de ville et du cimetière comportant un charnier et un calvaire avec personnages est celui a le plus de potentiel pour une future citation par la Municipalité. D'ailleurs, l'hôtel de ville (ancien presbytère), revêtu de granit de la région, pourrait très bien se retrouver dans un circuit patrimonial lié à l'extraction du granit qui est une industrie très importante de la région.

Saint-Ludger

Quelques bâtiments de Saint-Ludger mériteraient d'être cités immeubles patrimoniaux par la Municipalité qui ne s'est jamais prévalu de ce pouvoir concédé par la Loi sur le patrimoine culturel. En premier lieu, l'église de Saint-Ludger et l'ensemble du noyau religieux (avec presbytère, cimetière, calvaire avec personnages, monument de saint Ludger) devraient être cités en priorité. Ensuite, quelques maisons, notamment sur les rues du Pont et Dallaire,

pourraient très bien être protégées elles aussi, ce qui pourrait favoriser leur conservation car certaines d'entre elles nécessiteraient des travaux d'entretien. La mise sur pied d'un circuit patrimonial le long des principaux axes du village serait également une mesure intéressante pour faire connaître et mettre en valeur ce riche patrimoine architectural qui est relativement unique dans la région.

Saint–Robert–Bellarmin

Saint–Robert–Bellarmin présente quelques maisons rurales et des bâtiments agricoles qu'il conviendrait de préserver, notamment en bordure du 9^e Rang. Les paysages vallonnés de la municipalité constituent également un potentiel intéressant pour une extension de la route des Sommets vers le mont Bélanger.

Saint–Romain

Le noyau paroissial de Saint–Romain, avec son église, son presbytère et son cimetière doté d'un calvaire aux personnages est l'élément qui nous semble le plus porteur en matière de mise en valeur du patrimoine. La Municipalité pourrait même décider de citer cet ensemble site patrimonial, ce qui favoriserait sa conservation. Outre cet ensemble religieux, quelques maisons et bâtiments agricoles répartis sur le territoire, dont sur le 1^{er} Rang, ainsi que le vieux pont de fer traversant le lac Saint–François présentent un intérêt patrimonial. Leur conservation et leur mise en valeur est souhaitable.

Saint–Sébastien

L'église de Saint–Sébastien, bâtie avec du granit local, est le bâtiment qui possède la plus grande valeur patrimoniale. D'ailleurs, la Municipalité ne devrait pas hésiter à citer cet immeuble patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, d'autant plus qu'elle pourrait figurer dans un circuit patrimonial lié à l'extraction du granit. En plus de l'église, quelques bâtiments de la municipalité se distinguent par leur intérêt patrimonial. L'ancien magasin situé au 612–614, rue Principale, avec son architecture éclectique abondamment ornée, figure parmi ceux-ci de même que quelques résidences anciennes bien conservées qui mériteraient d'être conservées et mises en valeur.

Stornoway

La Municipalité de Stornoway a déjà cité un immeuble patrimonial sur son territoire, le moulin Legendre qui, en raison de sa valeur patrimoniale exceptionnelle, pourrait même être classé au niveau national. Nous recommandons que la Municipalité poursuive son programme de citation en protégeant également l'église de Saint–Alphonse (y compris la statue de Louis Jobin), la maison Hornblower ainsi que les cimetières MacAuley, Sand Hill, Tolsta et Winslow. Ces derniers sont liés aux familles pionnières écossaises et devraient être intégrés au « sentier des Écossais » qui est actuellement en préparation dans quatre municipalités, dont deux dans la MRC du Granit et deux dans la MRC du Haut–Saint–François (Milan, Stornoway, Scotstown et

Hampden). Le patrimoine immatériel lié au souvenir des Écossais constitue également un excellent potentiel en matière de mise en valeur de l'histoire locale.

Stratford

Stratford présente plusieurs maisons rurales et des bâtiments agricoles qu'il conviendrait de préserver en raison de leur intérêt patrimonial, notamment en bordure de l'avenue Centrale Sud, du chemin de Stratford et de la route 161. Les beaux paysages de la municipalité, ponctués des lacs Elgin et Aylmer constituent également un potentiel intéressant. D'ailleurs, la villégiature prend une place importante dans cette Municipalité.

Val-Racine

La chapelle Saint-Joseph sur le mont Saint-Joseph est à notre avis l'élément patrimonial qui devrait être protégé en priorité, soit par un classement ou par une citation en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. D'autres résidences anciennes, situées notamment sur le chemin Saint-Léon et le chemin de Piopolis, présentent également un intérêt patrimonial et méritent d'être conservées, tout comme l'église paroissiale de Saint-Léon. Bien que située un peu à l'écart du parcours officiel de la Route des Sommets, Val-Racine possède des paysages à couper le souffle faisant partie du parc national du Mont-Mégantic.

Bibliographie

Inventaires et études

GIRARD, André. *Église St-Barnabas, 3394, rue Agnès, Lac-Mégantic*. Lac-Mégantic, juillet 2010, 10 p.

GIRARD, André. *Étude d'un bâtiment patrimonial. Maison du 3222, rue D'Orsennens, Lac-Mégantic*. Lac-Mégantic, janvier 2017, 35 p.

Pré-inventaire du patrimoine bâti et culturel de la MRC du Granit. Rapport de synthèse. MRC du Granit et SDE du Granit, octobre 2016, 23 p.

PRUD'HOMME, Chantal. *Caractérisation et évaluation des paysages de la région de Mégantic. MRC du Granit et Municipalité de La Patrie*. CLD du Granit, décembre 2011, 61 p.

Monographies

BARIL, Gilles. *Paroisse St-Zénon de Piopolis (Historique), 1871-1990*. Sherbrooke, Productions G.G. C. Ltée, 1990, 171 p.

BARIL, Gilles. *Paroisse Saint-Léon de Val-Racine (Historique), 1892-1992*. 1992, 167 p.

BELLAVANCE, Lyne et Renée-Paule HALLÉE. *Saint-Romain 1865-1990*. Éditions Québec Amérique, 1990, 119 p.

CHARTRAND, Pierre. *Ste-Cécile de Whitton : centenaire 1882-1982*. 1982, 234 p.

Comité du centenaire. *Centenaire de la municipalité de Frontenac. 1882-1982*. Imprimerie Paul, Lac-Mégantic, 1982, 247 p.

Comité du centenaire d'Audet. *Paroisse Saint-Hubert. Audet 1902-2002*. Éditions Louis Bilodeau et Fils Ltée, 2001, 375 p.

Comité du centenaire de Nantes. *Histoire de la vie collective de Nantes depuis un siècle*. Sherbrooke, éditions Paulines, 1974, 190 p.

Comité des Fêtes du 100^e anniversaire. *Paroisse Sainte-Martine 1903-2003, Courcelles*. Éditions Louis Bilodeau et Fils Ltée, 2002, 768 p.

Comité du 75e anniversaire de Sainte-Martine de Courcelles. *Programme souvenir : mémoire des vingt-cinq dernières années de la paroisse de Sainte-Martine de Courcelles, 1903-1953-1978*. Sainte-Martine de Courcelles, s.d. 50 p.

GRENIER, Annonciade LAFLAMME. *Les maisons nomades*. Piopolis, 2008, 156 p.

GRENIER, Yvette JACQUES. *Vie en Église de Saint-Zénon de Piopolis, 1871-2009*. Micheline Allard Éditrice, 2009, 275 p.

KESTEMAN, Jean-Pierre. *Histoire de Lac-Mégantic*. Ville de Lac-Mégantic/Les Historiens du Temps présent inc., 1985, 349 p.

LAPOINTE, J-Alphonse. *Historique de St-Vital de Lambton, (1848-1948)*. 1948, 158 p.

LEBLANC, Marie-Chantal. *Stratford 1857-2007*. Marquis Imprimeur, 2007, 122 p.

PROTEAU, André et al. *Centenaire St-Samuel, Lac Drolet, 1872-1972 : album souvenir*. Sherbrooke, Éditions Paulines, 1972, 171 p.

ROY, Claude et Jacynthe ROY. *Lac-Mégantic, 1885-1985*. Sherbrooke, Albums souvenirs québécois, 1985, 472 p.

ROY, Lise. *Histoire de Marston (Marsboro) et de la paroisse Saint-René-Goupil*. Fabrique Saint-René-Goupil, 1997, 93 p.

Société d'Histoire et de Généalogie de Saint-Sébastien-de-Frontenac. *Saint-Sébastien de Frontenac, 1855-2005*. Saint-Sébastien, 2005, 832 p.

S.a. *Centenaire de Notre-Dame des Bois : 1877*. 1977, 103 p.

S.a. *Centenaire de Piopolis, 1871-1971*. 1971, 112 p.

S.a. *Frontenac, 1882-2007. 125 ans*. Éditions Louis Bilodeau et Fils Ltée, 2007, 255 p.

s.a. *Notes historiques sur la paroisse de Sainte-Martine de Courcelles, 1903-1953*. Courcelles, Comité exécutif du cinquantenaire de Courcelles, 1953. 128 p.

S.a. *Notre-Dame des Bois: programme-souvenir, 1877-1952*. 1952, 96 p.

S.a. *Saint-Augustin-de-Woburn, 1898-1998*. Éditions Louis Bilodeau et Fils Ltée, 1997, 359 p.

S.a. *Saint-Vital de Lambton, 1848-1998*. Éditions Louis Bilodeau et Fils Ltée, 1998, 743 p.

S.a. *Si Saint-Romain m'était conté. 1865 à 2015*. Solisco imprimeurs, 2015, 544 p.

S.a. *Stornoway 1858-1983*. Les Albums souvenirs québécois, 1983, 199 p.

S.a. *Stornoway 1858-2008*. Éditions Louis Bilodeau et Fils Ltée, 2008, 368 p.

S.a. *Stratford 1857-1982*. Les Albums souvenirs québécois, 1982, 167 p.

Articles et périodiques

COLLARD, Claudia. « Deux immeubles à caractère patrimonial », dans *L'Écho de Frontenac*, 8 mars 2017 [en ligne] : <http://www.echodefrentenac.com/actualitedujour.asp?IdNouv=4769> (consulté en mars 2017)

Le Val-Racine, vol.4 no.1 (mai 2007), édition spéciale centenaire, 44p.

Sites web (consultés en mars et avril 2017)

Moulin Bernier à Courcelles : <http://www.moulinbernier.ca/>

Inventaire des lieux de culte du Québec : <http://www.lieuxdeculte.qc.ca/>

Répertoire du patrimoine culturel du Québec : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>

Annexe : Exemple de fiches d'inventaire

